

Présenté par
Valérie Pécresse
Présidente du conseil régional
d'Ile-de-France

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

TOME 1 : PRESENTATION DE L'EXECUTION DU BUDGET 2015

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. PRESENTATION GENERALE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2015.....	8
1.1. L'exécution des recettes permanentes	10
1.1.1. Les recettes permanentes ont été plus dynamiques que prévu en 2015.....	10
1.1.2. Un accroissement des recettes en 2015 par rapport à 2014	14
1.1.3. Une inadéquation des financements aux charges et responsabilités transférées à la Région	14
1.2. Les dépenses réelles.....	17
1.2.1. Présentation d'ensemble	17
1.2.2. Les dépenses sectorielles.....	19
1.2.3. Dépenses à caractère financier	37
1.3. L'emprunt en 2015	42
1.4. Les opérations liées à la tenue de l'inventaire comptable et au fonds commun régional des services d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement (FCRSH).....	46
1.4.1. Les opérations d'ordre patrimoniales	46
1.4.2. Les écritures de fin d'exercice et les opérations spécifiques	47
1.4.3. Le fonds commun régional des services d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement (FCRSH).....	48
2. LE BILAN DE L'EXECUTION DES CONTRATS ETAT-REGION	50
2.1. Le bilan du Contrat de plan 2000-2006	50
2.1.1. Situation des affectations.....	50
2.1.2. Situation des crédits mandatés	52
2.2. Le bilan du Contrat de projets 2007-2014	54
2.2.1. Situation des affectations.....	54
2.2.2. Situation des crédits mandatés	57
2.3. Le bilan du Contrat de plan 2015-2020	59
2.3.1. Situation des affectations.....	59
2.3.2. Situation des crédits mandatés	63
ANNEXES	64
GLOSSAIRE	65
LES RECETTES	68
LA DETTE	69
LA TRESORERIE	73
L'EXECUTION DETAILLEE DU CPER 2007-2014	77
L'EXECUTION DETAILLEE DU CPER 2015-2020	86
VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE EN COURS D'EXERCICE	92

INTRODUCTION

Le compte administratif 2015 retrace l'exécution du budget 2015. En cela, il donne une image incontestable de la réalité de l'action de la collectivité régionale cette année-là, au-delà des considérations d'affichage susceptibles d'avoir présidé à l'élaboration du budget primitif et du budget supplémentaire.

Plusieurs éléments sont à noter plus particulièrement.

1 – Un niveau historique de recettes

A 4 209,3 M€, les recettes ont atteint un niveau inégalé. Ceci est vrai tant pour la section d'investissement (712,4 M€) que pour la section de fonctionnement (3 496,9 M€). En fonctionnement, la baisse de 76,3 M€ de la dotation globale de fonctionnement a notamment été plus que compensée par une augmentation de 98,4 M€ des recettes brutes de CVAE et une baisse de 64 M€ du prélèvement au titre de la péréquation CVAE. Pour mémoire, en 2016, la baisse de 76 M€ de la DGF s'accompagne à l'inverse d'une hausse de 64,3 M€ du prélèvement au titre de la péréquation CVAE (de 10,6 M€ en 2015 à 74,9 M€ en 2016).

2 – Une augmentation non soutenable des dépenses de fonctionnement

De même, les dépenses de fonctionnement, mesurées tant en autorisations d'engagement qu'en crédits de paiement, n'ont jamais été aussi élevées de toute la mandature 2010-2015.

Les autorisations d'engagement exécutées ont ainsi représenté 2 277,6 M€ (2 254,6 M€ hors fonds européens) contre 2 194,4 M€ (montant identique hors fonds européens) en 2014, soit une augmentation de 3,8%. Pour mémoire, les autorisations d'engagement affichent une baisse de 121,5 M€ au budget primitif 2016 ¹ par rapport à l'exécution 2015. Les crédits de paiement de fonctionnement se sont pour leur part élevés à 2 648,3 M€ (2 644,2 M€ hors fonds européens), contre 2 566,2 M€ (montant identique hors fonds européens) en 2014.

En outre, les modalités de financement du Passe Navigo à tarif unique sur l'exercice 2015 sont précisément détaillées. Le coût de 50,5 M€ assumé par la Région a été notamment financé par redéploiement au détriment des autres politiques régionales, y compris celles qui sont au cœur des compétences de la Région : le secteur des lycées a ainsi été mis à contribution à hauteur de 5,8 M€, celui de l'apprentissage à hauteur de 4 M€ et celui de la formation professionnelle à hauteur de 6,4 M€.

Par ailleurs, force est de constater que les autorisations d'engagement (hors fonds européens) exécutées, à 2 254,6 M€, sont supérieures aux crédits de paiement de fonctionnement exécutés (hors masse salariale, celle-ci ne donnant pas lieu à autorisations d'engagement) qui s'établissent à 2 203,9 M€. **C'est donc un report de charges de près de 50 M€ qui a ainsi été occasionné au détriment des exercices futurs.** A l'inverse, au budget primitif 2016, les crédits de paiement de fonctionnement (hors masse salariale et hors fonds européens) sont supérieurs aux autorisations d'engagement (hors fonds européens).

¹ Hors UE et hors amendement de l'Exécutif sur l'annexe 4-Formation professionnelle, apprentissage et emploi qui majore la dotation de l'annexe 4 de + 86,33 M€ en autorisations d'engagement au sein du code fonctionnel 11 « Formation professionnelle ».

3 – Un budget d'investissement largement artificiel

S'agissant des dépenses d'investissement, le compte administratif fait tout d'abord apparaître le faible taux d'exécution des autorisations de programme inscrites au budget primitif 2015. A 66,6 %, il se situe au plus bas niveau observé sur l'ensemble de la mandature 2010-2015. Il n'est de fait que le corollaire de la pratique du « gel », mise en évidence dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2016, consistant à afficher des autorisations de programme fictives à des pures fins d'affichage. A 723,1 M€, le montant des autorisations de programme « gelées » en 2015 constitue le point haut annuel observé sur la période 2010-2015. A titre d'exemple, en 2015, le montant d'AP « gelées » s'élevait ainsi à 441,5 M€ sur le secteur des transports pour un budget affiché supérieur au milliard d'euros.

En outre, à 1 556,6 M€, les autorisations de programme affectées, marqueurs de l'ambition de la Région en matière d'investissement, sont au plus bas de l'ensemble de la période 2010-2015. Les crédits de paiement d'investissement, qui s'établissent à 1 675,9 M€, ne sont quant à eux supérieurs que de 1 % à la moyenne observée sur la période 2010-2015. Pour mémoire, les autorisations de programme inscrites au budget primitif 2016 s'établissent à 1 702 M€, les crédits de paiement à 1 736 M€.

4 – Des fonds européens négligés

L'exécution des fonds européens a pour sa part été remarquablement faible. Alors que le budget primitif 2015 affichait 78,1 M€ en autorisations d'engagement et 25,1 M€ en autorisations de programme, seuls 22,9 M€ en autorisations d'engagement ont été exécutées, les autorisations de programme affectées s'élevant à 0. De même, les recettes réelles de fonctionnement ont été inscrites à hauteur de 4,1 M€ et celles d'investissement à 0, alors que respectivement 25,9 M€ et 11,5 M€ étaient attendus.

Enfin, à 712,0 M€, l'emprunt d'équilibre est inférieur de 2,3 % (-17,0 M€) à celui inscrit au compte administratif 2014, alors que les recettes progressaient de 5,1 % (+ 204,2 M€). La dette au 31 décembre 2015 atteignait ainsi 5 363,0 M€, en progression de 5,3 % (+ 270,4 M€) par rapport à la fin 2014.

* * * * *

Le compte administratif 2015 témoigne donc de pratiques avec lesquelles le nouvel Exécutif a souhaité rompre :

- insincérité des annonces budgétaires, avec la problématique du « gel » ;
- gestion non soutenable, comme l'illustrent les modalités de financement du Passe Navigo à tarif unique ou la couverture insuffisante des autorisations d'engagement par les crédits de paiement de fonctionnement ;
- dérive des dépenses de fonctionnement ;
- insuffisance de l'investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil régional



Valérie PECRESSE

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(dépenses et recettes réelles en millions d'euros)

LES RECETTES REELLES	CA 2014	BP 2015	Budget adopté (BP+BS)	Exécution 2015	Taux d'exécution (en % du BP)	Ecart CA 2015/ CA 2014 (en M€)	Ecart CA 2015/ CA 2014 (en %)
LES RECETTES PERMANENTES	4 005,04	4 093,63	4 152,49	4 209,25	102,8%	204,21	5,1%
LES RECETTES PERMANENTES DE FONCTIONNEMENT	3 422,24	3 431,37	3 492,24	3 496,89	101,9%	74,65	2,2%
LA FISCALITE DIRECTE (1)	637,66	782,07	799,25	799,75	102,3%	162,09	25,4%
LES AUTRES RECETTES FISCALES (dont TICPE) (2)	1 686,81	1 848,94	1 880,49	1 894,77	102,5%	207,96	12,3%
LES DOTATIONS DE L'ETAT	883,23	646,92	649,75	653,20	101,0%	-230,03	-26,0%
LES RECETTES DIVERSES (3)	214,53	153,44	162,76	149,17	97,2%	-65,37	-30,5%
LES RECETTES PERMANENTES D'INVESTISSEMENT	582,80	662,27	660,25	712,36	107,6%	129,56	22,2%
LES RECETTES FISCALES Y COMPRIS TICPE (5)	267,79	368,60	368,60	404,52	109,7%	136,72	51,1%
LES DOTATIONS DE L'ETAT	97,95	86,09	86,09	86,09	100,0%	-11,86	-12,1%
LES RECETTES DIVERSES (4)	217,06	207,58	205,56	221,76	106,8%	4,70	2,2%
L'EMPRUNT	729,00	855,80	855,80	712,00	83,2%	-17,00	-2,3%
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE (a)	4 734,04	4 949,43	5 008,29	4 921,25	99,4%	187,21	4,0%
<i>Excédent N-1 reporté</i>	<i>1,58</i>	<i>0,00</i>	<i>1,01</i>	<i>1,01</i>		-	-
TOTAL DES RECETTES y compris incidence ICNE et report excédent (b)	4 735,62	4 949,43	5 009,30	4 922,26	99,4%	186,64	3,9%

LES DEPENSES REELLES EN CREDITS DE PAIEMENT	CA 2014	BP 2015	Budget adopté (BP+BS)	Exécution 2015	Taux d'exécution (en % du BP)	Ecart CA 2015 / CA 2014 (en M€)	Ecart CA 2015 / CA 2014 (en %)
FONCTIONNEMENT (5)	2 703,99	2 793,96	2 853,83	2 780,03	99,5%	76,04	2,8%
FONCTIONNEMENT HORS DETTE	2 566,21	2 636,66	2 704,53	2 648,27	100,4%	82,05	3,2%
DONT FONCTIONNEMENT SECTORIEL	2 384,32	2 444,93	2 512,80	2 465,34	100,8%	81,02	3,4%
DONT FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION REGIONALE	181,90	191,73	191,73	182,93	95,4%	1,03	0,6%
CHARGE DE LA DETTE ET AUTRES MOUVEMENTS FINANCIERS (6)	137,78	157,30	149,30	131,76	83,8%	-6,02	-4,4%
INVESTISSEMENT	2 030,62	2 155,47	2 155,47	2 138,00	99,2%	107,38	5,3%
EQUIPEMENT HORS DETTE	1 637,89	1 688,92	1 688,92	1 675,91	99,2%	38,02	2,3%
DONT EQUIPEMENT SECTORIEL	1 623,86	1 677,72	1 677,72	1 666,37	99,3%	42,51	2,6%
DONT EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION REGIONALE	14,04	11,20	11,20	9,55	85,2%	-4,49	-32,0%
CHARGE DE LA DETTE ET AUTRES MOUVEMENTS FINANCIERS (7)	392,73	466,56	466,56	462,09	99,0%	69,36	17,7%
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE (c)	4 734,61	4 949,43	5 009,30	4 918,03	99,4%	183,42	3,9%

Solde des opérations réelles de l'exercice (a-c)	-0,57	3,22
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice (b-c)	1,01	4,23

	CA 2014	BP 2015	Budget adopté (BP+BS)	Exécution 2015	Taux d'exécution (en % du BP)	Ecart CA 2015 / CA 2014 (en M€)	Ecart CA 2015 / CA 2014 (en %)
LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	1 670,08	2 337,02	2 337,02	1 556,65	66,6%	-113,43	-6,8%
LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	2 194,42	2 315,32	2 409,40	2 277,58	98,4%	83,16	3,8%

(1) IFR et CVAE nette de FNGIR et de péréquation CVAE

(2) Principalement : taxe sur les cartes grises, frais de gestion de fiscalité directe, taxe d'apprentissage

(3) Y compris flux sur swaps et y compris incidence ICNE

(4) TICPE Grenelle, redevance pour création de bureaux, taxe d'aménagement, taxe additionnelle spéciale annuelle et taxe annuelle sur les surfaces de stationnement

(5) Hors prélèvements péréquation CVAE et FNGIR

(6) Y compris frais financiers divers et incidence ICNE

(7) Hors mouvements sur les lignes de crédit à long terme à encours variable (opérations de trésorerie et de refinancement)

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
EQUILIBRE FINANCIER

	CA 2014 (M€)	BP 2015 (M€)	BP + BS 2015 (M€)	CA 2015 (M€)	REALISATION 2015		EVOLUTION CA 15 / CA 14 (en %)
					ECART / BP (en M€)	ECART / BP (en %)	
FONCTIONNEMENT							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 423,921	3 431,368	3 493,255	3 497,901	66,533	1,9%	2,2%
Fiscalité (1)	2 324,473	2 631,008	2 679,732	2 694,521	63,513	2,4%	15,9%
Dotations	883,231	646,923	649,752	653,199	6,276	1,0%	-26,0%
Autres (y.c ICNE et excédent N-1 reporté)	216,117	153,437	163,770	150,180	-3,257	-2,1%	-30,9%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	2 703,988	2 793,960	2 853,830	2 780,029	-13,931	-0,5%	2,8%
Dépenses d'intervention sectorielles et dépenses de l'institution	2 566,213	2 636,661	2 704,531	2 648,269	11,608	0,4%	3,2%
Charge de la dette (y.c ICNE) et divers mouvements financiers	137,775	157,299	149,299	131,760	-25,539	-16,2%	-4,4%
EPARGNE BRUTE (3)	719,833	637,408	639,425	717,872	80,464	12,6%	-0,3%
TAUX D'EPARGNE BRUTE (4)	21,0%	18,6%	18,6%	20,5%			
EPARGNE NETTE (5)	352,836	195,852	195,852	276,316	80,464	41,1%	-21,7%
TAUX D'EPARGNE NETTE (6)	10,3%	5,7%	5,7%	7,9%			
INVESTISSEMENT							
RECETTES D'INVESTISSEMENT	582,797	662,265	662,265	712,360	50,095	7,6%	22,2%
Fiscalité	267,792	368,600	368,600	404,515	35,915	9,7%	51,1%
Dotations	97,949	86,089	86,089	86,089	0,000	0,0%	-12,1%
FCTVA	83,135	70,000	70,000	73,949	3,949	5,6%	-11,0%
Autres	133,921	137,576	137,576	147,807	10,231	7,4%	10,4%
RECETTES NETTES D'INVESTISSEMENT	557,069	637,265	637,265	691,827	54,562	8,6%	24,2%
APRES RESTITUTIONS DE TAXES							
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	909,905	833,117	833,117	968,143	135,026	16,2%	6,4%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 637,892	1 688,918	1 688,918	1 675,914	-13,004	-0,8%	2,3%
(Dépenses d'intervention et dépenses de l'institution)							
TAUX D'AUTOFINANCEMENT	55,6%	49,3%	49,3%	57,8%			
BESOIN DE FINANCEMENT	729,000	855,801	855,799	712,000	-143,801	-16,8%	-2,3%
ENCOURS DE DETTE au 31/12/n	5 092,6	5 506,8	5 506,8	5 363,0	-143,8	-2,6%	5,3%
CAPACITE DE DESENETTEMENT (nombre d'années)	7,1	8,6	8,6	7,5*			

(1) Recettes nettes des reversements au titre du FNGIR et péroration CVAE.

(2) Hors reversements au titre du FNGIR et de la péroration CVAE.

(3) Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement.

(4) Epargne brute/recettes de fonctionnement.

(5) Epargne brute - amortissement de la dette.

(6) Epargne nette/recettes de fonctionnement.

* Les nouvelles recettes fiscales créées en loi de finances pour 2015 au bénéfice de la Région Ile-de-France (140 M€) en vue de financer les dépenses d'investissement en commun ont vocation à permettre

1. Présentation générale de l'exécution du budget 2015

Avec un montant de dépenses réalisées de 4 918,03 M€ pour un total de recettes comptabilisé de 4 921,25 M€, l'exercice 2015 s'est clos sur un résultat cumulé positif de 4,23 M€ après la prise en compte de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2014 (1,01 M€).

L'exécution du budget 2015 s'établit à 99,4 % des crédits inscrits au budget (98,2% après décision modificative) de même qu'une bonne réalisation des recettes permanentes (102,8% des recettes prévues au budget primitif et 101,4% des recettes après décision modificative), pour une mobilisation de l'emprunt à hauteur de 83,2% de l'enveloppe ouverte au budget.

L'épargne brute dégagée sur l'exercice (717,87 M€) fait ressortir un taux d'épargne de 20,5%, en baisse par rapport à l'exercice 2014 (21%). Après amortissement de la dette, l'épargne nette (276,32 M€) majorée des recettes propres d'investissement a permis de dégager un autofinancement pour le financement des dépenses d'intervention en investissement de 968,14 M€ soit un taux d'autofinancement de 57,8%. L'emprunt appelé a, pour sa part, financé 42,2% de ces dépenses.

L'encours de dette à fin 2015 s'établit ainsi à 5 363,05 M€, soit une capacité de désendettement de 7,5 ans, contre 7,1 ans à fin 2014.

LES RECETTES DU BUDGET POUR 2015 (M€)

NATURE DES RECETTES	CA 2014	BP 2015	BP+BS 2015	CA 2015	Ecart CA 2015 / BP 2015	Ecart CA 2015 / BP+BS 2015	Réal. CA 2015 (% du BP 2015)	Ecart CA 2015 / CA 2014
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
A. RECETTES FISCALES	3 422,238	3 431,368	3 492,241	3 496,887	65,519	4,646	101,9%	74,649
Fiscalité directe	2 324,473	2 631,008	2 679,732	2 694,521	63,513	14,789	102,4%	370,049
Coatisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	637,661	782,072	799,246	799,754	17,682	0,508	102,3%	162,093
Fonds national de garantie individuelle des ressources (dépendances)	1 264,970	1 344,382	1 363,396	1 363,395	19,013	0,001	101,4%	98,425
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	674,816	674,816	674,816	674,816	0,000	0,000	100,0%	0,261
Fonds de péréquation des ressources des régions (dépendances)	121,145	123,506	121,666	121,406	2,100	0,260	98,3%	63,981
Rôles supplémentaires de taxe professionnelle	74,594	11,000	11,000	10,613	0,387	0,387	96,5%	0,575
Autres recettes fiscales	0,957	782,072	799,246	798,864	0,382	798,864	0,0%	125,460
Autres recettes fiscales	704,258	833,087	833,087	829,718	3,369	3,369	99,6%	6,450
Taxe régionale sur les cartes grises (TRCG)	333,115	342,000	342,000	339,565	2,435	2,435	99,3%	0,190
Taxe régionale additionnelle aux droits d'enregistrement (TRADE)	0,197	0,007	0,007	0,007	0,000	0,000	100,0%	1,955
Reversement de la part régionale de la taxe sur les bureaux	182,939	183,000	183,000	182,939	0,061	0,061	100,0%	227,349
Frais de gestion de fiscalité directe locale	77,904	80,007	80,007	79,858	0,149	0,149	99,8%	82,496
Fraction régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage	228,080	228,080	228,080	227,349	0,731	0,731	99,7%	34,018
Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE)	982,553	1 015,849	1 047,399	1 065,049	49,200	17,650	104,8%	9,832
TICPE Droit à compensation	845,425	845,382	876,932	879,443	34,061	2,511	104,0%	16,086
TICPE Modulation 2007	73,483	72,000	72,000	83,415	11,415	11,415	115,9%	22,460
TICPE Formation professionnelle	38,952	38,757	38,757	38,952	0,195	0,195	100,5%	230,032
TICPE Primes d'apprentissage	24,693	37,250	37,250	40,778	3,528	3,528	109,5%	76,311
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage	883,231	646,923	649,752	653,199	6,276	3,447	101,0%	71,690
B. DOTATIONS	704,491	628,475	628,475	628,180	0,295	0,295	100,0%	53,140
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	8,820	8,820	8,820	8,820	0,000	0,000	100,0%	27,756
Dotation générale de décentralisation (DGD)	78,862	3,430	3,430	7,172	3,742	3,742	209,1%	53,140
Fonds national de développement de l'apprentissage (1ère partie)	27,756	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,0%	1,135
Fonds national de développement de l'apprentissage (2e partie)	53,140	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,0%	65,367
Dotation pour transferts de compensations/déconérations de fiscalité	10,161	6,198	9,027	9,027	2,829	0,000	145,6%	0,800
INTÉRÊTS PERÇUS SUR CRÉANCES	214,534	153,437	162,757	149,167	4,270	13,590	97,2%	64,322
C. RECETTES DIVERSES	2 044	1 240	1 240	1 244	0,004	0,004	100,4%	5,543
Divers	212,511	151,546	160,866	148,188	3,358	12,678	97,8%	4,115
Reversement du FSE - Prog. 2000-2006 et 2007-2013	6,212	15,000	15,000	11,755	3,245	3,245	78,4%	2,954
Fonds européens prog 2014-20 - Marchés publics RIDF	23,187	25,890	25,890	4,115	21,775	15,000	15,9%	20,474
Fonds européens prog 2014-20 - Actions tiers	159,382	23,300	23,300	20,232	3,068	3,068	86,8%	91,500
Fonds régional de restauration (FRR)	0,021	22,856	22,856	44,204	21,348	21,348	193,4%	0,245
Produits financiers	11,860	49,500	58,820	67,882	18,382	9,062	137,1%	11,860
Divers (ex : reversements de trop perçus de subventions)	0,021	6,651	6,651	0,266	0,917	0,917	-40,9%	11,860
Intérêts courus non échus (ICNE)	562,792	662,265	660,250	712,360	50,095	52,110	107,6%	129,563
SECTION INVESTISSEMENT	267,792	368,600	368,600	404,515	35,915	35,915	109,7%	136,724
A. RECETTES FISCALES	174,777	135,000	135,000	154,236	19,236	19,236	114,2%	20,541
Redevance pour création de bureaux, commerces, entrepôts (RCBCE)	25,446	25,600	25,600	8,815	8,815	8,815	34,4%	8,969
Part régionale de la taxe d'aménagement (TA) et reliquats de taxes d'urbanisme	60,000	60,000	60,000	58,765	1,235	1,235	97,9%	58,765
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (TASS)	67,568	80,000	80,000	80,041	0,041	0,041	100,1%	80,041
Taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA)	97,949	68,000	68,000	77,058	9,058	9,058	113,3%	9,489
TICPE Grenelle	11,860	86,089	86,089	86,089	0,000	0,000	100,0%	11,860
B. DOTATIONS	86,089	86,089	86,089	86,089	0,000	0,000	100,0%	4,699
Fonds national de développement de l'apprentissage (2e partie)	217,056	207,576	205,561	221,755	14,179	16,194	106,8%	0,170
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	44,714	44,544	44,544	44,544	0,000	0,000	100,0%	4,870
Remboursement en capital des créances	172,342	163,032	161,017	171,212	14,180	16,195	108,7%	1,712
Divers	62,489	62,624	60,609	60,777	1,847	0,168	97,1%	9,186
Amendes de police	83,135	70,000	70,000	73,949	3,949	3,949	105,6%	15,768
Reversement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	26,718	11,468	11,468	11,468	0,000	0,000	100,0%	204,212
Fonds européens prog 2014-20 - Actions tiers	26,718	18,940	18,940	42,486	23,546	23,546	224,3%	17,000
Divers (ex : participations aux travaux dans les cités mixtes)	4 005,035	4 093,633	4 152,491	4 209,247	115,614	56,756	102,8%	187,212
TOTAL RECETTES PERMANENTES	729,000	855,801	855,799	712,000	-143,801	-143,799	83,2%	17,000
EMPRUNT	4 734,035	4 949,434	5 009,291	4 921,247	-28,187	-87,043	99,4%	0,570
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	1,583	1,013	1,013	1,013	0,000	0,000	100,0%	186,642
EXCÉDENT N-1	4 735,619	4 949,434	5 009,304	4 922,261	-27,173	-87,043	99,5%	186,642
TOTAL GENERAL	4 735,619	4 949,434	5 009,304	4 922,261	-27,173	-87,043	99,5%	186,642

1.1. L'exécution des recettes permanentes

Le tableau en page précédente présente le détail des recettes permanentes perçues par la Région en 2015.

1.1.1. Les recettes permanentes ont été plus dynamiques que prévu en 2015

Les recettes permanentes de l'exercice 2015² s'élèvent à **4 209,247 M€**, soit une réalisation sensiblement supérieure à la prévision du budget primitif 2015 (+115,614 M€, soit un taux de réalisation de 102,8%), avec :

- **Une exécution de la section de fonctionnement (3 496,887 M€) supérieure à la prévision budgétaire de +65,519 M€ (soit +1,9% par rapport à la prévision) :**
 - **Les recettes fiscales de la section de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 2 694,521 M€, soit +2,4% par rapport au budget (+63,513 M€) :**
 - Le produit de la fiscalité directe locale excède de +17,682 M€ la prévision du budget primitif 2015. La Région a ainsi perçu en 2015 1 363,395 M€ de recette brute de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)³ et 121,406 M€ d'impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER), dont elle a reversé 674,816 M€ au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) dont le montant est figé depuis 2013, et 10,613 M€ au titre du fonds de péréquation des ressources des régions (contre une contribution de 74,594 M€ en 2014).

FISCALITE DIRECTE	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	1 264,970	1 344,382	1 363,395	19,013	1,4%	98,425	7,8%
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	121,145	123,506	121,406	-2,100	-1,7%	0,261	0,2%
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)	-674,816	-674,816	-674,816	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Fonds de péréquation des ressources des régions	-74,594	-11,000	-10,613	0,387	-3,5%	63,981	-85,8%
Rôles supplémentaires de fiscalité directe	0,957		0,382	0,382		-0,575	-60,1%
TOTAL FISCALITE DIRECTE REGIONALE	637,661	782,072	799,754	17,682	2,3%	162,093	25,4%

- La moins-value constatée sur la taxe sur les cartes grises (339,565 M€, soit -2,435 M€ par rapport au BP 2015) a été plus que compensée par un produit de TICPE⁴ au titre de la modulation « 2007 » sensiblement supérieur aux prévisions budgétaires (83,415 M€, soit +11,415 M€, soit +15,9% par rapport au budget). En effet, les consommations de carburants régionales de décembre 2014 à novembre 2015 ont été supérieures à celles de décembre 2013 à novembre 2014 d'environ +10%.
- La mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, qui renforce les compétences des régions et leur confère un rôle central dans la gouvernance de la formation professionnelle et des politiques d'orientation, s'est traduite par l'ouverture d'un droit à compensation des charges transférées d'un montant de 32,845 M€ pour la Région, intégré à la part

² Y compris ICNE mais hors report de l'excédent n-1.

³ Comme chaque année, on constate que l'évolution du PIB est insuffisante à expliquer celle de la CVAE régionale : en 2015, la CVAE régionale a fortement augmenté (+7,8%) alors que le PIB 2013 en valeur a connu une évolution semblable à celle de 2012 (+1,4%) et que la CVAE du reste du territoire a crû dans une proportion bien moindre (+2,9%).

⁴ Taxe Intérieure de Consommation des Produits Energétiques (TICPE).

régionale de TICPE dite « droit à compensation » créée en LFI 2006. Ce montant n'avait pas été inscrit au budget primitif 2015.

- Par ailleurs, la TICPE perçue au titre de la compensation du versement des primes aux employeurs d'apprentis est supérieure de +3,528 M€ au budget. Toutefois, cette sur-exécution intègre +3,430 M€ qui devaient être versés sous forme de dotation, et qui ont été finalement versés sous forme de TICPE (entraînant une réduction du montant des dotations perçues à due concurrence). Seuls +0,098 M€ résultent d'un surcroît de recette à périmètre constant par rapport au montant prévu au budget.

AUTRES RECETTES FISCALES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (HORS TICPE)	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TRADE)	0,197		0,007	0,007		-0,190	-96,4%
Taxe régionale sur les cartes grises (TRCG)	333,115	342,000	339,565	-2,435	-0,7%	6,450	1,9%
Fraction régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage		228,080	227,349	-0,731	-0,3%	227,349	
Reversement de la taxe sur les bureaux (TSB)	182,939	183,000	182,939	-0,061	0,0%	0,000	0,0%
Frais de gestion de fiscalité directe locale	77,904	80,007	79,858	-0,149		1,955	2,5%
TOTAL AUTRES RECETTES FISCALES (HORS TICPE)	594,154	833,087	829,718	-3,369	-0,4%	235,564	39,6%

TAXE INTERIEURE SUR LA CONSOMMATION DE PRODUITS ENERGETIQUES (TICPE) DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
TICPE Droit à compensation, dont :	845,425	845,382	879,443	34,061	4,0%	34,018	4,0%
Compensation STIF	395,331	395,331	395,331	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation des formations sanitaires et sociales	158,643	158,643	159,818	1,175	0,7%	1,175	0,7%
Compensation TOS	216,939	216,939	216,939	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation patrimoine	1,318	1,318	1,318	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation VAE	0,732	0,732	0,732	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation AFPA	55,019	55,019	55,019	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation forfait d'externat	17,442	17,442	17,442	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Compensation loi form pro du 5 mars 2014			32,845	32,845		32,845	
TICPE Modulation 2007	73,483	72,000	83,415	11,415	15,9%	9,932	13,5%
TICPE Formation professionnelle	38,952	38,757	38,952	0,195	0,5%	0,000	0,0%
TICPE Primes d'apprentissage	24,693	37,250	40,778	3,528	9,5%	16,086	65,1%
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage		22,460	22,460	0,000	0,0%	22,460	
TOTAL TICPE	982,553	1 015,849	1 065,049	49,200	4,8%	82,496	8,4%

- Le montant des dotations de l'Etat en fonctionnement perçues en 2015 s'élève à 653,199 M€ :
 - Il intègre le montant de la compensation de la nouvelle aide au recrutement d'apprentis mise en place en 2015 (7,172 M€), non prévue au budget 2015, qui a été versée pour la première année sous forme de dotation mais qui sera versée à partir de 2016 sous forme de TICPE (une nouvelle part de TICPE a été créée à ce titre en LFI 2016). En revanche, les 3,430 M€ de dotation prévus au budget 2015 au titre de la compensation du versement des primes aux employeurs d'apprentis ont finalement été versés sous forme de TICPE. Par ailleurs, le montant de la dotation pour compensation de transfert d'exonération de fiscalité directe locale s'est révélé supérieur de +2,829 M€ à la prévision du budget primitif 2015. En conséquence, le produit des dotations de fonctionnement est légèrement supérieur au montant qui avait été prévu au budget (+6,276 M€, soit +1,0%).
 - Il convient de rappeler que le produit de la dotation globale de fonctionnement (DGF) a subi en 2015 une nouvelle baisse de -76,311 M€ (après -30,204 M€ en 2014), au titre de la contribution de la Région à l'effort de redressement des finances publiques.

DOTATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015	CA 2015	Ecart CA 2015 / BP 2015	Ecart CA 2015 / BP 2015	Evolution CA 2015 / CA 2014	Evolution CA 2015 / CA 2014
	(en M€)	(en M€)	(en M€)	(M€)	(%)	(M€)	(%)
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	704,491	628,475	628,180	-0,295	0,0%	-76,311	-10,8%
Dotation générale de décentralisation (DGD)	8,820	8,820	8,820	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Fonds national de dév. de l'apprentissage (1ere partie)	27,756						
Fonds national de dév. de l'apprentissage (2e partie)	53,140						
Dotation pour compensation d'exonérations de fiscalité	10,161	6,198	9,027	2,829	45,6%	-1,135	-11,2%
Dotation pour compensation des primes d'apprentissage	78,862	3,430	7,172	3,742	109,1%	-71,690	-90,9%
TOTAL DOTATIONS	883,231	646,923	653,199	6,276	1,0%	-230,032	-26,0%

- Le total des recettes diverses de fonctionnement s'élève à 149,167 M€, soit une sous-exécution de -4,270 M€ (-2,8%) par rapport au budget primitif 2015 :
 - Cette réalisation inférieure aux prévisions s'explique essentiellement par la très faible exécution des recettes liées aux fonds structurels européens, notamment au titre de la programmation 2014-2020. En effet, sur les 40,890 M€ prévus en recettes de fonctionnement au titre de cette programmation (dont 15,000 M€ pour la Région comme bénéficiaire final et 25,890 M€ destinés à des tiers), l'inscription en recettes au compte administratif ne s'élève qu'à 4,115 M€ et correspond à des avances versées aux tiers dans le cadre de l'action de la Région comme autorité de gestion.
 - La perception de produits financiers pour un montant supérieur de +21,348 M€ au budget primitif 2015 (44,204 M€, soit +93,4%), ainsi que la sur-exécution des autres recettes diverses de fonctionnement (67,882 M€, soit +18,382 M€), au regard notamment d'un versement par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) à la Région de 9,320 M€ au titre de la mise en place du compte personnel de formation, ne suffisent pas à compenser la sous-exécution sur les fonds européens.
 - Par ailleurs le produit perçu au titre de la contribution des familles aux services de restauration et d'hébergement est inférieur de -3,068 M€ à la prévision du budget primitif 2015.

RECETTES DIVERSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2014	BP 2015	CA 2015	Ecart CA 2015 / BP 2015	Ecart CA 2015 / BP 2015	Evolution CA 2015 / CA 2014	Evolution CA 2015 / CA 2014
	(en M€)	(en M€)	(en M€)	(M€)	(%)	(M€)	(%)
RECETTES SUR CREANCES	2,044	1,240	1,244	0,004	0,4%	-0,800	-39,1%
Intérêts perçus	2,044	1,240	1,244	0,004	0,4%	-0,800	-39,1%
RECETTES DIVERSES (yc produits financiers)	212,511	151,546	148,188	-3,358	-2,2%	-64,322	-30,3%
Reversements du FSE Programmation 2007-2013	6,212	15,000	11,755	-3,245	-21,6%	5,543	89,2%
Fonds Européens - Programmation 2014-2020 - Marchés RIDF		15,000	0,000	-15,000	-100,0%	0,000	
Fonds Européens - Programmation 2014-2020 - Tiers bénéficiaires		25,890	4,115	-21,775	-84,1%	4,115	
Contribution des familles aux services de restauration et d'hébergement	23,187	23,300	20,232	-3,068	-13,2%	-2,954	-12,7%
Produit financiers	23,731	22,856	44,204	21,348	93,4%	20,474	86,3%
Divers fonctionnement	159,382	49,500	67,882	18,382	37,1%	-91,500	-57,4%
ICNE (à compter de 2008)	-0,021	0,651	-0,266	-0,917		-0,245	
TOTAL RECETTES DIVERSES	214,534	153,437	149,167	-4,270	-2,8%	-65,367	-30,5%

- Une exécution de la section d'investissement (712,360 M€) supérieure à la prévision budgétaire de +50,095 M€ (soit +7,6% par rapport à la prévision) :
 - Les recettes fiscales de la section d'investissement ont été exécutées à hauteur de 404,515 M€, soit +9,7% par rapport au budget (+35,915 M€) :
 - En effet, le produit brut de redevance pour création de bureaux, commerces et entrepôts (RCBCE) perçu par la Région en 2015 s'est élevé à 154,236 M€ contre 135,000 M€ inscrits au budget (+19,236 M€, soit +14,2%).
 - Par ailleurs, la taxe d'aménagement a été sur-exécutée à hauteur de presque +10 M€ par rapport au budget (34,415 M€, soit +8,815 M€ ou +34,4%), de même que la modulation « Grenelle », en cohérence avec

l'augmentation des consommations de carburants en 2015 (77,058 M€, soit +9,058 M€ ou +13,3%).

RECETTES FISCALES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
Redevance pour création de bureaux, commerces, entrepôts	174,777	135,000	154,236	19,236	14,2%	-20,541	-11,8%
Taxe d'aménagement (TA) et reliquats d'anciennes taxes	25,446	25,600	34,415	8,815	34,4%	8,969	35,2%
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (TASS)		60,000	58,765	-1,235	-2,1%	58,765	
Taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA)		80,000	80,041	0,041	0,1%	80,041	
TICPE Grenelle	67,568	68,000	77,058	9,058	13,3%	9,489	14,0%
TOTAL RECETTES FISCALES	267,792	368,600	404,515	35,915	9,7%	136,724	51,1%

- Le produit de la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES), seule dotation de l'Etat inscrite en section d'investissement, est figé depuis 2008 à **86,089 M€**.

DOTATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	86,089	86,089	86,089	0,000	0,0%	0,000	0,0%
Fonds national de dév. de l'apprentissage (2e partie)	11,860	0,000	0,000	0,000		-11,860	-100,0%
TOTAL DOTATIONS	97,949	86,089	86,089	0,000	0,0%	-11,860	-12,1%

- La réalisation en matière de recettes diverses d'investissement est sensiblement supérieure à la prévision budgétaire (**221,755 M€**, soit +14,179 M€ ou +6,8%) :
 - Outre la légère sur-exécution au niveau du reversement de FCTVA (+3,949 M€ par rapport au budget, soit +5,6%), les autres recettes diverses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 42,486 M€, soit +23,546 M€ par rapport au budget. Ce très haut niveau de réalisation s'explique notamment par le montant des versements des départements franciliens au titre de leur participation aux travaux dans les cités mixtes régionales, qui se sont élevés sur l'année 2015 à 20,660 M€, contre une prévision budgétaire de 3,000 M€.
 - Le produit perçu au titre des amendes de police est en léger retrait par rapport à la prévision du budget primitif 2015 (60,777 M€, soit -1,847 M€).

RECETTES DIVERSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2014 (en M€)	BP 2015 (en M€)	CA 2015 (en M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (M€)	Ecart CA 2015 / BP 2015 (%)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (M€)	Evolution CA 2015 / CA 2014 (%)
RECETTES SUR CREANCES	44,714	44,544	44,544	0,000	0,0%	-0,170	-0,4%
Remboursements en capital	44,714	44,544	44,544	0,000	0,0%	-0,170	-0,4%
RECETTES DIVERSES (yc produits financiers)	172,342	163,032	177,212	14,180	8,7%	4,870	2,8%
Amendes de police	62,489	62,624	60,777	-1,847	-2,9%	-1,712	-2,7%
FCTVA	83,135	70,000	73,949	3,949	5,6%	-9,186	
Fonds Européens - Programmation 2014-2020 - Tiers bénéficiaires		11,468	0,000	-11,468	-100,0%	0,000	
Divers investissement	26,718	18,940	42,486	23,546	124,3%	15,768	59,0%
TOTAL RECETTES DIVERSES	217,056	207,576	221,755	14,179	6,8%	4,699	2,2%

En définitive, **la réalisation du budget primitif 2015 affiche une sur-exécution importante par rapport aux prévisions du budget primitif 2015**. Cette sur-exécution s'explique essentiellement par des recettes fiscales plus dynamiques que prévu, en section de fonctionnement (CVAE brute, TICPE modulation « 2007 ») comme en section d'investissement (RCBCE, taxe d'aménagement, TICPE « Grenelle »), malgré une sous-exécution sur la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens d'investissement qui n'aura toutefois pas d'impact sur l'équilibre du compte administratif 2015⁵, ainsi que par la compensation des transferts de la loi du 5 mars 2014.

⁵ Les fonds européens à percevoir au titre de la programmation 2014-2020, dans le cadre des nouvelles responsabilités régionales d'autorité de gestion, sont inscrits en recettes à hauteur des dépenses exposées pour le compte de l'Union européenne au bénéfice de tiers (en vertu de l'instruction du 11 février 2015 relative au traitement budgétaire et comptable des opérations relatives aux fonds européens pour la programmation 2014-2020).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes BP (M€)	2 400,9	2 593,9	3 135,9	3 451,3	3 642,2	3 779,0	3 683,5	3 725,3	3 915,6	3 979,1	4 015,3	4 093,6
Recettes CA (M€)	2 373,5	2 740,6	3 177,4	3 508,1	3 669,9	3 870,9	3 817,9	3 834,3	3 962,5	4 065,7	4 005,0	4 209,2
Taux de réalisation	98,86%	105,66%	101,32%	101,65%	100,76%	102,43%	103,65%	102,93%	101,20%	102,18%	99,74%	102,82%
Différence (M€)	-27,4	146,7	41,5	56,8	27,7	91,9	134,4	109,0	46,9	86,6	-10,3	115,6

1.1.2. Un accroissement des recettes en 2015 par rapport à 2014

Supérieures aux recettes inscrites au BP 2015, les recettes permanentes de la Région en 2015 (4 209,247 M€) sont par ailleurs en augmentation sensible de +204,212 M€ (+5,1%) par rapport à 2014 (4 005,035 M€).

	Résultats 2014 M€	Résultats 2015 M€	Evolution M€	Evolution en %
Fiscalité	2 592,265	3 099,037	506,772	19,5%
Fiscalité directe (yc rôles supplémentaires)	637,661	799,754	162,093	25,4%
Autres recettes fiscales hors TICPE	904,482	1 157,175	252,694	27,9%
TICPE	1 050,121	1 142,107	91,985	8,8%
Dotations	981,180	739,288	-241,892	-24,7%
Autres recettes	431,591	370,922	-60,668	-14,1%
Total des recettes permanentes	4 005,035	4 209,247	204,212	5,1%

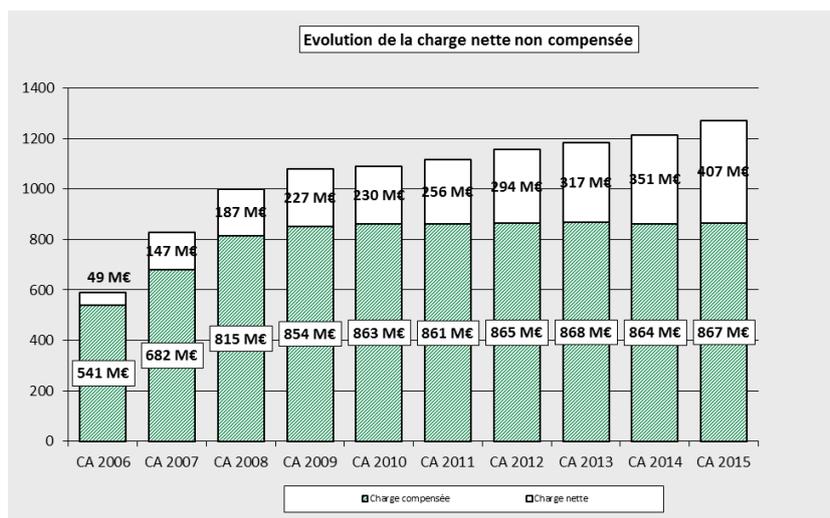
Cette évolution par rapport au CA 2014 s'explique pour l'essentiel par la **forte progression des recettes fiscales** (+506,772 M€, avec +162,093 M€ sur la fiscalité directe locale), au regard d'une part de la fiscalisation des ressources pour l'apprentissage et la formation professionnelle et d'autre part de la poursuite de la participation des collectivités au redressement des comptes publics (-76,311 M€). Par ailleurs, les recettes diverses ont diminué sous l'effet d'une reprise sur provisions en 2015 de 30 M€, après 139 M€ en 2014⁶.

1.1.3. Une inadéquation des financements aux charges et responsabilités transférées à la Région

La compensation financière des transferts de compétences successifs n'a pas été à la hauteur des charges et responsabilités transférées :

- Le coût net de la décentralisation continue donc de s'accroître : la tendance à une stabilisation de la part prise par les dépenses liées à la décentralisation dans l'ensemble des dépenses réelles de la Région ne doit pas occulter l'accroissement du coût net cumulé de la décentralisation, soit 2,5 Md€ de charge nette à fin 2015.

⁶ Deux provisions avaient été constituées en 2010 et 2013, respectivement de 80 M€ et 89 M€.



- L'état des lieux budgétaire sur le secteur des transports publics franciliens a présenté ces dernières années un **différentiel grandissant entre les dépenses assumées par la Région et les ressources attribuées**. L'Etat ne respecte toujours pas ses engagements en recettes prévus dans le cadre des deux protocoles Etat-Région sur les transports publics franciliens, signés en 2011 et en 2013 :

 - le protocole Etat-Région de 2011 prévoyait une recette supplémentaire pour la Région de 200 M€/an, soit un total de 1 Md€ sur la période 2011-2015. Elle n'en a reçu que 559 M€ à ce stade ;
 - le protocole de 2013 actait pour sa part des recettes supplémentaires de 150 M€/an, soit un total de 450 M€ sur la période 2013-2015. La Région n'a bénéficié que de 139 M€.

Le tableau de synthèse ci-dessous fait le bilan des deux protocoles Transports, qui se solde par un manque à gagner de 752 M€ sur la période 2011-2015 :

Recettes associées au Protocole 2011 (M€)	Recette annuelle théorique actée au Protocole 2011 à partir de 2011*	Recette totale théorique période 2011-2015 (5 ans) - (A)	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Recette totale effective CA 2011-CA 2015 (5 ans) - (B)	Manque à gagner CA 2011-CA 2015 (A-B)
RCBCE	113	565	-38	38	52	88	67	207	358
DMTO immobilier d'entreprise									
TSB	20	100	16	15	15	15	15	77	23
TICPE Grenelle	67	335	0	63	68	68	77	275	60
TOTAL Protocole 2011	200	1 000	-22	116	135	171	160	559	441
Recettes associées au Protocole 2013 (M€)	Recette annuelle théorique actée au Protocole 2013 à partir de 2013**	Recette totale théorique période 2013-2015 (3 ans) - (C)			CA 2013	CA 2014	CA 2015	Recette totale effective CA 2013-CA 2015 (3 ans) - (D)	Manque à gagner CA 2013-CA 2015 (C-D)
TASA					0	0	80	80	
TASS					0	0	59	59	
TOTAL Protocole 2013	150	450			0	0	139	139	311
Total Protocoles 2011 + 2013	350	1 450	-22	116	135	171	298	698	752

*Pour mémoire, l'effort supplémentaire acté par la Région au Protocole 2011 s'élève à 200 M€/an

**Pour mémoire, l'effort supplémentaire acté par la Région au Protocole 2013 s'élève à 150 M€/an

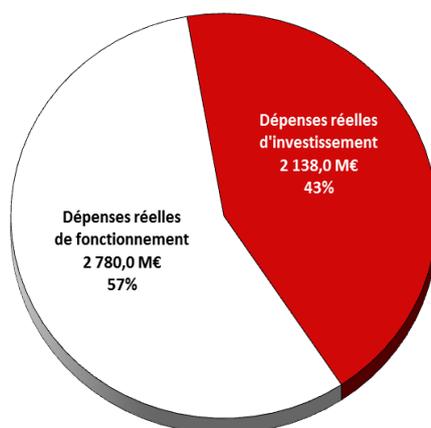
L'état des lieux des recettes régionales plaide donc, au vu des enjeux stratégiques pesant particulièrement sur les compétences transports, développement économique et emploi, pour une **réforme des finances régionales** articulée autour de :

- **l'octroi à la Région de recettes plus dynamiques**, dont la nature et l'évolution sont davantage cohérentes avec les compétences régionales. Le transfert aux régions (à compter de 2017) d'une part départementale de 25% de la CVAE, prévu en LFI 2016, va dans le bon sens, si toutefois la Région peut en tirer un bénéfice net. Une écotaxe régionale pourrait également être une solution pérenne ;

- la **refonte du mécanisme de péréquation des ressources des régions** pour en limiter l'effet pro-cyclique. Dans l'optique d'aboutir à une péréquation efficace, juste et équilibrée, la Région Ile-de-France soutient les pistes de réforme suivantes :
 - o la clarification des objectifs de la péréquation (CVAE et DGF), avec en tout état de cause le souci de ne pas pénaliser les collectivités contributrices qui ont de forts besoins d'équipements à financer ;
 - o la plus grande prise en compte de ressources rapportées au nombre d'habitants et des charges des collectivités. L'introduction d'un critère de charge « nombre d'habitants » irait par exemple dans la bonne direction. En effet, un objectif de convergence des niveaux de ressources/habitants présenterait des avantages pour la Région capitale, qui concentre plus de 18% de la population ;
 - o la prise en compte des « charges de centralité », l'Ile-de-France assurant, compte tenu de sa situation, des dépenses qui bénéficient au pays tout entier.

1.2. Les dépenses réelles

1.2.1. Présentation d'ensemble



Le montant des dépenses réelles réalisées en 2015 (y compris les chapitres financiers⁷) **s'élève au total à 4 918,03 M€**, en hausse par rapport au résultat constaté sur l'exercice 2014 (+ 183,42 M€, soit + 3,9%). L'exécution en fonctionnement s'établit à 2 780,03 M€ (soit 57% du total des dépenses réelles) et l'exécution en investissement à 2 138 M€ (43% du total des dépenses réelles).

L'exécution, rapportée aux 4 949,43 M€ ouverts au BP, correspond à **un taux d'exécution apparemment satisfaisant de 99,4% (100% hors chapitres financiers)**.

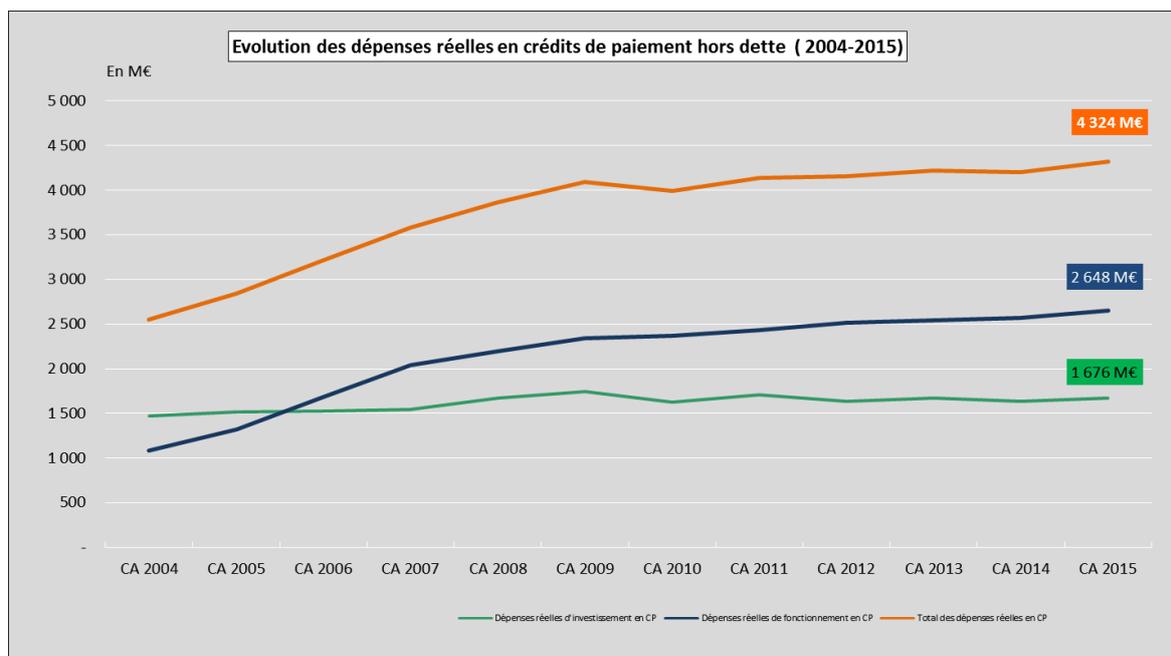
Rapporté aux 5 009,3 M€ ouverts au budget primitif et au budget supplémentaire (BS) voté dans le cadre de la délibération n° CR 55-15 du 18 juin 2015 portant diverses dispositions d'ordre budgétaire et financier, le taux d'exécution recule toutefois à 98,2 %.

Hors chapitres financiers, les dépenses régionales s'établissent à 4 324,18 M€ en crédits de paiement, en progression de +120,08 M€ soit +2,9% par rapport à l'exécution constatée en 2014, avec une dynamique plus forte des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement :

- les dépenses de fonctionnement s'établissent à 2 648,27 M€, soit une progression de +3,2% par rapport au CA 2014 (2 566,21 M€) alors même que le taux d'inflation est de 0% sur 2015⁸;
- les dépenses d'investissement s'établissent à 1 675,91 M€, soit une progression de +2,3% par rapport au CA 2014 (1 637,89 M€).

⁷ Le total relatif aux chapitres financiers s'entend hors opérations sur ligne de crédits à long terme sur encours variable (cf. chapitre 923 – Dettes et autres opérations financières de l'annexe réglementaire M71).

⁸ Source INSEE.



▪ La structure générale des dépenses réelles

La structure générale des dépenses réelles réalisées en 2015 évolue sensiblement par rapport à celle observée l'année précédente, avec notamment une hausse en valeur et en proportion de la charge de la dette dans le total des dépenses régionales.

	CA 2014		CA 2015		Evolution CA 2014/2015
	Réalisation en M€	Part en %	Réalisation en M€	Part en %	
Dépenses d'intervention	4204,1	88,8%	4324,2	87,9%	2,9%
<i>Investissement</i>	1637,9	34,6%	1675,9	34,1%	2,3%
<i>Fonctionnement</i>	2566,2	54,2%	2648,3	53,8%	3,2%
Charge de la dette et autres mouvements financiers	530,5	11,2%	593,8	12,1%	11,9%
TOTAL DEPENSES REELLES	4734,6	100%	4918,0	100%	3,9%

Ainsi, si les dépenses d'intervention ont augmenté en valeur absolue entre 2014 et 2015, leur poids relatif dans le total des dépenses réelles a diminué sur la période, passant de 88,8% à 87,9% du budget exécuté. Les dépenses d'intervention en investissement progressent de +2,3% en valeur par rapport à 2014, mais la part de ces dépenses dans le total des dépenses régionales diminue, passant de 34,6% en 2014 à 34,1% en 2015. De leur côté, les dépenses d'intervention de la Région en fonctionnement continuent de progresser fortement en valeur absolue (+3,2%).

Cette baisse relative du poids des dépenses d'intervention et de structure s'explique par la progression des dépenses financières, qui ont connu une très forte augmentation en valeur absolue (11,9%) et en termes relatifs en 2015 et représentent désormais près de 12,1% du total des dépenses réelles régionales (contre 11,2% en 2014). La hausse de ces dépenses traduit l'augmentation continue de la charge de la dette, en dépit de conditions financières particulièrement favorables ; ces dépenses à caractère financier font l'objet d'une analyse détaillée (1.2.3).

1.2.2. Les dépenses sectorielles

Hors chapitres financiers, les dépenses régionales s'établissent à 4 324,18 M€ en 2015, soit une progression de +2,9% par rapport à l'exécution constatée au CA 2014.

D'un montant de 3 994,86 M€ en 2010, le budget régional a été multiplié par 1,08 sur la période, soit un taux de croissance annuel moyen de +1,60% depuis 2010 supérieur au taux d'inflation annuel moyen de 0,50% depuis 2010.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES DEPENSES REELLES HORS CHAPITRES FINANCIERS

SECTEURS	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2010-2015 En M€
FONCTIONNEMENT INSTITUTION REGIONALE (hors ADL)	179,467	182,872	193,888	200,096	195,931	192,475	+13,01
Patrimoine, moyens généraux et communication	68,158	70,828	78,333	77,442	70,146	61,649	-6,51
- Patrimoine	46,902	52,122	56,629	55,154	47,972	40,733	-6,17
- Communication	12,087	12,078	12,380	13,117	11,321	9,126	-2,96
- Services informatiques	9,169	6,627	9,324	9,172	10,852	11,790	+2,62
Agents du siège et groupe d'élus	111,309	112,044	115,555	122,654	125,785	130,826	+19,52
PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES	381,696	387,077	402,309	415,579	428,814	440,295	+58,60
dont : - Agents du siège et groupe d'élus	111,309	112,044	115,555	122,654	125,785	130,826	+19,52
- Agents des lycées (ADL)	270,387	275,032	286,754	292,925	303,029	309,468	+39,08
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	7,619	8,075	7,502	6,299	5,799	5,734	-1,88
CITOYENNETÉ	3,482	3,028	3,687	4,692	4,878	5,899	+2,42
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	1 017,063	959,125	861,104	899,684	920,520	942,610	-74,45
dont : - Enseignement du second degré hors ADL	746,676	684,093	574,351	606,758	617,491	633,142	-113,53
- dont Agents des lycées	270,387	275,032	286,754	292,925	303,029	309,468	+39,08
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	87,928	59,464	50,871	50,375	38,517	57,566	-30,36
TOURISME	26,472	28,066	30,407	23,170	27,482	24,342	-2,13
SPORT ET LOISIRS	35,570	37,379	45,950	43,778	45,333	51,253	+15,68
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	226,033	228,672	238,900	233,008	231,815	237,275	+11,24
dont : - Formations sanitaires et sociales	158,158	160,700	166,398	168,344	173,050	183,672	+25,51
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	1 129,899	1 287,216	1 353,375	1 398,422	1 381,041	1 459,379	+329,48
dont : - Transport en commun	952,991	1 143,801	1 188,922	1 270,963	1 293,383	1 320,975	+367,98
- Mobilités	159,617	130,976	143,658	119,360	78,658	121,719	-37,90
- Transports de marchandise en site propre	17,291	12,439	20,795	8,099	9,000	16,684	-0,61
SÉCURITÉ	22,615	19,641	14,773	18,896	16,976	22,641	+0,03
POLITIQUE DE LA VILLE	31,028	51,300	56,781	65,399	66,161	67,900	+36,87
LOGEMENT	170,325	175,997	155,985	138,994	131,146	132,245	-38,08
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	632,252	639,279	659,575	658,262	644,923	646,806	+14,55
dont : - Formation professionnelle	260,162	248,748	258,680	261,888	274,435	312,430	+52,27
- Apprentissage	328,813	352,794	365,669	363,767	338,321	303,187	-25,63
- Emploi	43,277	37,736	35,226	32,607	32,167	31,189	-12,09
CULTURE	73,769	77,330	79,444	91,546	92,405	84,833	+11,06
AMENAGEMENT	94,873	97,165	108,325	113,664	119,792	124,661	+29,79
COOPÉRATION INTERRÉGIONALE	2,171	0,564	0,453	0,648	0,225	0,033	-2,14
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	107,155	113,267	115,596	102,751	86,731	89,567	-17,59
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	97,398	102,003	116,597	113,951	122,014	114,324	+16,93
dont : - Développement économique	58,187	67,349	78,139	73,266	74,082	69,634	+11,45
- Innovation	33,853	29,896	30,488	31,440	38,138	32,535	-1,32
- Technologie de l'information et de la communication	5,357	4,757	7,969	9,245	9,793	12,154	+6,80
RECHERCHE	49,745	70,934	58,447	56,615	72,200	60,528	+10,78
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	-	-	-	-	-	4,115	+4,11
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers)	3 994,860	4 141,375	4 151,661	4 220,982	4 204,104	4 324,183	329,323

(1) - Les montants par secteur sont présentés en référence à la nomenclature budgétaire en vigueur lors de l'exercice 2015

(2) - Les données relatives aux agents des lycées (ADL) sont doublement présentées à des fins informatives, sur les secteurs "Personnel et Ressources humaines" et "Enseignement du secondaire", mais ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

A. Les autorisations de programme et d'engagement

• Les autorisations de programme

Sur les 2 337,02 M€ d'autorisations de programme ouvertes au budget primitif 2015, **seuls 1 556,65 M€ ont été affectés au cours de l'exercice, soit un taux d'exécution de 66,6%, correspondant au taux d'exécution le plus bas observé sur l'ensemble de la mandature 2010-2015. Ce niveau d'affectation s'inscrit par ailleurs en baisse significative par rapport au niveau des affectations 2014, en valeur absolue (-113,43 M€) comme en valeur relative (taux d'exécution du budget de 69,3% en 2014), et traduit un repli évident de l'ambition de la précédente mandature en matière de politique d'investissement.**

Cette sous-exécution manifeste des autorisations de programme en investissement s'explique principalement par la pratique d'un « gel » sur les AP votées au budget 2015, mise en évidence dans le cadre du débat budgétaire pour 2016, consistant à afficher des autorisations de programme fictives à des fins d'affichage, soit -723,11 M€ au budget 2015, dont :

- un volume d'AP « gelées » de 441,50 M€ sur le seul budget des transports (sur un budget d'investissement de 1 002,5 M€ soit 44% du budget voté) ;
- un montant de 65,81 M€ sur le budget des lycées (soit 15% du budget voté) ;
- un montant de 44,50 M€ sur le budget de l'environnement (soit 39% du budget voté) ;
- et un montant de 35,50 M€ sur le budget du développement économique (soit 23% du budget voté).

Si cette pratique tend à expliquer les niveaux relativement limités d'exécution par rapport au budget voté, elle explique également la baisse en valeur absolue des affectations par rapport à l'exécution 2014, puisque le volume des montants gelés a augmenté significativement entre les deux exercices budgétaires alors que le budget en AP diminuait de 72,44 M€ entre le BP 2014 et le BP 2015, conduisant de fait à une diminution du disponible budgétaire.

La sous-exécution totale s'élève à -780,37 M€ sur l'ensemble des secteurs régionaux. Elle s'explique en grande partie par le gel initial en autorisations de programme sur l'ensemble des secteurs qui s'élevait à -723,11 M€, soit 31% du budget primitif voté, soit à titre comparatif un montant en valeur absolue plus élevé que le budget réalisé en 2015 sur le secteur des transports (552,93 M€).

Cette sous-exécution est particulièrement notable sur les principales politiques sectorielles de l'action régionale, pour lesquelles la pratique du « gel » a été la plus utilisée :

Sur le secteur des transports, seuls 552,93 M€ d'autorisations de programme ont été affectés en 2015 sur un montant de 1 002,50 M€ inscrits au budget primitif, soit une sous-exécution de -449,57 M€ par rapport au BP ouvert en 2015 et un taux d'affectation de 55,2 % du BP, en baisse également de -13,89 M€ par rapport au CA 2014.

La sous-exécution s'explique en grande partie par le gel initial sur ce secteur, de 441,50 M€ au global en 2015, notamment sur les principaux programmes d'infrastructures de transports :

- le programme « Liaisons ferroviaires » a fait l'objet en 2015 d'affectations d'autorisations de programme à hauteur de 66,66 M€, sur 294 M€ votés au budget dont 175 M€ d'autorisations de programme gelées. Au final, 23% des crédits affichés ont été réellement affectés ;

- le programme « Métro » a fait l'objet d'une affectation de 54,45 M€ d'autorisations de programme sur une dotation de 125 M€, soit seulement 43,6% des crédits votés, mais le gel s'élevait à 75 M€.

Sur le secteur de l'enseignement du second degré, 380,51 M€ ont été affectés en 2015 pour 435,25 M€ inscrits au budget primitif, la sous-exécution de -54,74 M€ correspondant peu ou prou au gel de 65,81 M€ d'AP décidé sur ce secteur, dont 50,71 M€ gelés initialement sur l'action « Restructuration, réhabilitation, rénovation, extension de lycées » du programme « Rénovation des lycées publics ».

Sur le secteur du développement économique, la sous-exécution s'est élevée à -58,87 M€ par rapport au BP (98,43 M€ affectés contre 157,30 M€ inscrits au budget primitif dont 35,50 M€ d'autorisations de programme gelées), en baisse de -31,43 M€ par rapport au CA 2014. La sous-exécution est concentrée sur le programme « Soutien à la création et au développement des entreprises » avec un montant affecté de 21,15 M€ pour un BP de 49,12 M€, qui avait fait l'objet d'un gel initial de 20 M€ en AP.

Au-delà de la problématique du gel, le montant des affectations a également connu des évolutions contrastées selon les différents secteurs de la politique régionale liées à des contraintes opérationnelles (affectations pour achèvement d'opérations au titre du précédent CPER, dispositif qui ne rencontre pas son public cible, baisse des demandes de financement...) :

Sur le secteur de l'aménagement, 72,48 M€ ont été affectés sur un BP 2015 de 114,50 M€, soit une sous-exécution de -42,02 M€. Le gel initial s'élevant à 24 M€ sur le secteur, il n'explique qu'en partie cette sous-exécution, concentrée sur l'action « Territoires d'intérêt régional et national » et qui résulte des délais liés à la signature d'un nouveau contrat de plan Etat-Région, ce qui n'a pas permis de mobiliser l'ensemble des dotations inscrites en prévision sur ces problématiques au BP 2015.

Sur le secteur de la culture, la sous-exécution s'est élevée à -14,73 M€ par rapport au BP, en baisse de -3,01 M€ par rapport au CA 2014 avec un gel initial de 7,20 M€. Cette sous-exécution est notable sur l'action « Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle ». Cette action permet de soutenir la construction, les travaux d'extension ou d'aménagement de différents types de lieux de diffusion et de création culturelle sur le territoire francilien. 5,79 M€ ont été affectés sur un BP 2015 de 13,91 M€ du fait d'une baisse des demandes de financement sur ce type de projets ou leurs reports depuis le renouvellement des exécutifs locaux en 2014.

Sur le secteur des fonds structurels européens, comme décrit précédemment, aucune affectation en autorisation de programme n'a pu être réalisée sur ce premier exercice de pleine compétence.

* * * * *

Bien qu'en baisse par rapport à fin 2014, le niveau des restes à mandater sur AP affectées, de 5 756 M€ à fin 2015, nécessitera encore d'importants besoins en crédits de paiement sur les prochains exercices⁹. Il représente en effet 3 ans et 5 mois d'exécution des crédits de paiement d'investissement.

⁹ Cf. « les engagements pluriannuels » du tome 2 du CA 2015.

Années	AP Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2015	AP affectées en 2015	AP caduques en 2015	AP clôturées ou prorogées en 2015	CP consommés en 2015	Restes à mandater sur AP affectées au 31/12/2015
1993-1999	117 588 845,24	-	-	-74 348,33	177 407,84	117 337 089,07
2000	72 030 928,95	-	-	-9 209,20	2 614 273,14	69 407 446,61
2001	93 131 196,59	-	-	-4 998,47	5 164 909,73	87 961 288,39
2002	109 633 459,95	-	-	-101 609,55	453 881,61	109 077 968,79
2003	116 456 464,28	-	-	-10 698,52	19 471 385,13	96 974 380,63
2004	113 068 791,80	-	-	-108 092,90	1 505 753,22	111 454 945,68
2005	92 374 373,63	-	-	-37 300,76	19 199 620,77	73 137 452,10
2006	188 621 322,29	-	-	-6 130 504,67	26 449 089,54	156 041 728,08
2007	233 865 834,51	-	-	-2 116 378,64	32 032 317,36	199 717 138,51
2008	256 426 190,27	-	-	-8 621 023,54	41 488 355,77	206 316 810,96
2009	189 518 833,89	-	-	-22 203 827,44	55 597 328,23	111 717 678,22
2010	351 922 583,81	-	-	-17 997 275,48	154 284 032,28	179 641 276,05
2011	505 275 099,51	-	-	-42 016 719,59	124 761 616,03	338 496 763,89
2012	874 100 583,86	-	-6 955 063,73	-27 500 512,97	346 223 590,01	493 421 417,15
2013	1 216 481 165,25	-	-	-9 253 991,17	366 767 400,81	840 459 773,27
2014	1 489 692 060,02	-	-	-2 538 211,53	313 719 538,99	1 173 434 309,50
2015	-	1 556 647 580,83	-475 519,59	-	164 514 528,07	1 391 657 533,17
Totaux	6 020 187 733,85	1 556 647 580,83	-7 430 583,32	-138 724 702,76	1 674 425 028,53	5 756 255 000,07

TABEAU RECAPITULATIF - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SECTEURS	2014						2015						Evolution CA 2015 / 2014	
	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION <i>dont :- Patrimoine et moyens généraux</i>	7,73		7,73	7,62	-0,12	98,5%	10,00		10,00	9,47	94,7%	+ 1,86	24,4%	
- Communication	2,60		2,60	2,54	-0,06	97,5%	4,00		4,00	3,82	95,5%	+ 1,29	50,7%	
- Services informatiques	0,40		0,40	0,35	-0,05	87,5%	0,40		0,40	0,30	75,0%	-0,05	-14,3%	
- Ressources humaines	4,63		4,63	4,63	0,00	100,0%	5,50		5,50	5,25	95,5%	+ 0,62	13,4%	
	0,10		0,10	0,10	0,00	100,0%	0,10		0,10	0,10	100,0%	+ 0,00	2,0%	
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	3,15		3,15	1,89	-1,26	59,9%	3,40		3,40	2,34	68,9%	+ 0,46	24,1%	
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	424,15		424,15	366,63	-57,52	86,4%	435,25	-2,36	432,89	380,51	87,4%	+ 13,88	3,8%	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	69,00		69,00	52,77	-16,23	76,5%	69,00		69,00	58,12	84,2%	+ 5,35	10,1%	
TOURISME	5,00		5,00	4,86	-0,14	97,2%	5,00		5,00	4,21	84,3%	-0,65	-13,3%	
SPORT ET LOISIRS	54,70		54,70	37,48	-17,22	68,5%	26,00	3,57	29,57	29,49	3,49	-7,98	-21,3%	
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE <i>dont :- Formations sanitaires et sociales</i>	69,06		69,06	40,37	-28,69	58,5%	54,70		54,70	28,46	52,0%	-11,91	-29,5%	
	3,30		3,30	2,82	-0,48	85,3%	2,80		2,80	2,10	75,2%	-0,71	-25,3%	
TRANSPORTS ET MOBILITÉS <i>dont :- Transport en commun de voyageurs</i>	999,50		999,50	566,82	-432,68	56,7%	1 002,50	0,00	1 002,50	552,93	55,2%	-13,89	-2,5%	
- Mobilités	787,00	5,77	792,77	453,16	-339,84	57,6%	790,00	-13,61	776,39	419,09	53,0%	-34,07	-7,5%	
- Transports de marchandises en site propre	166,00	-5,77	160,23	100,75	-65,25	60,7%	166,00	17,60	183,60	126,12	76,0%	+ 25,37	25,2%	
	46,50		46,50	12,91	-33,59	27,8%	46,50	-3,99	42,51	7,72	16,6%	-5,19	-40,2%	
SÉCURITÉ	26,00		26,00	18,59	-7,41	71,5%	11,25	2,36	13,61	6,72	59,7%	-11,87	-63,9%	
POLITIQUE DE LA VILLE	78,00		78,00	51,66	-26,34	66,2%	40,00		40,00	34,79	87,0%	-16,87	-32,7%	
LOGEMENT	173,00		173,00	130,89	-42,11	75,7%	162,50	0,00	162,50	127,58	78,5%	-3,31	-2,5%	
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI <i>dont :- Formation professionnelle</i>	37,60		37,60	29,67	-7,93	78,9%	37,60		37,60	30,81	81,9%	+ 1,14	3,8%	
- Apprentissage	0,30		0,30	0,13	-0,17	43,4%	0,30		0,30	0,10	31,8%	-0,03	-26,7%	
- Emploi	37,30		37,30	29,53	-7,77	79,2%	37,30		37,30	30,71	82,3%	+ 1,18	4,0%	
	-		-	-	0,00	0,0%	-		-	0,00	-	+ 0,00	-	
CULTURE	34,10		34,10	22,38	-11,72	65,6%	34,10	-3,57	30,53	19,37	56,8%	-3,01	-13,4%	
AMÉNAGEMENT	119,50		119,50	113,30	-6,20	94,8%	114,50		114,50	72,48	63,3%	-40,82	-36,0%	
COOPÉRATION INTERRÉGIONALE	2,20		2,20	-	-2,20	0,0%	2,20		2,20	-	0,0%	+ 0,00	-	
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	108,73	0,00	108,73	72,80	-35,93	67,0%	113,60	0,00	113,60	73,24	64,5%	+ 0,44	0,6%	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC <i>dont :- Développement économique</i>	165,04		165,04	129,86	-35,18	78,7%	157,30		157,30	98,43	62,6%	-31,43	-24,2%	
- Innovation	98,85		98,85	72,89	-25,96	73,7%	91,00		91,00	50,38	55,4%	-22,51	-30,9%	
- Technologies de l'information et de la communication	39,29		39,29	33,98	-5,31	86,5%	39,50		39,50	28,44	72,0%	-5,54	-16,3%	
	26,90		26,90	22,99	-3,91	85,5%	26,80		26,80	19,61	73,2%	-3,38	-14,7%	
RECHERCHE	33,00		33,00	22,50	-10,50	68,2%	33,00		33,00	27,69	83,9%	+ 5,20	23,1%	
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS							25,12		25,12	-	0,0%	+ 0,00	-	
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	2 409,46	0,00	2 409,46	1 670,08	-739,38	69,3%	2 337,02	0,00	2 337,02	1 556,65	66,6%	-780,37	-6,8%	
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 409,46	0,00	2 409,46	1 670,08	-739,38	69,3%	2 311,90	0,00	2 311,90	1 556,65	67,3%	-755,25	-6,8%	

- **Les autorisations d'engagement**

Les autorisations d'engagement ouvertes en 2015 s'élevaient à 2 409,40 M€ après prise en compte des autorisations ouvertes dans le cadre de la délibération n° CR 55-15 (+94,08 M€). **Le total affecté en cours d'exercice s'établit à 2 277,58 M€ soit un taux de réalisation de 98,4% des crédits ouverts au BP (94,5 % des crédits ouverts après BS), en progression +83,16 M€ soit +3,8 % par rapport au CA 2014.**

La problématique du gel est moins prégnante en fonctionnement, puisque « seuls » 49,9 M€ ont été gelés en autorisations d'engagement sur 2015, soit 2,15 % du BP.

Pour la quasi-totalité des secteurs, le taux d'affectation par rapport au BP est supérieur à 90 %, avec un niveau moyen d'affectation de 98,4%, compte tenu notamment de la progression du volume d'affectation sur les secteurs de la formation professionnelle et des transports.

Au sein du secteur formation professionnelle, apprentissage et emploi, la formation professionnelle présente un niveau d'exécution supérieur au BP 2015 de +54,18 M€ (soit un taux d'affectation de 119,2%, et +49,48 M€ par rapport au CA 2014) qui s'explique par les transferts de compétence de l'Etat à la Région dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Les ajustements des dépenses compensés en recettes ont été opérés en cours d'année lors du budget supplémentaire avec une inscription d'autorisations d'engagement supplémentaires de 47,08 M€ et de 40,87 M€ en crédits de paiement de fonctionnement. Des transferts au sein du secteur ont, en sus des crédits inscrits au BS, été opérés pour répondre aux besoins supplémentaires sur les programmes « Mesures d'insertion professionnelle » et « Rémunération des stagiaires ».

Le secteur des transports présente un niveau d'exécution supérieur au BP de 43,58 M€ (soit un taux d'affectation de 105,4%, soit + 60,39 M€ par rapport au CA 2014).

Ce dépassement est dû au financement par la Région de la mesure Passe Navigo à tarif unique dès le 1^{er} septembre 2015 dont le financement s'est fait en cours d'année par l'inscription de 47 M€ supplémentaires en autorisations d'engagement et 27 M€ en crédits de paiement répartis dans le cadre du budget supplémentaire comme suit :

- soit 30 M€ en autorisations d'engagement sur la contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens pour la participation de la Région au financement du Passe Navigo à tarif unique ;
- soit 17 M€ en autorisations d'engagement sur l'action « Carte Imagine R » liés à l'impact de la mise en place de Navigo « toutes zones » sur Imagine R Etudiants prévu dans la convention relative à Navigo « toutes zones » approuvée par délibération n° CR 57-15 du 18 juin 2015.

Au final, le montant de la contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens, s'est ainsi élevé en 2015 à 664,15 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

La participation de la Région au financement de la carte Imagine R s'est élevée en 2015 à hauteur de 77,37 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, soit :

- 56,87 M€ en faveur du dispositif général d'Imagine R prévu dans la convention relative à Imagine R approuvée par la délibération n° CR 63-14 du 21 novembre 2014 ;
- 17 M€ liés à l'impact de la mise en place de Navigo « toutes zones » sur Imagine R Etudiants prévue dans la convention relative à Navigo « toutes zones » approuvée par délibération n° CR 57-15 du 18 juin 2015 ;
- 3,50 M€ en faveur de la mise en place de Navigo « toutes zones » sur Imagine R Scolaires prévue dans l'avenant à la convention relative à Navigo « toutes zones » approuvé par la délibération n° CR 72-15 du 10 juillet 2015 dont le financement a été assuré par des redéploiements internes au sein du secteur.

* * * * *

Au 31/12/2015, le niveau des restes à mandater sur AE affectées sera supérieur de + 42,8 M€ par rapport au niveau des restes à mandater constatés au CA 2014¹⁰.

- Sur les autorisations d'engagement affectées

Années	AE Affectées non couvertes par des CP au 01/01/2015	AE affectées en 2015	AE caduques en 2015	AE clôturées ou prorogées en 2015	CP consommés en 2015	Restes à mandater sur AE affectées au 31/12/2015
2005	10 946 052,67	-	-	-6 752,05	-	10 939 300,62
2006	28 542 818,50	-	-	-	-	28 542 818,50
2007	17 045 996,58	-	-	-1 257,30	5 317,32	17 039 421,96
2008	14 177 196,59	-	-	-44 375,28	-	14 132 821,31
2009	15 738 481,37	-	-	-30 501,96	25 978,83	15 682 000,58
2010	23 006 398,34	-	-	-275 170,93	905 730,70	21 825 496,71
2011	44 986 833,43	-	-	-10 748 409,51	10 625 847,09	23 612 576,83
2012	54 462 603,79	-	-1 880 240,83	-1 736 112,77	14 015 638,33	36 830 611,86
2013	160 081 610,25	-	-	-3 587 171,75	75 210 130,16	81 284 308,34
2014	340 142 555,92	-	-2 466,91	-7 215 871,04	202 875 466,50	130 048 751,47
2015	-	2 277 576 210,70	-5 318 613,29	-	1 900 307 363,76	371 950 233,65
Totaux	709 130 547,44	2 277 576 210,70	-7 201 321,03	-23 645 622,59	2 203 971 472,69	751 888 341,83

¹⁰ Cf. « les engagements pluriannuels » du tome 2 du CA 2015

TABLEAU RECAPITULATIF - LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SECTEURS	2014							2015							Evolution CA 2015 / 2014	
	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP		BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	AFFECTATIONS	ECART / BP	Taux d'exécution / au BP	en M€	en %	
FONCTIONNEMENT INSTITUTION REGIONALE (hors ADL)																
Patrimoine, moyens généraux et communication	64,88	- 3,13	61,75	60,13	- 4,76	92,7%	61,92		61,92	58,23	- 3,69	94,0%	-1,90	-3,2%		
- Patrimoine	61,72	- 3,13	58,59	57,24	- 4,49	92,7%	58,42		58,42	54,98	- 3,43	94,1%	-2,25	-3,9%		
- Communication	43,77	- 3,13	40,64	40,57	- 3,20	92,7%	40,92		40,92	39,63	- 1,28	96,9%	-0,94	-2,3%		
- Services Informatiques	12,50		12,50	11,21	- 1,29	89,7%	11,50		11,50	9,35	- 2,15	81,3%	-1,86	-16,6%		
Agents du siège et groupe d'élus	5,45		5,45	5,45	-	100,0%	6,00		6,00	6,00	-	100,0%	+0,55	10,1%		
	3,16		3,16	2,89	- 0,27	91,5%	3,51		3,51	3,25	- 0,26	92,6%	+0,36	12,4%		
PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES																
dont : - Agents du siège et groupe d'élus	4,00		4,00	3,73	- 0,27	93,3%	4,32		4,32	4,06	- 0,26	94,0%	+0,33	8,7%		
- Agents des lycées (ADL) 1	3,16		3,16	2,89	- 0,27	91,5%	3,51		3,51	3,25	- 0,26	92,6%	+0,36	12,4%		
	0,84		0,84	0,84	-	100,0%	0,81		0,81	0,81	-	100,0%	-0,03	-3,7%		
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES																
CITOYENNETÉ	7,30	- 0,00	7,30	5,85	- 1,45	80,1%	7,81		7,81	6,07	- 1,74	77,7%	+0,22	3,7%		
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	250,24		250,24	245,55	- 4,69	98,1%	269,56		269,56	264,32	- 5,24	98,1%	+18,77	7,6%		
dont : - Enseignement du second degré hors ADL	249,40		249,40	244,71	- 4,69	98,1%	268,75		268,75	263,51	- 5,24	98,0%	+18,80	7,7%		
- Agents des lycées (ADL) 1	0,84		0,84	0,84	-	100,0%	0,81		0,81	0,81	-	100,0%	-0,03	-3,7%		
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7,21		7,21	7,21	- 0,00	100,0%	6,56		6,56	6,22	- 0,34	94,8%	-0,99	-13,7%		
TOURISME	23,71		23,71	22,99	- 0,72	97,0%	21,00		21,00	21,00	- 0,00	100,0%	-1,99	-8,7%		
SPORT ET LOISIRS	10,12	0,00	10,12	9,88	- 0,24	97,6%	10,47		10,47	9,90	- 0,57	94,5%	+0,02	0,2%		
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	189,22		189,22	187,50	- 1,72	99,1%	192,66		192,66	189,81	- 2,85	98,5%	+2,32	1,2%		
dont : - Formations sanitaires et sociales	177,27		177,27	177,01	- 0,26	99,9%	181,47		181,47	179,54	- 1,92	98,9%	+2,53	1,4%		
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	785,68		785,68	785,97	- 1,71	99,8%	800,78		800,78	844,36	43,58	105,4%	+60,39	7,7%		
SECURITÉ	3,35	0,44	3,79	3,79	0,44	113,1%	3,05		3,05	2,85	- 0,20	93,3%	-0,95	-24,9%		
POLITIQUE DE LA VILLE	9,00	- 0,44	8,56	6,36	- 2,64	70,6%	5,30		5,30	5,11	- 0,19	96,3%	-1,25	-19,7%		
LOGEMENT	1,29		1,29	1,21	- 0,08	93,8%	0,88		0,88	0,75	- 0,13	85,0%	-0,46	-38,4%		
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	693,90	0,00	693,90	656,74	- 37,16	94,6%	652,06		699,14	656,04	3,98	100,6%	-0,70	-0,1%		
dont : - Services communs	8,40	0,36	8,76	8,76	0,36	104,3%	8,40		9,01	8,27	- 0,13	98,4%	-0,49	-5,6%		
- Formation professionnelle	281,30	6,32	287,62	287,62	6,32	102,2%	282,92		337,10	337,10	54,18	119,2%	+49,48	17,2%		
- Apprentissage	350,55	- 6,68	343,87	320,30	- 30,25	91,4%	307,05		299,34	275,88	- 31,17	89,8%	-44,42	-13,9%		
- Emploi	53,65		53,65	40,06	- 13,59	74,7%	53,69		53,69	34,79	- 18,90	64,8%	-5,28	-13,2%		
CULTURE	63,10	2,00	65,10	64,22	- 1,12	101,8%	65,66		65,66	63,80	- 1,86	97,2%	-0,42	-0,7%		
AMENAGEMENT	28,40		28,40	28,01	- 0,39	98,6%	28,04		28,04	27,40	- 0,64	97,7%	-0,61	-2,2%		
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	36,41	0,00	36,41	35,83	- 0,58	98,4%	39,76		39,76	37,79	- 1,97	95,0%	+1,96	5,3%		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI	47,37		47,37	43,93	- 3,44	92,7%	46,34		46,34	37,62	- 8,72	81,2%	-6,31	-14,4%		
dont : - Développement économique	30,37		30,37	28,71	- 1,66	94,5%	33,47		33,47	28,01	- 5,46	83,7%	-0,70	-2,4%		
- Innovation	13,09		13,09	11,84	- 1,25	90,5%	9,16		9,16	6,78	- 2,38	74,0%	-5,06	-42,7%		
- Technologies de l'information et de la communication	3,91		3,91	3,38	- 0,53	86,6%	3,71		3,71	2,83	- 0,88	76,3%	-0,56	-16,4%		
RECHERCHE	25,80	0,30	26,10	25,98	0,18	100,7%	19,90		19,90	19,05	- 0,85	95,7%	-6,93	-26,7%		
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	-		-	-	-	-	78,06		78,06	22,95	- 55,11	29,4%	+29,95			
TOTAL DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	2 253,34	- 0,83	2 252,51	2 194,42	- 58,92	97,4%	2 315,32	94,08	2 409,40	2 277,58	- 37,75	98,4%	+ 83,16	3,8%		
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 253,34	- 0,83	2 252,51	2 194,42	- 58,92	97,4%	2 237,27	94,08	2 331,35	2 254,63	- 17,36	100,8%	+ 60,21	2,7%		

B. Les dépenses en crédits de paiement

• Les crédits de paiement d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors chapitres financiers) s'établissent à **1 675,91 M€** à la fin de l'année, soit un taux de consommation de 99,2 % du BP voté, correspondant à une augmentation de + 38,02 M€ par rapport au CA 2014 (+2,3 %).

L'analyse de l'exécution fait tout d'abord apparaître des taux de consommation supérieurs au budget ouvert sur cinq secteurs d'intervention de la Région. Ces niveaux d'exécution ont été rendus possibles par des redéploiements de crédits à partir de secteurs présentant une sous-consommation par rapport à leur dotation initiale au BP 2015, notamment les secteurs des lycées (-22,53 M€ par rapport au BP voté) et des transports (-7,86 M€ par rapport au BP voté).

Le secteur de l'aménagement : 97,30 M€ ont été mandatés en 2015, soit un dépassement du BP de 15,80 M€ correspondant principalement à la montée en puissance des dépenses liées aux projets subventionnés par la Région dans le cadre du CPER 2007-2013 (prolongé jusqu'en 2014), entrant aujourd'hui en phase avancée et générant d'importants appels de fonds ; 45,66 M€ ont ainsi été mandatés au titre des programmes d'actions des territoires d'intérêt régional et national (TIRN), à rapporter à une dotation initiale au BP de 25 M€.

Le secteur de l'enseignement supérieur : 50,87 M€ ont été mandatés en 2015 sur ce secteur, soit un taux de réalisation du BP de 127,2% et une évolution en valeur de CA à CA de +19,80 M€. Comme sur le secteur de l'aménagement, cette progression découle de l'accélération du rythme de mandatement sur les opérations relevant du précédent CPER 2007-2014 qui sont arrivées à maturité et génèrent d'importants appels de fonds du fait des retards dans la mise en œuvre des projets.

Le secteur de la recherche : 38,46 M€ ont été mandatés en 2015 sur ce secteur. En dépit d'une baisse relative du niveau d'exécution par rapport à 2014 (-8 M€), les appels de fonds à honorer sur 2015 sur les principaux programmes (soutien aux domaines d'intérêt majeur, soutien à la recherche hors DIM) ont conduit à dépasser l'enveloppe initialement prévue au budget.

Le secteur de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi : 24,65 M€ ont été mandatés sur le programme « Construction et travaux dans les CFA » sur une dotation inscrite au BP 2015 de 20,70 M€.

Le secteur de la sécurité : 19,26 M€ ont été mandatés en 2015 sur ce secteur, soit +6,61 M€ par rapport à 2014, progression qui doit être nuancée dans la mesure où le budget voté sur ce secteur a baissé de -47,4% entre 2014 et 2015 (6 M€ en 2015 contre 11,4 M€ en 2014).

Les treize autres secteurs d'intervention régionale enregistrent des taux de consommation du budget voté inférieurs aux enveloppes ouvertes au budget primitif 2015, et présentent même, pour six d'entre eux, un niveau d'exécution en baisse par rapport à 2014.

Le secteur du développement économique affiche ainsi un niveau de crédits de paiement mandatés de 70,81 M€ en 2015, contre 79,65 M€ l'année précédente. Cette baisse des mandatements est particulièrement notable sur le périmètre des interventions économiques à destination des entreprises, notamment sur le programme « Soutien à la création et au développement des entreprises » qui comprend l'action « Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital » avec sur cette

action dédiée aux fonds régionaux de garantie et fonds d'investissement un taux de consommation limité à 69,8% de la dotation ouverte au budget (18,01 M€ mandatés sur un BP de 25,8 M€).

Le secteur de la culture connaît également une consommation de crédits de paiement d'investissement inférieure de -7,61 M€ par rapport à 2014, soit 22,71 M€ mandatés en 2015 contre 30,32 M€ mandatés en 2014.

Les secteurs du développement social et santé, du tourisme et de la coopération interrégionale présentent également une moindre consommation par rapport à 2014, respectivement de -3,31 M€, -1,15 M€ et -0,19 M€.

Enfin, si la Région s'est vue confier en 2014 la gestion des fonds structurels européens, aucun mandatement au titre de cette nouvelle compétence n'a été réalisé en 2015, en dépit d'une dotation inscrite au budget initial de 11,47 M€ et des besoins existants sur le territoire francilien.

La mise en œuvre du programme opérationnel régional 2014-2020 a rencontré des difficultés liées :

- d'une part, au fait que la négociation du programme opérationnel régional n'a pas permis d'inclure certains secteurs comme les transports ou l'internet à très haut débit, privant ainsi la Région de la possibilité de financer avec des fonds européens des projets importants pour son développement économique ;
- d'autre part, au fait que la direction chargée de la gestion des fonds européens (DFE, UAIE) n'a pas été dotée des effectifs nécessaires à la programmation d'un nombre suffisant de projets.

TABLEAU RECAPITULATIF - LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (CREDITS DE PAIEMENT - Execution 2015)

SECTEURS	2014							2015							Evolution CA 2015 / 2014	
	BP	BS+ VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DÉPENSES RÉALISÉES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	BP	BS+ VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DÉPENSES RÉALISÉES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	en M€	en %		
EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION	16.10	-1.13	14.97	14.04	-2.06	87,2%	11.30	-1.21	10.09	9.55	-1.75	84,5%	-4.49	-32,0%		
dont : - Patrimoine et moyens généraux	10.20	-1.13	9.08	8.52	-1.68	83,5%	5.00	-1.00	4.00	3.62	-1.38	72,3%	-4.90	-57,5%		
- Communication	0.40		0.40	0.11	-0.29	27,3%	0.40	-0.21	0.19	0.10	-0.30	25,2%	-0.01	-7,7%		
- Services informatiques	5.40		5.40	5.40	0.00	100,0%	5.40		5.80	5.79	-0.01	99,8%	+0.39	7,2%		
- Ressources humaines	0.10		0.10	0.01	-0.09	10,9%	0.10		0.10	0.04	-0.06	37,4%	+0.03	249,9%		
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	3.07	-1.25	1.81	1.47	-1.60	47,9%	1.80	-0.15	1.65	1.60	-0.20	89,0%	+0.13	9,1%		
QTOYENNETÉ	-		-	-	0,00	-	-		-	-	0,00	-	+0,00			
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	406.45	-26.80	379.65	379.57	-26.88	93,4%	402.75	-22.53	380.22	379.95	-22.80	94,3%	+0.38	0,1%		
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	50.00	-18.90	31.10	31.07	-18.93	62,1%	40.00	10.87	50.87	50.87	10.87	127,2%	+19.80	63,7%		
TOURISME	3.50	1.03	4.53	4.49	0.99	128,4%	3.50		3.50	3.34	-0.16	95,5%	-1.15	-25,6%		
SPORT ET LOISIRS	40.50	-3.81	36.69	36.68	-3.82	90,6%	48.00	-7.03	40.97	40.93	-7.07	85,3%	+4.25	11,6%		
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	51.60	-5.07	46.53	46.53	-5.07	90,2%	45.00	-1.77	43.23	43.23	-1.77	96,1%	-3.31	-7,1%		
dont : - Formations sanitaires et sociales	2.00	-0.66	1.34	1.34	-0.66	66,8%	3.00	-0.79	2.21	2.20	-0.80	73,5%	+0.87	65,0%		
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	549.50	47.41	596.91	596.56	47.06	108,6%	624.50	-7.86	616.64	616.64	-7.86	98,7%	+20.08	3,4%		
dont : - Transport en commun de voyageurs	405.50	103.40	508.90	508.90	103.40	125,5%	465.50	12.74	478.24	478.24	12.74	102,7%	-30.66	-6,0%		
- Mobilités	135.00	-55.99	79.01	78.66	-56.34	58,3%	150.00	-28.28	121.72	121.72	-28.28	81,1%	+43.06	54,7%		
- Transports de marchandises en site propre	9.00		9.00	9.00	0,00	100,0%	9.00	7.68	16.68	16.68	7.68	185,4%	+7.68	85,4%		
SÉCURITÉ	11.40	1.32	12.72	12.85	1.25	111,0%	6.00	13.31	19.31	19.26	13.26	321,0%	+6.61	58,3%		
POLITIQUE DE LA VILLE	60.00		60.00	60.00	0,00	100,0%	63.00		63.00	63.00	0,00	100,0%	+3.00	5,0%		
LOGEMENT	135.00	-4.88	130.12	130.12	-4.88	96,4%	131.50	-0.18	131.33	131.30	-0.20	99,9%	+1.18	0,9%		
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE, EMPLOI	24.14		24.14	24.04	-0.10	99,6%	26.00	3.44	29.44	29.43	3.43	113,2%	+5.39	22,4%		
dont : - Formation professionnelle	0.30		0.30	0.15	-0.15	51,0%	0.30	-0.27	0.03	0.03	-0.27	8,5%	-0.13	-83,2%		
- Apprentissage	23.75		23.75	23.72	-0.03	99,9%	25.70	3.71	29.41	29.41	3.71	114,4%	+5.69	24,0%		
- Emploi	0.09		0.09	0.17	0.08	189,9%	-		-	-	0,00	-	-0.17	-100,0%		
CULTURE	24.20	5.98	30.18	30.32	6.12	125,3%	23.00		23.00	22.71	-0.29	98,7%	-7.61	-25,1%		
AMÉNAGEMENT	76.50	13.80	90.30	91.20	14.70	119,2%	81.50	17.07	98.57	97.30	15.80	119,4%	+6.10	6,7%		
COOPÉRATION INTERRÉGIONALE	0.90	-0.65	0.25	0.22	-0.68	25,0%	0.80	-0.77	0.03	0.03	-0.77	4,1%	-0.19	-85,4%		
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	69.08	-15.29	53.79	52.80	-16.28	76,4%	61.90	-5.67	56.23	57.50	-4.40	92,9%	+4.69	8,9%		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	88.54	-8.45	80.09	79.65	-8.89	90,0%	76.90	-5.88	70.92	70.81	-6.09	92,1%	-8.84	-11,1%		
dont : - Développement économique	56.14	-10.72	45.42	45.09	-11.05	80,3%	46.00	-9.94	36.06	36.06	-9.94	78,4%	-9.02	-20,0%		
- Innovation	22.40	5.47	27.87	28.03	5.63	125,1%	20.20	5.95	26.15	26.04	5.84	128,9%	-1.99	-7,1%		
- Technologies de l'information et de la communication	10.00	-3.20	6.80	6.53	-3.47	65,3%	10.70	-1.99	8.71	8.70	-2.00	81,3%	+2.17	33,3%		
RECHERCHE	30.00	16.70	46.70	46.47	16.47	154,9%	30.00	8.46	38.46	38.46	8.46	128,2%	-8.01	-17,2%		
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS							11.47		11.47	-11.47	0,0%		+0.00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers)	1 640.47	0.00	1 640.47	1 637.89	-2.58	99,8%	1 688.92	0.00	1 688.92	1 675.91	-13.00	99,2%	+38.02	2,3%		
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIÈRES	383.00	9.36	392.36	392.73	9.73	102,5%	466.56		466.56	462.09	-4.47	99,0%	+69.36	17,7%		
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 023.47	9.36	2 032.83	2 030.62	7.15	100,4%	2 155.47	0.00	2 155.47	2 138.00	-17.47	99,2%	+107.39	5,3%		
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 023.47	9.36	2 032.83	2 030.62	7.15	100,4%	2 144.01	0.00	2 144.01	2 138.00	-6.00	99,7%	+107.39	5,3%		

- **Les crédits de paiement de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors chapitres financiers) **progressent de +82,06 M€ pour atteindre 2 648,27 M€, soit une progression de +3,2% par rapport au réalisé en 2014**, avec un taux d'exécution de 100,4% des crédits ouverts au BP (97,9% du budget ouvert après BS).

Cette évolution reflète, d'une part, la dynamique des dépenses correspondant à des compétences obligatoires (contribution réglementaire au STIF, dotations aux EPLE et aux établissements de formations sanitaires et sociales, dépenses au titre de la formation professionnelle), mais aussi, d'autre part, le maintien à un niveau élevé des engagements sur des compétences non obligatoires régionales, en particulier le financement du Passe Navigo à tarif unique, à hauteur de 50,5 M€ en 2015.

Cette hausse continue des dépenses mandatées est la conséquence immédiate du maintien du niveau croissant des engagements sur la période 2010-2015 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CA	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AE affectées	2 070,02	2 140,45	2 175,85	2 234,74	2 194,42	2 254,63
CPF mandatés	1 988,44	2 041,66	2 109,76	2 130,17	2 137,41	2 203,90
Ecart AE/CPF	81,58	98,79	66,09	104,57	57,01	50,73

(Hors fonds européens sur les AE et les CPF et hors dépenses de personnel)

La hausse continue des autorisations d'engagement affectées annuellement sur la période 2010-2015 (avec un montant affecté multiplié par 1,09 entre 2010 et 2015), systématiquement supérieur au niveau des crédits de paiement exécutés, a par ailleurs conduit à générer un niveau croissant de restes à mandater des AE affectées, passant de 711,93 M€¹¹ au 01/01/2010 à 751,89 M€ au 31/12/2015 (montant constaté au présent CA¹²), soit +40 M€. Ce niveau important de restes à mandater, correspondant à 1/3 des dépenses exécutées en 2015, continuera de peser sur les dépenses en crédits de paiement de fonctionnement sur les prochains exercices budgétaires.

Dix secteurs d'intervention en fonctionnement présentent ainsi un niveau d'exécution supérieur au budget initial 2015, dont six enregistrent également une progression de leurs dépenses en valeur par rapport à 2014.

Le secteur des transports et mobilités : le dépassement par rapport au BP 2015 s'élève à +41,96 M€, avec une progression en valeur d'un CA à l'autre de +58,26 M€ (soit un taux d'exécution à 105,2%). Cette évolution correspond à la contribution versée par la Région au STIF dans le cadre du financement du Passe Navigo à tarif unique en cours d'année, à hauteur de 50,5 M€. Ce versement, non prévu au budget initial, a été rendu possible par une majoration des crédits de paiement de secteur dans le cadre du budget supplémentaire (délibération n° CR 55-15 en date du 18 juin 2015), à hauteur de 27 M€, et, pour le solde, par des virements opérés à partir des autres secteurs en gestion (pour un montant de 6,4 M€ à partir de la formation professionnelle, de 4 M€ à partir de l'apprentissage et de 5,8 M€ à partir de l'enseignement secondaire).

La délibération n° CR 18-16¹³ met fin au financement du Passe dans la mesure où « la Région ne versera plus au STIF de subvention spécifique à ce titre, ni en 2016, ni les années suivantes ».

Sur le secteur de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi, les dépenses au titre de la formation professionnelle présentent un niveau de consommation

¹¹ Cf. page 343 du CR 64-11 Compte administratif 2010 (tableau des restes à mandater sur AE affectées).

¹² Cf. « les engagements pluriannuels » du tome 2 du CA 2015.

¹³ Délibération n° CR 18-16 en date du 22 janvier 2016.

supérieur au BP 2015 de +33,88 M€ (soit un taux de consommation de 112,5%) et une progression de +37,91 M€ par rapport à 2014. Cette augmentation des dépenses sur cette politique s'explique par les transferts de compétence de l'Etat à la Région liés à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, qui ont conduit à un ajustement des dépenses et des recettes régionales consacrées à cette politique en cours d'année, dans le cadre du budget supplémentaire n° CR 55-15 :

- au titre des transferts de compétences de l'Etat aux régions en matière de formation professionnelle, 31,55 M€ ont ainsi été inscrits en dépenses (AE et CPF) pour la Région, se décomposant comme suit :
 - pour la formation des publics spécifiques : soit 23,98 M€ au titre de la rémunération des stagiaires (dont 0,61 M€ de frais de gestion) ; 1,30 M€ au titre de la formation des détenus dans des conditions qui ne respectent pas les dispositions du code des marchés publics et au titre de la lutte contre l'illettrisme ; 0,06 M€ au titre de la formation des Français de l'étranger ;
 - pour les compétences-clés : 5,62 M€ ;
 - pour la VAE des titres professionnels du ministère de l'emploi : 0,59 M€.
- au titre de la participation de la Région pour la formation professionnelle des demandeurs d'emplois dans le cadre du « compte personnel de formation », instauré par la loi du 5 mars 2014, financé principalement par les employeurs et géré par les partenaires sociaux à travers le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) : 9,32 M€ ont été inscrits en recette et en dépense en crédits de paiement et 15,53 M€ en autorisations d'engagement.

Le secteur du développement économique présente un taux de consommation de 111,5% des crédits de paiement inscrits au BP 2015 (+4,48 M€) et une hausse de +1,15 M€ par rapport à l'exécution 2014. Ce niveau de consommation s'explique notamment par le niveau des mandats enregistrés sur les programmes « Economie sociale et solidaire » (6,53 M€ mandatés sur une dotation initiale de 4,58 M€) et « Appui à l'attractivité et au développement économique francilien » (16,12 M€ mandatés sur une dotation initiale de 14,42 M€).

Au sein du secteur développement social et santé, les dépenses au titre des formations sanitaires et sociales présentent un niveau d'exécution supérieur au BP 2015 de 101,7% avec un dépassement du BP de 3,02 M€, soit +9,38 M€ par rapport au CA 2014 du fait d'un besoin non budgété de l'ordre de 6 M€ sur l'action « Aides aux élèves et étudiants des filières sociales ». En effet, une opération d'ordre d'un montant de 6,70 M€ a été effectuée en 2015. Il s'agit d'une annulation partielle du titre de recettes émis à l'encontre de l'Assistance-Publique des Hôpitaux de Paris suite à un audit régional. Une procédure contentieuse relative à ce titre est en cours à l'issue de l'exercice 2015.

Le secteur de la culture présente un taux affiché de consommation supérieur au BP 2015 de 104,7%, soit +2,77 M€ par rapport au BP 2015 qui s'explique essentiellement du fait des besoins supplémentaires sur l'ensemble des programmes de la politique sectorielle notamment les programmes « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue » et « Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel ».

A l'inverse, les neuf autres secteurs enregistrent une sous-consommation par rapport à leur dotation initiale au BP 2015.

C'est le cas, en particulier, du secteur enseignement du second degré, avec une sous-consommation de l'ordre de -12,98 M€ qui se répartit à parts égales entre :

- le pan d'intervention enseignement du second degré hors ADL (-6,66 M€). La sous-consommation s'est concentrée principalement sur l'action « Aide régionale à la demi-pension » compte tenu, notamment, du décalage de paiement de subventions d'équilibre

- pour lequel le versement est effectué en fonction des justifications transmises par les lycées (14,54 M€ mandatés sur une dotation initiale de 17,36 M€) ;
- sur le pan d'intervention Agents des lycées (ADL) (-6,32 M€) avec une sous-consommation sur l'action « Rémunération des agents techniques titulaires des lycées » du fait d'une réalisation moindre que prévue sur les recrutements ainsi que les congés bonifiés et la cotisation versée au FIPHFP (284,42 M€ mandatés sur une dotation initiale de 288,81 M€).

De même, le secteur des fonds structurels européens enregistre une sous-exécution en 2015 de -21,78 M€ par rapport au BP ouvert (soit 4,11 M€ mandatés sur 25,89 M€ inscrits au BP), à corriger toutefois de l'impossibilité pour la Région de mandater des dépenses au titre du FEADER, géré par l'Agence de services et de paiement (ASP) mais qui doivent cependant être inscrites au budget régional (8,236 M€ en 2015). Sur les deux autres fonds structurels gérés directement par la Région, 23,8% des crédits ouverts ont été mandatés au titre du Fonds Social Européen (FSE) (3,96 M€ mandatés sur 16,63 M€ inscrits au BP) et 15,7% au titre du FEDER (0,16 M€ sur 1,02 M€).

Il convient en outre de noter, au sein du secteur formation professionnelle, apprentissage et emploi, la sous-exécution importante au titre des politiques d'apprentissage, de -17,47 M€ par rapport aux crédits ouverts au BP, du fait d'un nombre d'apprentis moindre qu'estimé et de la réforme des aides aux employeurs d'apprentis intervenue au cours de l'année 2014, se traduisant notamment par une moindre exécution sur le programme « Qualification par l'apprentissage » dédié au fonctionnement des CFA et sur le programme « Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprenti-e-s ».

TABLEAU RECAPITULATIF - LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (CREDITS DE PAIEMENT - Exécution 2015)

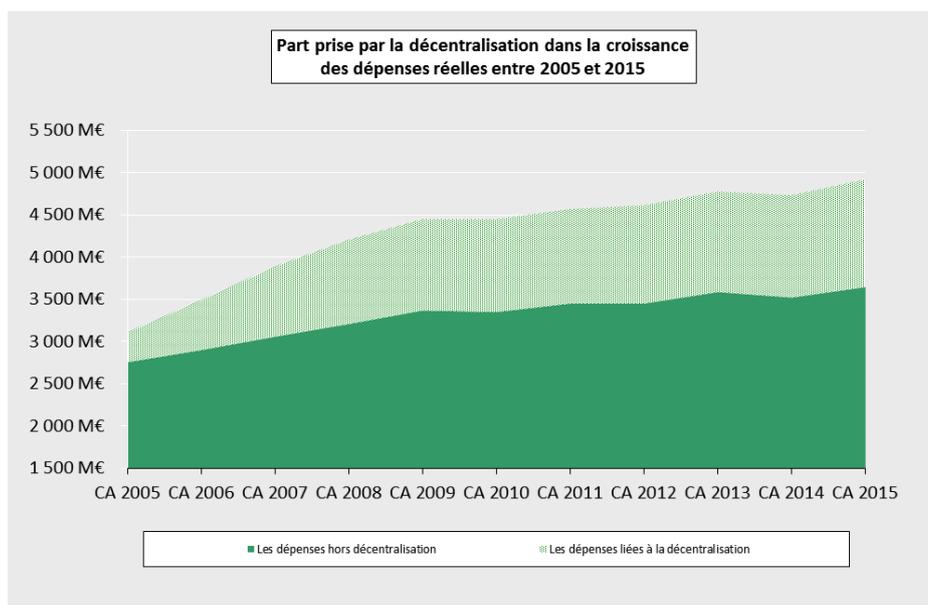
SECTEURS	2014						2015						Evolution CA 2015 / 2014	
	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DÉPENSES RÉALISÉES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	BP	BS + VIREMENTS DE CREDITS	BUDGET OUVERT	DÉPENSES RÉALISÉES	ECART / BP	Tx de réalisation du BP	en M€	en %
FONCTIONNEMENT INSTITUTION REGIONALE (hors ADL)	188,31	-3,13	185,17	181,90	-6,41	96,6%	191,73	-1,92	189,81	182,93	-8,80	95,4%	+ 1,03	0,6%
Patrimoine, moyens généraux et communication	60,72	-3,13	57,59	56,12	-4,60	92,4%	56,52	-1,92	54,59	52,14	-4,37	92,3%	-3,98	-7,1%
- Patrimoine	43,77	-3,13	40,64	39,46	-4,31	90,1%	40,92	-1,49	39,42	37,12	-3,80	90,7%	-2,34	-5,9%
- Communication	11,50		11,21	11,21	-0,29	97,5%	9,60	-0,43	9,17	9,02	-0,58	94,0%	-2,19	-19,5%
- Services Informatiques	5,45		5,45	5,45	0,00	100,0%	6,00		6,00	6,00	0,00	100,0%	+ 0,55	10,0%
Agents du siège et groupe d'élus	127,58		127,58	125,77	-1,81	98,6%	135,22		130,79	130,79	-4,43	96,7%	+ 5,01	4,0%
PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES	435,11	0,00	435,11	428,80	-6,30	98,6%	451,00	0,00	451,00	440,26	-10,75	97,6%	+ 11,45	2,7%
dont : - Agents du siège et groupe d'élus	127,58		127,58	125,77	-1,81	98,6%	135,22		130,79	130,79	-4,43	96,7%	+ 5,01	4,0%
- Agents des lycées (ADL)	307,53		307,53	303,03	-4,50	98,5%	315,79		309,47	309,47	-6,32	98,0%	+ 6,44	2,1%
ACTIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	4,38	0,00	4,38	4,33	-0,05	98,8%	4,38		4,13	4,13	-0,25	94,3%	-0,20	-4,6%
CITOYENNETÉ	6,74	-0,27	6,47	4,88	-1,86	72,4%	5,70	0,50	6,20	5,90	0,20	103,5%	+ 1,02	20,9%
ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ	546,93	-0,50	546,43	540,95	-5,98	98,9%	575,64	-5,94	569,70	562,66	-12,98	97,7%	+ 21,71	4,0%
dont : - Enseignement du second degré hors ADL	239,40	-0,50	238,90	237,92	-1,48	99,4%	259,85	-5,94	253,91	253,19	-6,66	97,4%	+ 15,27	6,4%
- Agents des lycées (ADL)	307,53		307,53	303,03	-4,50	98,5%	315,79		309,47	309,47	-6,32	98,0%	+ 6,44	2,1%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7,10	0,40	7,50	7,45	0,35	104,9%	6,56	0,14	6,70	6,70	0,14	102,1%	-0,75	-10,1%
TOURISME	23,71		23,71	22,99	-0,72	97,0%	21,00		21,00	21,00	0,00	100,0%	-1,99	-8,7%
SPORT ET LOISIRS	9,97	-0,70	9,27	8,65	-1,32	86,7%	9,47	1,33	10,80	10,32	0,85	109,0%	+ 1,67	19,3%
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SANTE	188,62	-1,07	187,55	185,28	-3,34	98,2%	192,66	4,81	197,47	194,05	1,39	100,7%	+ 8,77	4,7%
dont : - Formations sanitaires et sociales	177,27		177,27	175,10	-2,17	98,8%	181,47	4,81	186,28	184,48	3,02	101,7%	+ 9,38	5,4%
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	785,68	-0,25	785,43	784,48	-1,19	99,8%	800,78	43,20	843,98	842,74	41,96	105,2%	+ 58,26	7,4%
SÉCURITÉ	3,35	0,97	4,33	4,33	0,97	129,0%	3,05	0,35	3,40	3,38	0,33	110,8%	-0,95	-21,9%
POLITIQUE DE LA VILLE	6,10	0,07	6,17	6,16	0,06	101,0%	5,25	-0,35	4,90	4,90	-0,35	93,3%	-1,26	-20,5%
LOGEMENT	1,29	-0,20	1,09	1,03	-0,26	79,6%	0,98		0,98	0,94	-0,04	96,3%	-0,09	-8,3%
FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI	640,84	-2,27	638,57	620,88	-19,96	96,9%	608,48	25,26	633,74	617,37	8,90	101,5%	-3,51	-0,6%
dont : - Services communs	8,40		8,40	8,04	-0,36	95,7%	8,40	0,61	9,01	8,25	-0,15	98,2%	+ 0,21	2,6%
- Formation professionnelle	260,82	8,10	268,92	266,25	5,43	102,1%	270,28	33,88	304,16	304,16	33,88	112,5%	+ 37,91	14,2%
- Apprentissage	336,30	-10,37	325,93	314,60	-21,70	93,5%	291,25	-8,84	282,42	273,78	-17,47	94,0%	-40,83	-13,0%
- Emploi	35,32		35,32	32,00	-3,33	90,6%	38,55	-0,39	38,16	31,19	-7,36	80,9%	-0,81	-2,5%
CULTURE	58,60	3,55	62,15	62,08	3,48	105,9%	59,36	2,82	62,18	62,13	2,77	104,7%	+ 0,04	0,1%
AMENAGEMENT	27,80	0,54	28,34	28,59	0,79	102,9%	28,04	-0,11	27,93	27,36	-0,68	97,6%	-1,23	-4,3%
ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ENERGIE	35,91	-0,54	35,37	33,93	-1,98	94,5%	36,76	-4,03	32,73	32,07	-4,69	87,2%	-1,86	-5,5%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, TIC	41,80	2,27	44,07	42,37	0,57	101,4%	39,04	1,80	40,84	43,52	4,48	111,5%	+ 1,15	2,7%
dont : - Développement économique	28,26		28,26	29,00	0,74	102,6%	30,17	0,39	30,56	33,57	3,40	111,3%	+ 4,57	15,8%
- Innovation	10,68	1,86	12,54	10,11	-0,57	94,7%	5,53	1,30	6,83	6,50	0,97	117,5%	-3,61	-35,7%
- Technologies de l'information et de la communication	2,87	0,41	3,28	3,26	0,39	113,7%	3,34	0,11	3,45	3,45	0,11	103,2%	+ 0,19	5,7%
RECHERCHE	23,50	0,30	23,80	25,73	2,23	109,5%	21,90		21,90	22,07	0,17	100,8%	-3,66	-14,2%
FONDS STRUCTURELS EUROPEENS							25,89	0,00	25,89	4,11	-21,78	15,9%	+ 4,11	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors chapitres financiers)	2 600,62	-0,83	2 599,79	2 566,21	-34,41	98,7%	2 636,66	67,87	2 704,53	2 648,27	11,61	100,4%	+ 82,06	3,2%
DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	153,31	-4,87	148,44	137,78	-15,53	89,9%	157,30	-8,00	149,30	131,76	-25,54	83,8%	-6,02	-4,4%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 753,93	-5,70	2 748,23	2 703,99	-49,94	98,2%	2 793,96	59,87	2 853,84	2 780,03	-13,93	99,5%	+ 76,04	2,8%
TOTAL HORS FONDS STRUCTURELS EUROPEENS	2 753,93	-5,70	2 748,23	2 703,99	-49,94	98,2%	2 768,07	59,87	2 827,95	2 775,91	7,84	100,3%	+ 71,93	2,7%

Evolution et impact budgétaire des dépenses liées à l'acte II de la décentralisation

• **Le niveau des dépenses liées à la loi du 13 août 2004**

Evolution des crédits de paiement consacrés à la décentralisation

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evol. CA 2014/2015
Les dépenses hors décentralisation	2 753,960	2 898,365	3 055,874	3 207,368	3 367,005	3 349,028	3 450,563	3 448,853	3 585,381	3 520,083	3 644,502	3,53%
Les dépenses liées à la décentralisation	345,778	590,298	828,369	1 001,826	1 080,332	1 092,599	1 117,041	1 158,238	1 185,429	1 214,523	1 273,530	4,86%
Total des dépenses réelles	3 099,738	3 488,664	3 884,243	4 209,194	4 447,337	4 441,627	4 567,604	4 607,091	4 770,810	4 734,606	4 918,032	
Pourcentage d'évolution entre deux CA		12,55%	11,34%	8,37%	5,66%	-0,13%	2,84%	0,86%	3,55%	-0,76%	3,87%	



La part des dépenses liées à des compétences transférées par la loi de décentralisation d'août 2004 se maintient entre 2014 et 2015 et s'établit à 25,9% des dépenses réelles, y compris chapitres financiers, en progression de +0,2 point par rapport à 2014 (25,7%).

Si la croissance de ces dépenses résulte pour partie de l'évolution automatique de certaines de ces dépenses obligatoires, liées à la progression naturelle des dépenses ou à des règles d'indexation, elle est également imputable à des décisions propres à la précédente mandature dans certains de ces domaines de compétence, qui ne font pas l'objet de compensation de l'Etat : en particulier, la progression de la contribution régionale au STIF intègre l'effet du versement réalisé en 2015 au titre de la mise en œuvre du Passe unique, à hauteur de 30 M€ sur la seule contribution régionale au STIF, le coût total de la mesure (y compris Imagine R étudiants et scolaires) s'élevant à 50,5 M€.

EVOLUTION DES DEPENSES LIEES A LA PHASE 2 DE LA DECENTRALISATION (LOI DU 13 AOÛT 2004)

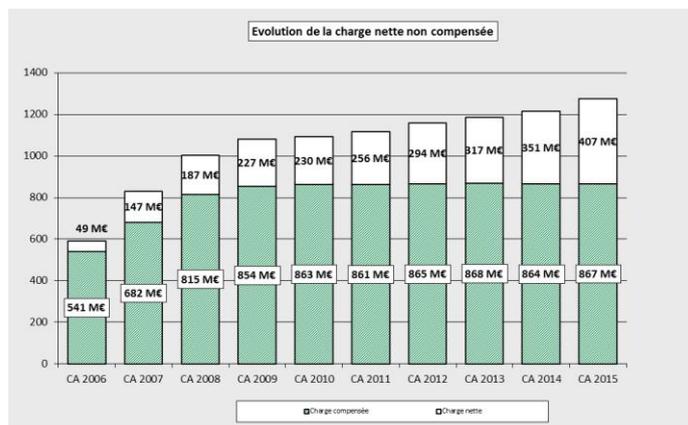
	Evolution CA 2005-2015										Evolution CA 2014-2015		TOTAL 2005-2015	
	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	En M€		Evol. CA 2014/2015
Contribution régionale à l'exploitation des transports en commun	262,558	431,715	531,675	547,762	562,505	577,805	593,406	604,087	615,565	627,876	664,155	36,279	5,8%	6 019,109
Formations sanitaires et sociales	83,076	138,962	154,876	156,568	162,252	159,293	161,840	167,599	170,992	174,160	184,741	10,581	6,1%	1 714,359
Fonctionnement des établissements du secteur sanitaire	43,296	92,840	109,478	110,652	113,330	109,773	111,160	111,854	113,536	115,895	117,190	1,295	1,1%	1 149,003
Bourses et fonds d'urgence aux étudiants des formations sanitaires	10,209	14,978	13,339	12,587	13,768	14,157	15,044	18,055	18,369	19,018	19,902	0,884	4,6%	169,426
Fonctionnement des établissements du secteur social	25,213	26,955	27,898	29,203	30,297	30,711	31,087	31,559	32,025	32,818	33,610	0,792	2,4%	331,375
Bourses et fonds d'urgence aux étudiants des formations sociales	4,358	3,296	3,201	3,075	2,997	3,088	3,161	3,710	3,824	3,768	10,553	6,785	180,1%	45,030
Mesures diverses	-	-	-	0,097	0,154	0,039	0,052	0,123	0,078	0,140	0,102	-0,039	-27,5%	0,784
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	-	0,893	0,961	0,929	1,078	1,179	1,188	1,257	2,728	1,186	1,181	-0,005	-0,4%	12,579
<i>dont personnel gestionnaire</i>	-	-	0,633	0,614	0,707	0,798	0,792	0,810	1,810	0,819	0,853	0,034	4,1%	7,837
<i>dont dépenses de structure</i>	-	-	0,328	0,315	0,371	0,381	0,396	0,447	0,918	0,366	0,328	-0,039	-10,6%	3,849
Dépenses d'investissement	-	-	-	0,026	0,629	0,347	0,149	1,041	0,431	1,336	2,204	0,868	65,0%	6,162
Agents techniques des lycées	-	19,555	90,612	239,377	297,497	297,867	303,011	330,669	335,759	348,403	355,060	6,657	1,9%	2 617,809
Rémunération des ADL titulaires	-	-	45,594	183,757	239,688	244,083	249,302	259,889	267,040	277,952	284,418	6,465	2,3%	2 051,723
Rémunération des ADL non titulaires sur postes vacants	-	-	-	16,842	15,494	12,657	11,204	11,472	10,450	9,551	8,685	-0,865	-9,1%	96,355
Rémunération des ADL non titulaires sur des missions de suppléance	-	16,741	19,705	9,758	11,561	11,161	10,978	10,483	10,960	10,653	12,121	1,469	13,8%	124,122
Dépenses associées aux ADL	-	0,083	0,507	2,604	3,294	2,487	3,548	4,909	4,475	4,873	4,244	-0,629	-12,9%	31,024
Participation aux contrats aidés	-	2,107	2,164	1,879	1,672	1,353	1,000	2,511	-	2,806	2,405	-0,401	-14,3%	17,897
Forfait externe - part "personnel"	-	-	17,860	17,665	18,419	18,735	19,011	32,786	32,955	33,342	33,600	0,258	0,8%	224,373
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	-	0,625	4,783	6,873	7,369	7,392	7,967	8,618	9,878	9,226	9,586	0,360	3,9%	72,316
<i>dont personnel gestionnaire</i>	-	-	3,151	4,544	4,834	5,005	5,310	5,555	6,555	6,375	6,925	0,550	8,6%	48,254
<i>dont dépenses de structure</i>	-	-	1,632	2,329	2,535	2,387	2,657	3,063	3,323	2,851	2,661	-0,190	-6,7%	23,437
Patrimoine	0,144	0,001	0,596	1,738	2,175	1,794	2,016	1,847	3,410	2,015	1,946	-0,069	-3,4%	17,683
Dépenses d'intervention	0,144	0,001	0,057	0,236	0,181	0,128	0,151	0,108	0,214	0,211	0,270	0,059	27,9%	1,700
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	-	-	0,539	1,502	1,994	1,666	1,865	1,739	3,197	1,804	1,676	-0,128	-7,1%	15,982
<i>dont personnel gestionnaire</i>	-	-	-	0,993	1,308	1,128	1,243	1,121	2,121	1,246	1,211	-0,035	-2,8%	10,372
<i>dont dépenses de structure</i>	-	-	-	0,509	0,686	0,538	0,622	0,618	1,075	0,557	0,465	-0,092	-16,5%	5,071
AFPA	-	-	49,830	55,603	55,019	55,019	55,999	53,287	58,956	61,321	66,880	5,559	9,1%	511,915
Validation des acquis de l'expérience	-	0,065	0,778	0,778	0,884	0,821	0,769	0,748	0,748	0,748	0,748	0,000	0,0%	7,089
TOTAL GENERAL	345,778	590,298	828,368	1 001,826	1 080,332	1 092,599	1 117,041	1 158,238	1 185,429	1 214,523	1 273,530	59,007	4,9%	10 887,963

• **Le coût net de la décentralisation continue de croître**

La tendance à une stabilisation de la part prise par les dépenses liées à la décentralisation dans l'ensemble des dépenses réelles de la Région ne doit pas occulter l'accroissement du coût net cumulé de la décentralisation, soit **2 465 millions d'euros de charge nette à fin 2015**.

En effet, et quels que soient les motifs de l'évolution de ces dépenses (changement de contexte économique, mauvaise évaluation initiale de la charge ou remise à niveau des politiques transférées), la compensation versée via une fraction de la TICPE n'évolue que marginalement depuis 2008.

Les modalités de la principale compensation versée au titre de la contribution régionale au STIF (45,61% du total des compensations) n'évoluent plus depuis 2010. Dans le même temps, le versement régional depuis 2010 a connu une augmentation de 56,35 M€ (hors Passe unique), soit une progression de 9,8% sur cette période.



LES DÉPENSES ET LES COMPENSATIONS⁽¹⁾ LIÉES A LA DECENTRALISATION A L'ISSUE DE LA LOI DU 13 AOUT 2004

	CA 2006		CA 2010		CA 2011		CA 2012		CA 2013		CA 2014		CA 2015						
	Dépenses non compensées	Compensation encasée																	
Contribution régionale à l'exploitation des transports en commun	431,715	391,507	40,208	577,805	395,331	182,474	593,406	395,331	198,075	604,087	395,331	208,756	220,234	627,876	395,331	232,545	664,155	395,331	268,824
Formations sanitaires et sociales ⁽²⁾	138,962	135,353	3,609	159,293	157,305	1,988	161,840	156,031	5,809	167,599	159,208	8,391	8,720	174,160	158,643	15,517	184,741	159,818	24,923
Fonctionnement des établissements du secteur sanitaire.	92,840		109,773		111,160		111,854		113,536		111,854		115,895		117,190				
Bourses et fonds d'urgence aux étudiants des formations sanitaires.	14,978		14,157		15,044		18,055		18,369		18,055		19,018		19,902				
Fonctionnement des établissements du secteur social.	26,955		30,711		31,087		31,559		32,025		31,559		32,818		33,610				
Bourses et fonds d'urgence aux étudiants des formations sociales.	3,296		3,088		3,161		3,710		3,824		3,710		3,768		10,553				
Mesures diverses.	-		0,039		0,052		0,123		0,078		0,123		0,140		0,102				
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	0,893		1,179		1,188		1,257		2,728		1,257		1,186		1,181				
dont personnel gestionnaire	-		0,798		0,792		0,810		0,810		0,810		0,810		0,853				
dont dépenses de structure	-		0,381		0,396		0,447		0,918		0,447		0,366		0,328				
Dépenses d'investissement.	-		0,347		0,149		1,041		0,431		1,041		0,431		2,204				
Agents techniques des lycées	19,555	13,458	6,097	297,867	303,011	44,917	303,011	252,950	50,061	330,669	252,950	77,719	82,810	348,403	252,949	95,454	355,060	254,613	100,447
Rémunération des ADL titulaires.	-		244,083		249,302		259,889		267,040		259,889		277,952		284,418				
Rémunération des ADL non titulaires sur postes vacants.	-		12,657		11,204		11,472		10,450		11,472		9,551		8,685				
Rémunération des ADL non titulaires sur des missions de suppléance.	16,741		11,161		10,978		10,483		10,960		10,483		10,653		12,121				
Dépenses associées aux ADL.	0,083		2,487		3,548		4,909		4,475		4,909		4,873		4,244				
Participation aux contrats aidés.	2,107		1,353		1,000		2,511		32,786		2,511		2,806		2,405				
Forfait externe - part "personnel".	-		18,735		19,011		32,786		32,955		32,955		33,342		33,600				
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	0,625		7,392		7,967		8,618		9,878		8,618		9,226		9,586				
dont personnel gestionnaire	-		5,005		5,310		5,555		6,555		5,555		6,375		6,925				
dont dépenses de structure	-		2,387		2,657		3,063		3,323		3,063		2,851		2,661				
Petitmonte⁽³⁾	0,001	0,125	-0,124	1,794	2,016	0,567	1,847	1,337	0,810	1,847	1,337	0,510	1,683	2,015	1,318	0,697	1,946	1,318	0,628
Dépenses d'intervention.	0,001		0,128		0,151		0,108		0,214		0,108		0,211		0,270				
Personnel régional et dépenses de structures correspondantes	-		1,666		1,865		1,739		3,197		1,739		1,804		1,676				
dont personnel gestionnaire	-		1,128		1,243		1,121		2,121		1,121		1,246		1,211				
dont dépenses de structure	-		0,538		0,622		0,618		1,075		0,618		0,557		0,465				
APFA / Validation des acquis de l'expérience	0,065	0,732	-0,667	55,840	55,751	0,089	56,768	55,751	1,017	54,036	55,751	-1,715	3,933	62,070	55,751	6,319	67,629	55,751	11,878
TOTAL GENERAL	590,298	541,175	49,123	1 092,599	1 117,041	230,035	1 158,238	864,577	255,772	1 185,429	868,030	293,661	317,399	1 214,523	863,992	350,331	1 273,530	866,831	406,699

(1) - Les compensations sont versées via la TRIP et la contribution des familles aux services de restauration et d'hébergement (ex-FARH). Les montants indiqués incluent les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

(2) - Y compris mesures non pérennes (ex-FARH) en 2011 et +3,509 M€ en 2012.

(3) - Y compris mesures non pérennes (ex-FARH) en 2012 (+0,131 M€).

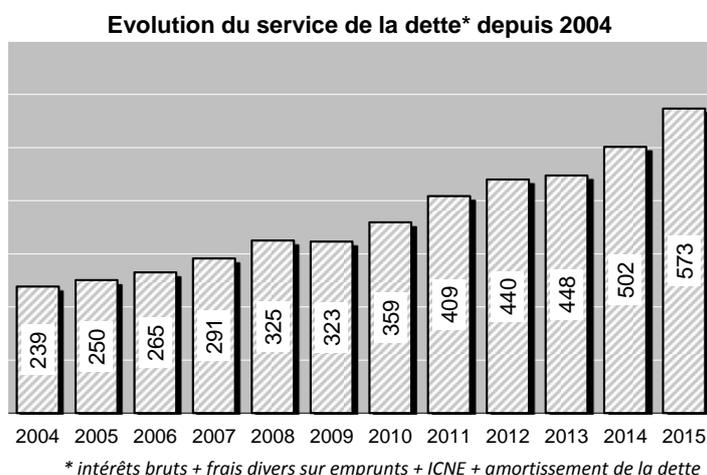
1.2.3. Dépenses à caractère financier

Le montant consommé concernant le service de la dette et les divers mouvements financiers s'élève en 2015 à 593,849 M€ pour un montant de crédits inscrits au BP 2015 de 623,855 M€ abaissé à 615,855 M€ après décision modificative, soit un taux de réalisation de 96,4% par rapport au budget total voté après décision modificative.

Par rapport à 2014, l'augmentation des dépenses à caractère financier est de +11,9% (+63,3 M€).

Pour ce qui est du seul service de la dette¹⁴, le montant des dépenses s'élève à 573,315 M€ en 2015, après 501,637 M€ en 2014 (+14,3 %).

Les dépenses à caractère financier proviennent de la section de fonctionnement à hauteur de 22,2% et de la section d'investissement à hauteur de 77,8%.



⇒ **Une légère baisse des dépenses à caractère financier en fonctionnement**

Le montant consommé au titre des charges financières et des divers mouvements financiers s'élève en 2015 à 131,760 M€, pour un montant de crédits inscrits au BP de 157,299 M€ (ramené à 149,299 M€ après décision modificative), soit un taux de réalisation de 88,3% par rapport au budget total voté après décision modificative. Parmi ces dépenses, le montant des charges d'intérêts payées sur la dette courante, y compris ICNE, et sur les tirages de trésorerie a été de 123,944 M€ en 2015 (après 128,736 en 2014) et celui pour les autres frais financiers divers (frais sur emprunts) a été de 7,816 M€.

Par rapport à 2014, les dépenses à caractère financier en fonctionnement ont diminué de -4,4%, en 2015 après 137,775 M€ en 2014.

Après prise en compte des recettes perçues sur les opérations de gestion active, les charges d'intérêt nettes¹⁵ s'élèvent à 101,338 M€ après 105,005 M€ en 2014, soit une diminution de -3,7 M€, qui reflète principalement deux effets contraires. D'un côté, la hausse de l'encours de dette en 2014 et en 2015 se traduit par une hausse des charges d'intérêt en 2015. A l'opposé, la

¹⁴ Correspond à l'amortissement de la dette, aux charges d'intérêts brutes sur la dette et les tirages sur la ligne revolving, y compris ICNE, et aux frais divers sur emprunts.

¹⁵ Y compris ICNE.

mobilisation des nouveaux emprunts à des taux plus faibles en 2015 ainsi que le remboursement de deux emprunts à taux fixe ont entraîné la baisse de l'incidence des ICNE.

⇒ **En investissement, une augmentation des dépenses financières liée à la progression des charges de remboursement de la dette**

Le montant consommé en 2015 au titre des dépenses financières en investissement s'élève à 462,089 M€ pour un montant inscrit au BP de 466,556 M€, soit un taux de réalisation de 99,0% par rapport au budget voté¹⁶. Par rapport à 2014, la hausse est de +17,7% (+69,4 M€).

Ce montant se répartit comme suit :

- 20,534 M€ correspondent au montant de restitutions de taxes en investissement (notamment RCB, taxe complémentaire à la TLE) ;
- 441,555 M€ concernent le remboursement du capital de la dette soit une augmentation de +74,6 M€ par rapport à 2014 (+20,3 %), et qui se décompose comme suit :
 - o remboursement de deux émissions publiques réalisées en 2008 et 2009, de 100,0 M€ et 131,1 M€ respectivement ;
 - o remboursement d'un placement privé réalisé en 2003 pour un montant de 51,0 M€ ;
 - o remboursement d'un emprunt de 100 M€ qui avait été consolidé à taux fixe sur la ligne revolving avec la Caisse d'Epargne en 2010 ;
 - o remboursement de 37 M€ sur l'encours de dette mobilisé sur la ligne revolving au taux variable au jour le jour ;
 - o amortissement progressif des deux emprunts contractés avec la CDC en 2011 (amortissement de 14,4 M€ sur le prêt CDC au capital initial de 252 M€ et amortissement de 8,0 M€ concernant le prêt CDC au capital initial de 40 M€).

Au total, les dépenses à caractère financier représentent 12,1% des dépenses réelles totales en 2015, avec un service de la dette représentant 11,7% des dépenses et 13,6% des recettes permanentes.

Part des dépenses à caractère financier dans les dépenses réelles totales

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 ^a	2011	2012	2013 ^b	2014	2015	Evolution 2010/2015
<i>Part des dépenses à caractère financier dans les dépenses réelles totales</i>	9,0%	8,4%	7,8%	7,7%	8,1%	8,0%	8,3%	9,3%	9,9%	9,7%	11,2%	12,1%	+3,8 points de pourcent
<i>Part du service de la dette dans les dépenses réelles totales</i>	8,5%	8,1%	7,6%	7,5%	7,7%	7,3%	8,1%	9,0%	9,6%	9,4%	10,6%	11,7%	+3,6 points de pourcent

- a) Dépenses à caractère financier hors provision de 80 M€ constituée en 2010, en vue de lisser les charges financières des années à venir.
- b) Dépenses à caractère financier hors provision de 89 M€ constituée en 2013, en vue de couvrir la charge que la Région devra supporter au titre du prélèvement de la péréquation de la CVAE en 2014 et au-delà.

¹⁶ A noter que le montant des crédits ouverts pour l'ensemble du chapitre 923 afférent à ces écritures est de 1 914,4 M€ au BP, pour un montant de dépenses réalisées de 1 148,9 M€, soit un taux de réalisation de 60,0%.

Part du service de la dette dans les recettes permanentes

	2004	2005	2006	2007	2008	2009 ^a	2010 ^b	2011	2012	2013 ^c	2014 ^d	2015	Evolution 2010/2015
Part du service de la dette dans les recettes permanentes	10,1%	9,2%	8,4%	8,4%	9,0%	8,6%	9,4%	10,7%	11,1%	11,0%	13,0%	13,6%	+4,2 points de pourcent

- a) Part du service de la dette dans les recettes permanentes hors FCTVA Plan de relance.
b) Dépenses à caractère financier hors provision de 80 M€ constituée en 2010, en vue de lisser les charges financières des années à venir.
c) Dépenses à caractère financier hors provision de 89 M€ constituée en 2013, en vue de couvrir la charge que la Région devra supporter au titre du prélèvement de la péréquation de la CVAE en 2014 et au-delà.
d) Part du service de la dette dans les recettes permanentes hors reprise de provisions à hauteur de 139 M€ en 2014

A noter que les chiffres présentés ci-avant ont été retraités. Les montants figurant au chapitre 923 de la maquette M71 tiennent compte des instructions comptables concernant la prise en compte des mouvements sur la ligne revolving.

- **Gestion de la dette en 2015**

⇒ **Un encours de dette sécurisé**

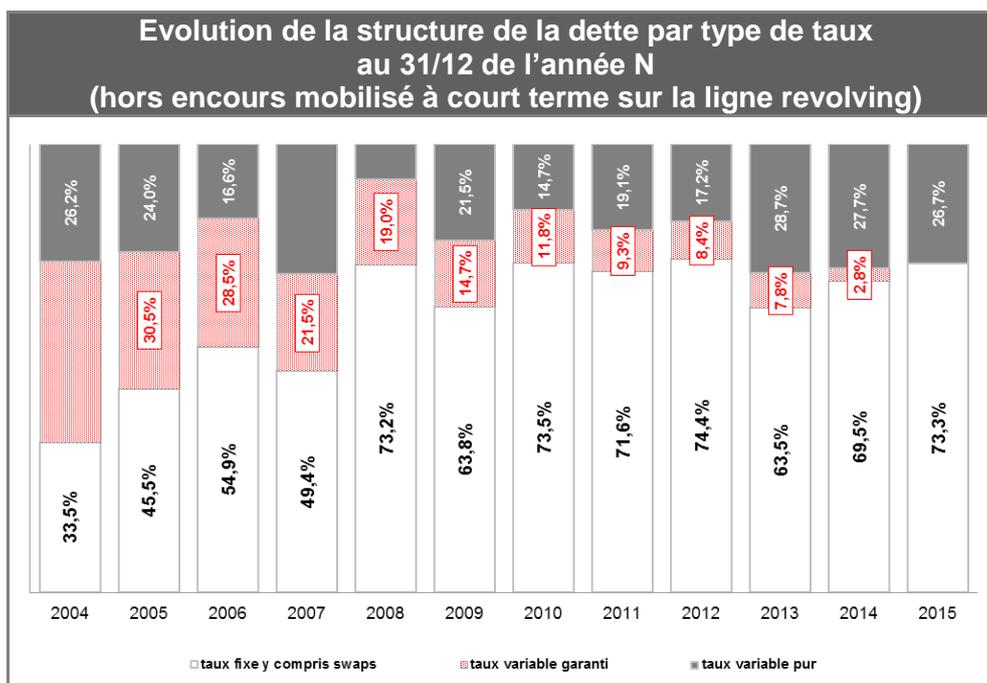
Selon la classification des risques retenue dans la circulaire du 25 juin 2010 relative aux produits offerts aux collectivités territoriales, au 31/12/2015, 100% de l'encours de dette régionale après produits de gestion active sont classés dans la catégorie A1 qui est la plus sûre.

		Type d'indices					
		1	2	3	4	5	6
Type de structures	A	100,0%	-	-	-	-	-
	B	-	-	-	-	-	-
	C	-	-	-	-	-	-
	D	-	-	-	-	-	-
	E	-	-	-	-	-	-
	F	-	-	-	-	-	-

Le stock de produits de gestion active est composé au 31/12/2015 de 5 swaps de taux simples, contractés entre 2006 et 2012.

⇒ **Une répartition de la dette par type de taux globalement stable en 2015**

Une part majoritaire de la dette régionale est à taux fixe. Hors encours mobilisé sur la ligne revolving au taux au jour le jour (Eonia), la dette régionale est composée au 31/12/2015 à hauteur de 73,3% d'emprunts à taux fixe et de 26,7% d'emprunts à taux variable.



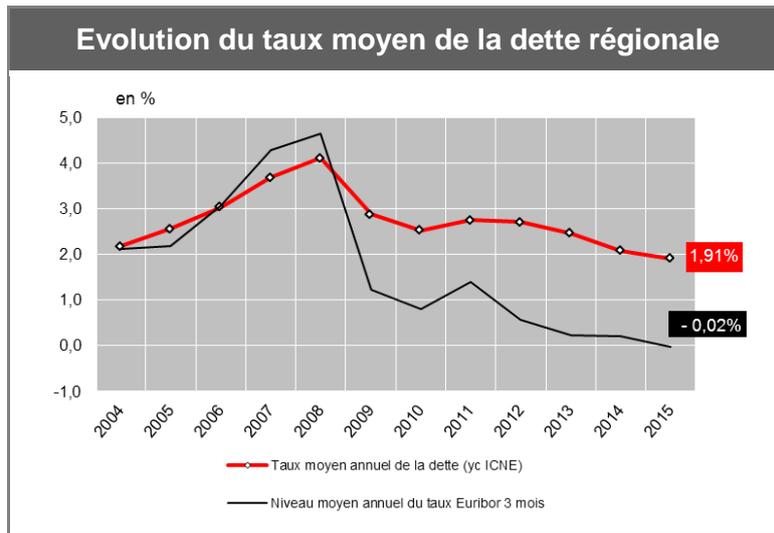
La légère évolution de la structure de dette en 2015 reflète les caractéristiques des nouveaux emprunts ainsi que l'échéancier naturel de l'encours :

- l'emprunt mobilisé en 2015 a été souscrit principalement à taux fixe (87% des nouveaux emprunts) ;
- les emprunts arrivés à terme en 2015 étaient pour leur part indexés à taux variables à hauteur de 77% ;
- au-delà, aucun produit de gestion active de dette ne s'est terminé ou n'a été contracté en 2015.

Une fois pris en compte l'encours mobilisé à court terme sur la ligne revolving (374 M€ au 31/12/2015), la part de la dette à taux fixe se situe à 68,2% au 31/12/2015 après 63,3% au CA 2014.

⇒ **Des charges d'intérêt contenues, notamment en lien avec les faibles charges payées sur l'encours de dette à taux variable**

Compte-tenu des charges d'intérêt payées en 2015, le taux moyen sur l'encours de dette régionale a diminué de 17 points de base : il s'établit à 1,91% pour une durée de vie moyenne de la dette de 6,4 ans, après 2,08% constaté en 2014. Hors ICNE, le taux moyen de la dette se situe à 1,90% en 2015 (après 1,91% en 2014).



1.3. L'emprunt en 2015

➤ Des sources de financement diversifiées

La Région dispose d'un ensemble d'outils qui lui garantissent un accès durable à la liquidité en toutes circonstances et qui constituent autant d'alternatives pour mobiliser des emprunts en créant les meilleures conditions de concurrence entre les acteurs financiers.

Pour accéder aux financements de marché, la Région a mis en place dès 2001 un programme EMTN¹⁷, qui consiste en une documentation standardisée offrant toute la souplesse et la réactivité nécessaire pour émettre des obligations dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la Région dispose d'une ligne de crédit revolving avec la Caisse d'épargne, et qui est utilisée à la fois comme outil pour gérer sa trésorerie quotidienne et comme instrument pour lever de l'emprunt. Le plafond actuel de cette ligne est de 587 M€¹⁸.

Enfin, la Région a signé avec la BEI en 2014 une enveloppe pluriannuelle de prêt de 800 M€, mobilisable sur 5 ans, afin de financer les projets d'investissement de la Région en matière d'éducation et intégrant de fortes exigences environnementales. Cette ligne offre beaucoup de souplesse pour choisir la durée de l'emprunt (sur une durée jusqu'à 15 ans in fine), et le type d'indexation (taux fixe ou taux variable). La Région n'est pas contrainte de mobiliser l'intégralité de l'enveloppe, et il n'y a pas de pénalité prévue dans ce cas.

➤ Les opérations de financement réalisées en 2015

Un montant d'emprunt de 712,0 M€ pour le financement des investissements en 2015

L'enveloppe d'emprunt ouverte au budget qui était de 855,801 M€ au BP 2015 et marginalement ajustée à la baisse, à 855,800 M€, suite à la décision modificative de juin, a été mobilisée à hauteur de 712,0 M€, soit un taux de réalisation de 83,2%.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enveloppe d'emprunt votée au Budget Primitif	519,432	679,043	631,167	566,615	710,623	759,873	987,111	907,133	856,561	750,831	762,077	855,801
Enveloppe d'emprunt après Budget Supplémentaire ou Décision Modificative		686,365	628,513			738,678	986,910	907,122			761,854	855,800
Emprunt réalisé	388,200	331,900	310,290	378,837	539,528	575,769	624,503	732,796	645,000	705,816	729,000	712,000
Taux de réalisation par rapport au Budget Primitif	74,74%	48,88%	49,16%	66,86%	75,92%	75,77%	63,27%	80,78%	75,30%	94,00%	95,66%	83,20%

Le besoin de financement au titre de l'exercice 2015 a été principalement couvert par des émissions obligataires. Les opérations d'emprunt suivantes ont été réalisées :

- **500 M€ via une émission obligataire publique verte et responsable.** La transaction s'est déroulée le 14 avril 2015. Les titres émis portent sur une durée de 12 ans. Le

¹⁷ Euro Medium Term Notes – programme d'émission de titres à moyen terme.

¹⁸ Le montant de cette ligne revolving était initialement de 1,0 Md€. Il a été réduit contractuellement de 138 M€ le 30 décembre 2011, de 138 M€ le 30 décembre 2013, puis de 137 M€ le 30 décembre 2015.

rendement offert aux investisseurs s'est établi à 0,732% l'an (soit une marge de +21 points de base au-dessus de l'OAT de même maturité) avec un coupon annuel fixé à 0,625%.

- **24 M€ mobilisés le 30 juin correspondant au reliquat sur la ligne BEI pour le financement des tramways en Ile-de-France** (sur une enveloppe totale de 124 M€ signée en 2013 à mobiliser avant mi-2015, dont 100 M€ ont été levés en 2014). Ce montant a été emprunté sur une durée de 4 ans, avec un remboursement in fine, et au taux fixe annuel de 0,23%.
- **100 M€ via le premier placement privé vert et responsable** de la Région réalisé le 23 juillet. Ce placement porte sur une durée de 6 ans et est indexé sur le taux variable Euribor 3 mois avec une marge de +15 points de base (la marge équivalente contre l'OAT de même maturité aurait été de +21 points de base au moment de la transaction).
- **110 M€ par un abondement, le 12 octobre, d'une précédente émission obligataire de 300 M€ initialement lancée en 2010** à échéance juin 2020, avec un taux offert de 0,422% l'an sur 5 ans (soit une marge de +30 points de base au-dessus de l'OAT de même maturité). Ce montant d'emprunt a été utilisé :
 - à hauteur de 63 M€ pour le financement des investissements au titre de l'équilibre du budget ;
 - à hauteur de 47 M€¹⁹ pour réaliser un remboursement complémentaire de même montant sur une partie de l'encours à taux variable mobilisé sur la ligne revolving contractée en 2007 avec la Caisse d'épargne. Ajouté au remboursement de 37 M€ sur cette ligne tel que prévu au budget 2015, l'encours mobilisé sur cette ligne a été réduit de 84 M€ en 2015 : au 31/12/2015, il s'élève ainsi à 374 M€ après 458 M€ au 31/12/2014. Cette opération de remboursement complémentaire, sans incidence budgétaire et entrant dans le cadre de l'article 4 de la délibération du budget 2015, permet de conserver des marges de manœuvre sur la ligne revolving existante en lui redonnant de la souplesse pour son utilisation en gestion de trésorerie.
- **25 M€ par un abondement, réalisé le 15 octobre, d'une précédente émission obligataire verte et responsable de 350 M€ initialement lancée en 2012** et venant à échéance en mars 2024, avec un taux offert de 0,867% l'an sur 9 ans (soit une marge de +25 points de base au-dessus de l'OAT de même maturité).

➤ ***Un emprunt mobilisé à des conditions de taux bas***

Le taux moyen obtenu sur les nouveaux emprunts 2015 a atteint un nouveau point bas, à 0,66% pour une durée moyenne de 9,8 ans et ressort ainsi en forte baisse par rapport au niveau constaté en 2014 (2,12% sur une durée moyenne de 11 ans).

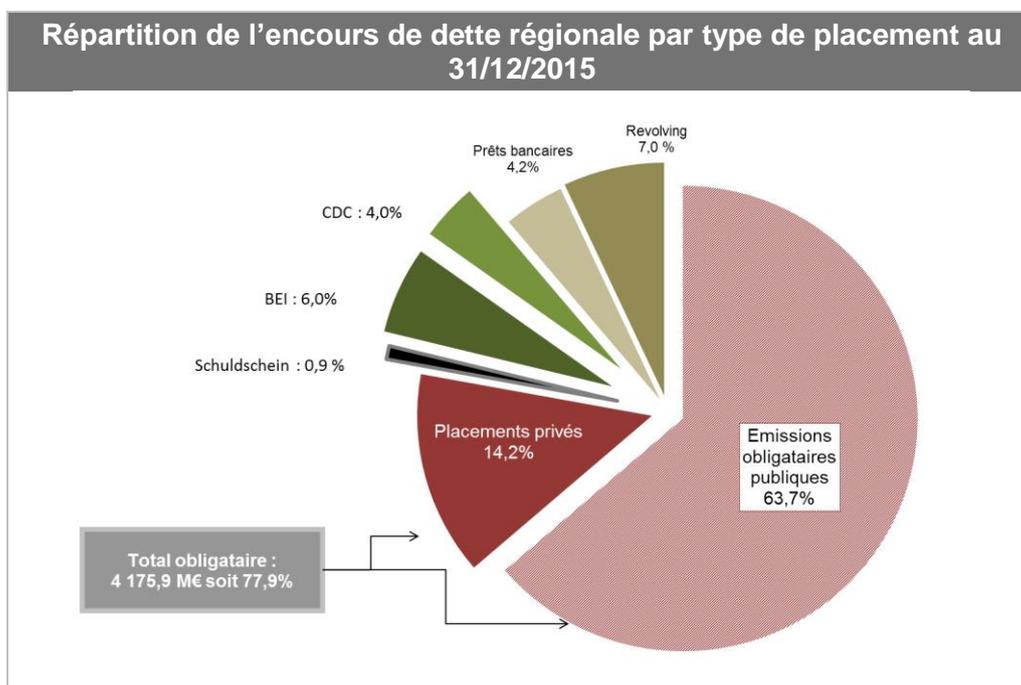
➤ ***L'encours de dette au 31/12/2015 reflète l'importance du recours au marché obligataire dans le financement régional***

¹⁹ A noter qu'en application des instructions comptables concernant la prise en compte des mouvements sur la ligne revolving, cette diminution de l'encours de dette porté sur la ligne revolving ne peut être directement lue au chapitre 923 de la maquette M71. Les écritures imposées par le comptable respectent une logique de stock. Le flux, c'est-à-dire la variation de l'encours mobilisé sur la ligne revolving, du fait des remboursements opérés en cours d'année ne peut être reconstitué qu'en faisant la différence entre les recettes inscrites aux comptes 16441 et 16449 (640 M€ au total) et la dépense figurant au compte 16449 (724 M€). Cette variation (-84 M€) résulte de la somme du remboursement prévu au budget 2015 (37 M€) et du remboursement complémentaire d'une partie de l'encours mobilisé sur la ligne (47 M€).

Compte-tenu des opérations de financement réalisées en 2015 et des lignes qui ont été remboursées telles que prévues au budget 2015, l'encours de dette au 31/12/2015 s'élève à 5 363,0 M€.

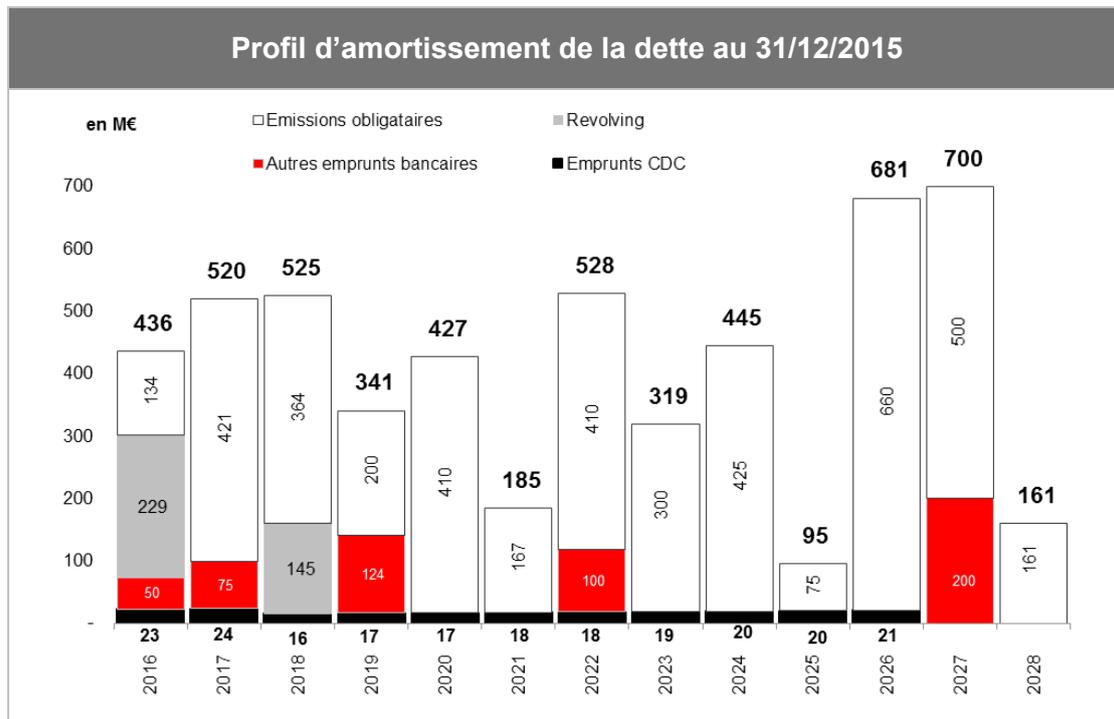
Cet encours est composé à 77,9% d'emprunts obligataires :

- les émissions obligataires représentent ainsi 4 175,9 M€ de l'encours de dette, dont 63,7% de l'encours de dette levé sous forme d'émissions publiques et 14,2% en placements privés ;
- les prêts bancaires totalisent quant à eux 599,0 M€, soit 11,2% de l'encours de dette. Cet encours est constitué :
 - de prêts à long terme contractés auprès d'établissements bancaires jusqu'en 2007, pour 225,0 M€ soit 4,2% de l'encours de dette (dont 125 M€ contractés avec Crédit Agricole Ile-de-France et 100 M€ consolidés avec Dexia sur l'ancienne ligne revolving échue en 2013) ;
 - de l'encours de dette mobilisé sur la ligne revolving au taux variable au jour le jour (Eonia), pour 374,0 M€ au 31/12/2015 soit 7,0% de l'encours total ;
- l'encours de prêts contractés auprès des institutions publiques s'élève à 538,1 M€ et représente 10,0% de l'encours de dette : il est composé des emprunts amortissables contractés avec la CDC en 2011, et sur lesquels il reste 214,1 M€ à rembourser au 31/12/2015, et de trois emprunts contractés en 2012, 2014 et 2015 auprès de la BEI, pour un montant de 324 M€ ;
- l'emprunt Schuldschein de 50,0 M€ contracté en 2013 représente pour sa part 0,9% de l'encours de dette.



➤ **Profil d'amortissement de la dette régionale**

A l'exception des emprunts amortissables contractés en 2011 avec la CDC, l'encours de dette est composé au 31/12/2015 d'emprunts à remboursement in fine, à hauteur de 96%. La durée de vie moyenne de l'encours de dette est de 6,4 ans après 6,3 ans en 2014.



1.4. Les opérations liées à la tenue de l'inventaire comptable et au fonds commun régional des services d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement (FCRSH)

Ces écritures sont constituées, d'une part, des opérations d'ordre patrimoniales et, d'autre part, des écritures de fin d'exercice et opérations spécifiques.

1.4.1. Les opérations d'ordre patrimoniales

Un montant de 555,219 M€ a été intégré en 2015 dans le patrimoine régional par opérations d'ordre, représentant 58,94 % des prévisions budgétaires. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et recettes au sein du chapitre d'investissement 925 et n'ont donc aucun impact sur l'équilibre budgétaire.

A. Intégration des frais d'études et frais d'insertion

Lorsque les dépenses d'études et frais d'insertions, notamment dans les secteurs de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et des Iles de loisirs, sont suivies de travaux, les dépenses mandatées initialement sur un compte « frais d'études » ou « frais d'insertion » sont intégrées au compte « immobilisations en cours ». Outre le fait d'intégrer ces opérations dans le patrimoine régional, ces écritures permettent également d'inclure les dépenses de frais d'études et d'insertion dans la base de calcul du FCTVA. Pour mémoire, le FCTVA représente 15,482 % des dépenses réelles d'investissement grevées de TVA.

En 2015, 7,408 M€ de frais d'études et 0,285 M€ de frais d'insertion ont ainsi été intégrés, occasionnant 1,191 M€ de recettes de FCTVA à percevoir en 2016.

B. Intégration des travaux effectués en convention de mandat

Pour conduire les opérations de travaux et de construction dans les lycées, les cités mixtes et les établissements d'enseignement supérieur, la Région verse des avances aux mandataires qu'elle a désignés. Ces avances sont intégrées sur le compte « immobilisations en cours » au vu des dépenses réalisées et justifiées par les mandataires.

En 2015, la Région a intégré dans son patrimoine, en immobilisation en cours, des dépenses de travaux à hauteur de 135,935 M€ pour les lycées et 30,963 M€ pour le secteur de l'enseignement supérieur, correspondant à un montant total de 166,898 M€ occasionnant 25,839 M€ de recettes de FCTVA.

C. Intégration des immobilisations réalisées par l'Agence des Espaces Verts (AEV)

Depuis la mise en place de l'instruction M71, les crédits versés par la Région à l'AEV sont inscrits sur la nature 238 « avances sur immobilisations ». Au vu du compte administratif de l'AEV, ces montants sont intégrés, pour partie, au compte « immobilisations en cours » de la Région, contribuant ainsi à enrichir le patrimoine régional et, pour partie, sont transférés en subventions définitivement octroyées à l'AEV pour ses investissements propres ou pour les subventions qu'elle verse à des collectivités locales.

En 2015, sur les avances versées de 2005 à 2015, la Région a intégré 27,016 M€, répartis comme suit :

- sur la nature 2117 « Bois et forêts », pour un montant de 7,020 M€ (non éligible au FCTVA) ;
- sur la nature 2128 « Autres agencements et aménagements », pour un montant de 10,858 M€ occasionnant un montant de 1,681 M€ de FCTVA ;

- sur la nature 204182 « Organismes publics divers – Bâtiments et installations » (non éligible au FCTVA), pour un montant de 9,138 M€ utilisés par l'AEV pour subventionner des projets d'espaces verts présentés par des collectivités locales ou pour acquérir des équipements inscrits à son inventaire.

D. Intégration des opérations d'immobilisations réalisées pour le compte des départements (Cités mixtes régionales)

La Région est mandataire lorsque les opérations d'investissement effectuées pour le compte de tiers se rapportent à des immobilisations ne lui appartenant pas, bien qu'elle réalise les travaux. C'est notamment le cas pour les opérations réalisées sur les collèges et les parties communes des Cités Mixtes Régionales (CMR) dont la Région réalise les travaux pour le compte des départements.

Afin d'enregistrer comptablement ces opérations pour compte de tiers, les dépenses initialement mandatées sur les natures 2031, 2033, 2313 et 236 font l'objet de l'émission d'un titre de recettes sur le chapitre 925 qui sera compensé par un mandat sur l'opération pour compte de tiers concernée (4551x).

Ainsi sur l'exercice 2015, la Région a comptabilisé 3,575 M€ de dépenses qui ont fait l'objet d'un transfert aux comptes de tiers.

1.4.2. Les écritures de fin d'exercice et les opérations spécifiques

Ces opérations ne comportent aucune incidence financière, les dépenses d'investissement étant équilibrées par des recettes de fonctionnement et inversement.

Sur l'exercice 2015, les dépenses et les recettes constatées respectivement sur les chapitres d'investissement 926 et de fonctionnement 946 s'élèvent à 196,604 M€, soit 97,43 % des prévisions budgétaires. Parallèlement, les recettes et les dépenses constatées respectivement sur les chapitres d'investissement 926 et de fonctionnement 946 s'élèvent à 696,595 M€, soit 97,72 % des prévisions budgétaires.

A. Les écritures de fin d'exercice : la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements 2015 est calculée sur la base des investissements réalisés par la Région depuis le 1^{er} janvier 2005, auxquels sont appliquées les durées d'amortissements fixées par les délibérations du Conseil Régional du 31 janvier 2005, du 15 décembre 2005 et du 27 septembre 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les durées d'amortissement applicables aux subventions d'équipement versées à compter de cette date sont exclusivement fonction de la durée de vie estimée du bien financé. La durée maximale d'amortissement est ainsi fixée à :

- 5 ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études ;
- 15 ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations ;
- 30 ans lorsque la subvention finance des équipements structurants d'intérêt national.

La dotation aux amortissements 2015 constitue une charge de fonctionnement imputée sur le chapitre 946 équilibrée par une recette d'investissement retracée au chapitre 926 pour un montant de 694,750 M€ soit 97,46 % de la prévision budgétaire.

Cette charge est diminuée par une partie des recettes perçues par la Région au titre des fonds et subventions d'investissement transférables, rapportée à la durée d'amortissement des investissements concernés (subventions perçues pour la réalisation d'opérations identifiées,

dotations régionales d'équipement scolaire dans la limite de la dotation aux amortissements de l'ensemble des constructions et équipements scolaires, produits des amendes de police, de la taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement et des redevances de bureaux).

La reprise des quotes-parts issues de ces recettes transférables s'est traduite par une écriture inverse : une dépense de 196,381 M€ sur le chapitre d'investissement 926 et une recette du même montant sur le chapitre de fonctionnement 946.

Le montant de la dotation nette aux amortissements pour l'exercice 2015 est donc de 498,369 M€.

B. Les opérations spécifiques : les écritures d'ordre de sortie du patrimoine

Ces écritures ont pour objet de retracer dans la comptabilité régionale les sorties de biens mobiliers et immobiliers de l'inventaire.

Selon les termes de l'instruction budgétaire et comptable M71, les opérations de cessions d'actif sont constatées par un crédit (émission de titre de recette) sur la classe 2 (immobilisations) qui traduit la sortie du bien de l'actif si ce dernier n'est pas totalement amorti. En contrepartie, un mandat est émis sur la nature 675 pour la valeur nette comptable du bien vendu (coût d'acquisition – amortissement), ce qui permet d'en déduire la plus ou moins-value compte tenu du prix de cession, le produit de cession étant enregistré au compte 775 (produit des cessions d'immobilisations).

Ainsi en 2015, 22 véhicules régionaux ont été cédés conformément aux délibérations de la commission permanente. Il en résulte une dépense de fonctionnement sur le chapitre 946 constatant une valeur nette comptable pour un montant de 1,779 M€ et une recette en investissement sur le chapitre 926 constatant la sortie de l'actif pour le même montant.

Ces cessions ont généré des moins-values, constatées comptablement par une dépense d'investissement et une recette de fonctionnement s'élevant à un montant global de 0,223 M€.

1.4.3. Le fonds commun régional des services d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement (FCRSH)

Le décret n°2000-992 du 6 octobre 2000, relatif au fonctionnement des services annexes d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement, a modifié les règles de gestion du FCRSH. Alors que ce fonds était précédemment géré directement par un des lycées parisiens, le décret du 6 octobre 2000 prévoit que la gestion du fonds est désormais retracée dans les comptes de la Région (circulaire du 31 mai 2001).

Les sommes versées et reçues par le comptable public à ce titre, ne constituent pas des recettes et des dépenses propres de la collectivité. Dès lors elles ne font l'objet ni de mandat ni de titre. Elles sont simplement décrites sur un compte de tiers ouvert dans la comptabilité de la Région (DRFIP) et ne font l'objet d'aucune prévision ni inscription budgétaire.

Le payeur régional a donc procédé aux ordres de paiement conformément aux délibérations prises par les commissions permanentes n° :

- 15-123 du 29 janvier 2015 ;
- 15-149 du 9 avril 2015 ;
- 15-278 du 17 juin 2015 ;
- 15-524 du 9 juillet 2015 ;
- 15-560 du 8 octobre 2015.

Ainsi les états annexés au compte administratif 2015, permettent de détailler et d'approuver le fonds commun des services annexes d'hébergement.

2. Le bilan de l'exécution des contrats Etat-région

2.1. Le bilan du Contrat de plan 2000-2006

2.1.1. Situation des affectations

A. Présentation de l'exercice 2015

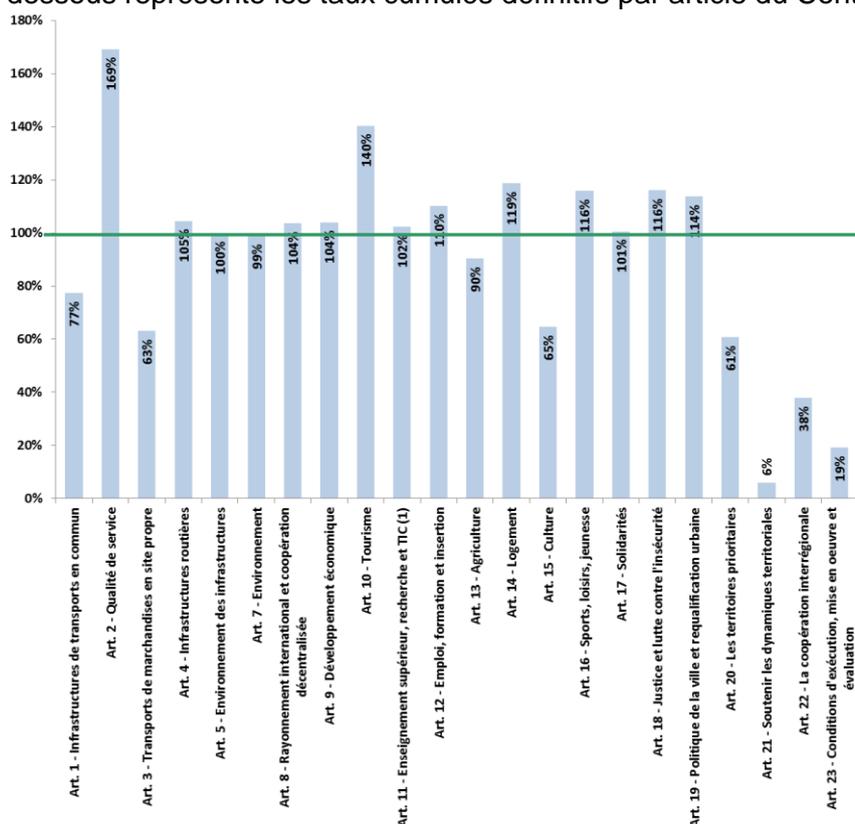
Par dérogation à la durée du contrat, l'article 24 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales prévoyait la poursuite de certaines opérations d'infrastructures inscrites au Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006 jusqu'à leur achèvement, lorsque les travaux prévus n'étaient pas réalisés au terme du Contrat, dans la limite des engagements globaux du Contrat de Plan.

Aucune affectation n'a été votée dans ce cadre depuis 2011.

B. Etat des affectations cumulées 2000-2011

Le montant total des affectations se stabilise à 4 586,54 M€ depuis 2011, ce qui représente un taux cumulé de 98,24 % par rapport aux crédits ouverts.

Le graphique ci-dessous représente les taux cumulés définitifs par article du Contrat.



BILAN REGIONAL DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2000-2006
Cumul des crédits affectés sur la période 2000-2015

ARTICLE - INTITULE PROJETS	ETAT + REGION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL FIN 2015	Tx de réalisation fin 2015
VOLET 1 : UN AMENAGEMENT DURABLE	4 830,956	431,987	569,152	456,851	378,898	348,307	243,054	426,744	92,889	50,033	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	3 147,572	98,85%
Art. 1 - Infrastructures de transports en commun	2 478,821	1 646,449	202,047	84,417	234,019	186,500	95,387	258,007	27,194	-	38,139	0,110	2,590	-	-	-	-	1 274,965	77,44%
Art. 2 - Qualité de service	598,363	444,389	191,033	194,068	57,073	65,886	73,576	79,388	-	-	-	-	-	-	-	-	-	752,295	169,29%
Art. 3 - Transports de marchandises en site propre	119,520	46,802	8,199	8,989	3,000	0,366	0,315	3,850	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29,563	63,17%
Art. 4 - Infrastructures routières	1 109,066	715,748	113,267	123,346	52,024	35,041	52,172	58,715	38,316	27,500	29,583	26,807	11,337	-	-	-	-	748,282	104,55%
Art. 5 - Environnement des infrastructures	409,630	269,377	10,864	38,080	22,541	50,057	11,174	9,675	27,380	22,533	27,810	13,281	-	-	-	-	-	268,758	99,77%
Sous-total Transports (Articles 1 à 5)	4 715,400	3 122,766	422,293	448,899	368,657	337,850	232,623	409,635	92,889	50,033	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	3 073,863	98,43%
Art. 7 - Environnement	115,556	74,395	9,695	7,824	10,240	10,458	10,431	17,109	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73,709	99,08%
VOLET 2 : LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL	1 470,141	66,746	73,376	107,246	121,235	123,178	72,378	111,647	0,897	-	-	-	-	-	-	-	-	676,703	103,86%
Art. 8 - Rayonnement international et coopération décentralisée	15,550	9,757	1,066	1,814	1,162	1,147	1,375	1,811	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,106	103,58%
Art. 9 - Développement économique	234,009	114,184	13,221	13,133	17,711	13,174	20,153	22,822	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118,728	103,98%
Art. 10 - Tourisme	17,531	9,909	1,159	2,135	2,914	4,889	0,203	0,046	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,909	140,37%
Art. 11 - Enseignement supérieur, recherche et TIC (1)	988,785	388,288	38,070	65,344	84,758	83,412	27,549	58,873	0,897	-	-	-	-	-	-	-	-	397,416	102,35%
Art. 12 - Emploi, formation et insertion	167,007	98,939	9,280	8,099	10,502	17,151	19,591	22,922	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108,999	110,17%
Art. 13 - Agriculture	47,259	30,490	3,286	4,620	4,189	3,405	3,507	5,173	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,546	90,34%
VOLET 3 : LES SOLIDARITES	515,812	376,702	50,812	68,857	62,799	64,968	56,333	36,039	-	9,572	-	-	-	-	-	-	-	400,402	106,29%
Art. 14 - Logement	137,204	137,204	17,259	19,190	28,774	29,170	26,896	7,142	-	9,572	-	-	-	-	-	-	-	162,753	118,62%
Art. 15 - Culture	104,379	58,693	2,441	3,769	8,212	2,874	6,000	9,656	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37,984	64,72%
Art. 16 - Sports, loisirs, jeunesse	41,238	27,441	3,635	4,527	5,897	6,777	2,025	4,827	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31,778	115,81%
Art. 17 - Solidarités	128,972	64,943	8,097	11,842	12,401	12,613	5,289	0,984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65,295	100,54%
Art. 18 - Justice et lutte contre l'insécurité	107,019	88,420	11,889	28,702	7,516	13,555	16,123	13,410	-	-	-	-	-	-	-	-	-	102,591	116,03%
VOLET 4 : L'APPROCHE TERRITORIALE	883,595	443,474	26,259	46,198	83,146	38,256	52,048	85,966	0,433	-	-	-	-	-	-	-	-	361,859	81,60%
Art. 19 - Politique de la ville et requalification urbaine	524,424	224,862	24,885	33,024	53,217	31,303	28,727	58,255	-	-	-	-	-	-	-	-	-	255,808	113,76%
Art. 20 - Les territoires prioritaires	259,926	152,449	0,231	1,669	24,003	6,137	22,983	25,549	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92,764	60,85%
Art. 21 - Soutenir les dynamiques territoriales	44,210	35,063	0,152	0,358	0,743	0,626	-	0,168	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,046	5,84%
Art. 22 - La coopération interrégionale	55,035	29,728	1,143	1,333	5,184	0,191	0,338	1,995	0,433	-	-	-	-	-	-	-	-	11,240	37,81%
Art. 23 - Conditions d'exécution, mise en oeuvre et évaluation	2,744	1,372	-	-	0,265	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,265	19,29%
TOTAL	7 703,248	4 668,904	575,804	679,152	646,078	574,710	423,813	660,395	94,219	59,606	95,532	40,198	13,926	-	-	-	-	4 586,535	98,24%

Il s'agit de l'article, le bilan des crédits mobilisés par la Région est établi à déduction de des crédits affectés par la Région au titre des avances de la part Etat sur les opérations de construction d'établissements d'enseignement supérieur en matière de logement régional

2.1.2. Situation des crédits mandatés

A. Présentation des mandats de l'exercice 2015

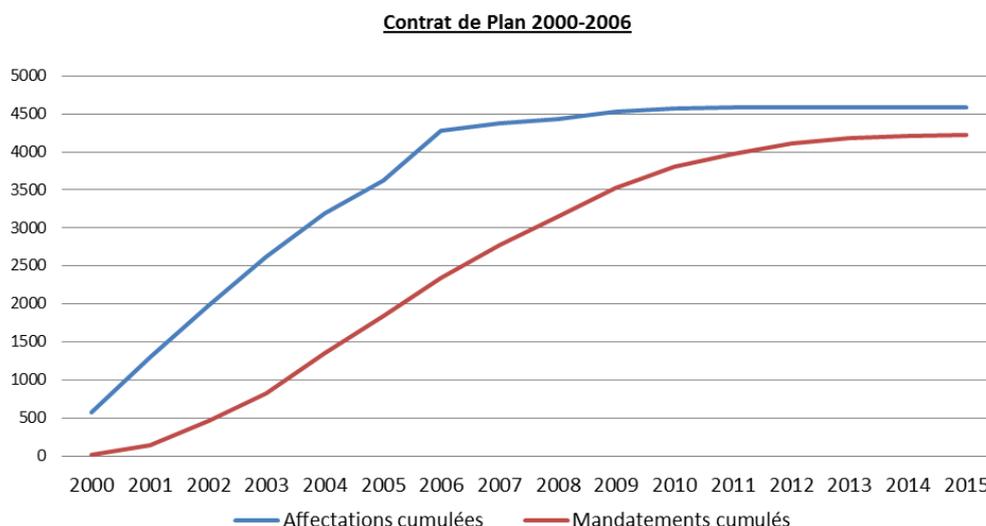
Le montant des crédits mandatés en 2015 au titre du Contrat de Plan s'élève à 18,87 M€ (soit 0,4 % du cumul des mandatements depuis 2000). Ces crédits permettent de payer le solde d'opérations contractuelles engagées tout au long de la période du Contrat de Plan. Pour 2015, ces mandatements concernent :

- le volet 1 « Aménagement durable » pour 13,96 M€ (soit 74 % des mandats au titre du Contrat de Plan en 2015), principalement consacrés à la politique des transports en commun (11,85 M€ notamment pour l'aménagement du pôle multimodal de Versailles Chantier, l'aménagement du pôle intermodal de Massy, le prolongement de la ligne 13 du métro) et aux opérations d'investissement dans le domaine routier (0,52 M€) et la protection phonique liée à la RN20 (1,59 M€) ;
- le volet 2 « Rayonnement international » pour 0,39 M€ (soit 2,1% des mandats au titre du Contrat de Plan en 2015) correspondant à l'article 11 « Enseignement supérieur, recherche et TIC » ;
- le volet 3 « Solidarités » pour 4,44 M€ (soit 23,5 % des mandats au titre du Contrat de Plan en 2015), correspondant à l'article 16 « Sports, loisirs, jeunesse » avec le paiement de dépenses afférentes à la rénovation de la base de loisirs de la Corniche des Forts ;
- le volet 4 « Approche territoriale » pour 0,08 M€ (soit 0,4 % des mandats au titre du Contrat de Plan en 2015), liés notamment à l'article 20 « Les Territoires prioritaires », pour le financement de la Maison de l'Emploi de Villetaneuse.

B. Etat des paiements cumulés 2000-2015

A l'issue de l'exercice 2015, le montant total de crédits de paiements consommés sur la période 2000-2015 s'élève à 4 224,74 M€, soit un taux de réalisation de 90,49 % des engagements contractuels régionaux et 92,1 % des affectations totales votées.

Les restes à mandater théoriques en crédits de paiement sur autorisations de programme et d'engagement au titre du Contrat de Plan s'élèvent à près de 361,80 M€. Ce montant devra être affiné au fil des exercices à venir au regard des évolutions opérationnelles des opérations financées.



BILAN REGIONAL DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2000-2006
Cumul des crédits mandatés sur la période 2000-2015

ARTICLE - INTITULE PROJETS	Engagement Etat / Région										TOTAL FIN 2015	Tx de réalisation								
	ETAT + REGION	domt REGION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
VOILET 1 - UN AMENAGEMENT DURABLE	4 830,96	3 197,16	6,59	73,81	246,47	227,31	338,51	315,65	306,17	284,06	245,34	275,89	185,17	132,23	119,33	63,00	16,90	15,96	2 881,39	90,12%
Art. 1 - Infrastructures de transports en commun	2 478,82	1 646,45	4,22	21,00	22,15	46,38	107,17	136,02	192,06	147,97	124,05	161,61	77,80	62,36	57,18	19,70	8,66	11,44	1 995,76	72,87%
Art. 2 - Qualité de service	598,36	444,39	-	23,68	97,34	91,11	97,39	69,25	41,86	48,95	41,02	34,18	37,43	11,80	8,52	34,18	6,70	0,41	610,71	137,43%
Art. 3 - Transports de marchandises en site propre	119,52	46,80	-	0,72	3,54	7,62	3,64	1,45	3,12	0,69	0,32	0,02	2,10	1,52	0,08	-	-	-	24,83	53,05%
Art. 4 - Infrastructures routières	1 109,07	715,75	0,90	17,45	114,73	55,66	76,30	68,01	56,17	53,27	56,89	58,55	42,64	35,80	36,05	30,34	1,92	0,52	705,20	98,53%
Art. 5 - Environnement des infrastructures	409,63	269,38	-	8,61	4,33	20,83	45,76	30,66	33,77	25,47	18,20	19,24	18,20	20,14	17,09	11,76	1,63	1,59	259,08	96,18%
Sous-total Transports (Articles 1 à 5)	4 715,40	3 122,77	5,12	71,46	242,08	221,08	330,26	306,39	306,97	276,55	240,48	275,60	159,97	131,63	118,82	62,88	16,90	15,96	2 795,58	89,65%
Art. 7 - Environnement	115,56	74,40	1,46	2,36	3,38	5,71	8,24	10,26	9,20	7,71	4,86	2,29	23,21	0,60	0,40	0,13	-	-	81,82	109,97%
VOILET 2 - LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL	1 470,14	651,57	12,57	21,12	36,55	61,13	109,08	75,89	71,56	63,10	62,22	41,71	61,63	21,61	9,84	11,82	0,45	0,39	660,66	101,40%
Art. 8 - Rayonnement international et coopération décentralisée	15,55	9,76	0,70	1,99	1,25	1,85	1,15	0,91	1,51	0,13	0,08	-	-	-	-	-	-	-	9,56	98,02%
Art. 9 - Développement économique	234,01	114,18	2,86	6,41	12,39	14,05	14,91	12,43	10,74	10,49	2,21	0,70	1,24	-	-	-	-	-	88,44	77,45%
Art. 10 - Tourisme	17,53	9,91	0,23	1,65	1,73	1,42	3,06	3,15	1,74	0,16	0,25	0,15	-	-	-	-	-	-	13,54	136,66%
Art. 11 - Enseignement supérieur, recherche et TIC (1)	988,79	388,29	0,49	2,19	6,36	27,97	71,07	51,28	37,72	39,70	57,91	40,60	60,03	21,60	9,80	11,82	0,45	0,39	499,35	113,15%
Art. 12 - Emploi, formation et insertion	367,01	98,94	7,62	7,01	11,45	11,32	14,98	5,30	15,96	8,94	0,64	-	0,17	-	0,04	-	-	-	83,43	84,32%
Art. 13 - Agriculture	47,26	30,49	0,67	1,88	3,36	4,53	3,91	2,82	3,89	3,68	1,14	0,26	0,19	0,01	-	-	-	-	26,33	86,37%
VOILET 3 - LES SOLIDARITES	515,81	376,70	1,81	10,04	20,54	40,45	49,40	52,16	56,27	37,27	42,62	22,68	9,73	2,58	3,05	2,56	0,36	4,44	355,96	94,49%
Art. 14 - Logement	137,20	137,20	-	3,56	7,88	17,99	23,14	31,84	30,40	17,41	24,97	6,35	3,14	0,60	2,02	0,15	0,07	0,00	169,51	123,54%
Art. 15 - Culture	101,38	58,69	0,00	0,31	2,79	2,91	6,21	3,01	1,23	4,43	4,07	1,77	5,61	0,00	0,75	1,88	0,23	4,44	34,96	59,57%
Art. 16 - Sports, loisirs, jeunesse	41,24	27,44	1,32	1,56	1,03	1,74	2,23	1,33	6,27	1,14	2,26	3,09	0,71	0,29	0,71	-	-	-	27,64	100,74%
Art. 17 - Solidarités	128,97	64,94	-	1,66	4,91	8,23	7,86	7,71	8,41	7,67	5,04	1,18	0,26	0,30	0,06	-	-	-	53,29	82,06%
Art. 18 - Justice et lutte contre l'insécurité	307,02	88,42	0,49	2,94	3,93	9,59	9,96	8,26	9,96	6,62	6,28	10,29	0,01	1,40	0,22	0,54	0,06	0,00	70,56	79,80%
VOILET 4 - L'APPROCHE TERRITORIALE	883,60	443,47	6,40	10,78	18,59	31,28	38,43	39,52	39,97	38,75	33,02	29,44	23,76	8,25	6,11	1,30	1,04	0,08	326,72	73,67%
Art. 19 - Politique de la ville et requalification urbaine	524,42	224,86	6,40	10,55	17,05	25,40	29,81	28,83	25,30	23,61	25,53	16,88	16,45	5,10	3,20	0,95	0,75	0,08	235,82	104,87%
Art. 20 - Les territoires prioritaires	259,93	152,45	-	-	1,19	4,70	6,63	10,39	13,52	14,45	7,46	12,29	5,97	2,97	2,89	0,34	0,29	0,00	83,17	54,59%
Art. 21 - Soutenir les dynamiques territoriales	44,21	35,06	-	-	-	0,24	0,25	-	-	0,00	0,02	-	-	-	-	-	-	-	0,52	1,47%
Art. 22 - La coopération interrégionale	55,04	29,73	-	0,23	0,34	0,94	1,54	0,30	1,15	0,69	-	0,27	1,35	0,18	0,01	0,01	-	-	7,01	23,59%
Art. 23 - Conditions d'exécution, mise en oeuvre et évaluation	7 705,25	4 668,90	27,37	115,75	321,14	360,17	535,42	485,22	503,97	423,17	383,20	367,73	280,30	164,67	138,32	78,69	20,75	18,87	4 224,74	90,49%
TOTAUX	7 705,25	4 668,90	27,37	115,75	321,14	360,17	535,42	485,22	503,97	423,17	383,20	367,73	280,30	164,67	138,32	78,69	20,75	18,87	4 224,74	90,49%

2.2. Le bilan du Contrat de projets 2007-2014

Le Contrat de projets pour la période 2007-2013, signé entre l'Etat et la Région le 23 mars 2007, a fait l'objet, à mi-parcours, d'un premier bilan technique sur l'avancée des différents Grands projets (GP), présenté et délibéré au Conseil régional en juin 2011²⁰.

Plusieurs ajustements techniques nécessaires à la bonne exécution du contrat ont été validés à cette occasion, sans que ne soient bouleversées les enveloppes définies initialement. Cependant, l'Etat et la Région sont convenus d'un abondement à parité en faveur des GP 4 – volet « Sport » et volet « pôles de compétitivité et entreprises innovantes » GP 7 – lutter contre le changement climatique.

Le total contractualisé a été porté de 5 466,20 M€ à 5 519,06 M€ soit une augmentation de 52,84 M€ (+0,96 %).

Les engagements définitifs de la part de la Région au titre du contrat s'élèvent ainsi à 3 451,74 M€ (soit 62,5 % du total du CPER), auxquels il convient d'ajouter ceux pris au titre du Contrat de projets interrégional « Seine » entre l'Etat et les régions Picardie, Bourgogne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Île-de-France (34,3 M€) et, par ailleurs, au titre de la Convention spécifique des Transports (737,83 M€) et du Plan « Espoir banlieue » (220 M€).

Le CPER a été prorogé d'un an jusqu'à fin 2014²¹.

2.2.1. Situation des affectations

Sur l'exercice 2015, 115,84 M€ d'autorisations de programme et d'engagement ont été affectés au titre du Contrat de Projets Etat-Région, ce qui représente 3,3 % des engagements régionaux sur ce contrat.

Ce CPER étant achevé, ces affectations résiduelles correspondent à la poursuite d'opérations ayant déjà fait l'objet d'un engagement antérieur de la Région et sont concentrées principalement sur les GP3 « Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France » et GP5 « Contribuer à l'accessibilité ».

A. Présentation détaillée des affectations 2015 par Grand Projet

Grand Projet 5 – Contribuer à l'accessibilité

60,1 M€ ont été affectés en 2015 sur ce Grand Projet. Ces affectations concernent :

- ❖ L'engagement des travaux de 16 opérations : 40,78 M€ ont été affectés en 2015 soit 3,8 % des engagements régionaux sur ce volet. Les affectations 2015 portent notamment, pour 11,99 M€, sur la première phase de travaux du Pôle de Versailles Chantier et, pour 6,79 M€, sur les travaux de prolongement du tramway au Pont de Bezons (T2) ;
- ❖ La mise en œuvre des deuxièmes phases d'opérations lourdes : 17,84 M€ ont été affectés en 2015 soit 5,6 % des engagements régionaux sur ce volet. Ces affectations concernent l'opération de prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à la mairie de Bagneux (phase 2), pour 14,84 M€, le pôle de Nanterre Université, pour 3 M€ ;
- ❖ Les études et premiers travaux d'opérations de transport en commun : 0,549 M€ ont été affectés en 2015 ;

²⁰ Délibération n° CR 39-11 du 23 juin 2011

²¹ Délibération n° CR 110-13 du 21 novembre 2013

- ❖ Les opérations interrégionales : 0,980 M€ ont été affectés en 2015 pour la réalisation des études relatives à la ligne Paris Mantes – Normandie.

Grand projet 3 – Renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France

44,8 M€ ont été affectés en 2015 sur ce grand Projet.

Ces affectations ont permis de poursuivre sur l'ensemble du territoire francilien les actions inscrites dans les conventions d'objectifs sur les six territoires d'intérêt régional et national (38,4 M€) : Orly Rungis Seine-Amont, Seine-Aval à Cergy, Plaine de France, Massy-Palaiseau-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée / Meaux, Melun / Sénart.

En outre, la Région a accompagné la mise en œuvre de Nouveaux Quartiers Urbains (6,411 M€).

Grand projet 1 – Agir sur le chômage

2,4 M€ d'autorisations d'engagement ont été affectés en 2015 au titre du soutien au Centre d'animation, de ressources et d'information sur les formations en Ile-de-France (CARIF).

Grand projet 2 – Favoriser une plus grande cohésion sociale

Comme en 2014, aucune nouvelle affectation n'a été réalisée en 2015.

Grand projet 4 – Conforter le rayonnement international de la Région capitale

En 2015, 6,1 M€ ont été affectés sur ce grand projet :

- ❖ 5,3 M€ ont été affectés en 2015 sur le volet « Enseignement supérieur et recherche universitaire » et correspondent notamment au solde de l'opération de construction de la bibliothèque centrale de l'Université de Marne-la-Vallée (3,4 M€) et à l'aménagement de la faculté de médecine de l'hôpital Henri Mondor à Créteil (1,1 M€) ;
- ❖ 0,77 M€ ont été affectés en 2015 sur le volet « Recherche et Innovation » qui correspondent à l'affectation du solde de la subvention pour la création du pôle de recherche et d'expérimentation sur les mammifères d'élevage (PreMie).

Grand projet 6 – Valoriser l'agriculture et la forêt

En 2015, aucune nouvelle affectation n'a été réalisée sur ce grand projet en 2015.

Grand projet 7 – Lutte contre le changement climatique

En 2015, aucune nouvelle affectation n'a été réalisée sur ce grand projet en 2015.

Grand projet 8 – Prendre en compte les enjeux environnementaux de l'Ile-de-France

En 2015, 2,38 M€ ont été affectés afin de financer les frais de structure 2015 des quatre parcs naturels régionaux.

Contrat de projet interrégional Plan Seine

En 2015, aucune nouvelle affectation n'a été votée dans le cadre du Contrat de projet Interrégional Plan Seine.

BILAN DU CONTRAT DE PROJETS 2007-2014 AU 31 DECEMBRE 2015

	CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION			EXERCICE 2015			CUMUL 2007-2015		
	Etat + Région	Part Etat	Part Région	Affectations	% Réal.	Mandats	% Réal.	Mandats	% Réal.
Grand Projet 1 : Agir sur le chômage	130,792	52,292	78,500	2,432	3,1%	4,590	6%	74,701	95%
Grand Projet 2 : Favoriser une plus grande cohésion sociale	56,656	28,328	28,328	0,000	0,0%	5,039	18%	22,593	80%
Grand Projet 3 : Renforcer l'attractivité de l'île de France	519,210	206,430	312,780	44,779	14,3%	60,613	19%	389,775	125%
Grand Projet 4 : Conforter le rayonnement international de la Région capitale	1 588,460	802,505	785,955	6,102	0,8%	75,145	10%	640,651	82%
<i>Culture</i>	47,700	23,200	24,500	0,000	0,0%	1,362	6%	14,134	58%
<i>Sport</i>	73,950	37,890	36,060	0,000	0,0%	0,220	1%	71,608	199%
<i>Pôle de compétitivité et création d'entreprises innovantes</i>	54,000	18,000	36,000	0,000	0,0%	3,803	11%	52,591	146%
<i>Enseignement supérieur et recherche universitaire</i>	1 211,750	623,615	588,135	5,338	0,9%	59,519	10%	397,267	68%
<i>Recherche et innovation</i>	201,060	99,800	101,260	0,765	0,8%	10,241	10%	105,051	104%
Grand Projet 5 : Contribuer à l'accessibilité	2 937,000	874,000	2 063,000	60,146	2,9%	386,191	19%	3 030,440	147%
<i>Modernisation du réseau existant et plus particulièrement du Réseau Express Régional</i>	290,500	113,000	177,500	0,000	0,0%	11,231	6%	214,136	121%
<i>Engagement des travaux de 16 opérations</i>	1 458,700	392,000	1 066,700	40,776	3,8%	196,142	18%	1 533,655	144%
<i>Mise en oeuvre des deuxièmes phases d'opérations lourdes</i>	458,800	140,000	318,800	17,841	5,6%	35,186	11%	422,765	133%
<i>Etudes et premiers travaux d'opérations de transports en commun</i>	400,000	121,000	279,000	0,549	0,2%	111,887	40%	621,011	223%
<i>Opérations interrégionales</i>	82,000	36,000	46,000	0,980	2,1%	0,057	0%	9,042	20%
<i>Opérations de fret</i>	247,000	72,000	175,000	0,000	0,0%	16,517	9%	139,288	80%
<i>Etudes non ventilées (2)</i>	-	-	-	0,000	-	15,171	-	90,543	-
Grand Projet 6 : Valoriser l'agriculture et la forêt	44,084	17,229	26,855	0,000	0,0%	2,179	8%	22,175	83%
Grand Projet 7 : Lutte contre le changement climatique	134,200	43,600	90,600	0,000	0,0%	3,584	4%	98,246	108%
Grand Projet 8 : Prendre en compte les enjeux environnementaux	108,660	42,940	65,720	2,378	3,6%	5,375	8%	70,385	107%
TOTAUX Contrat de Projets	5 519,062	2 067,324	3 451,738	115,837	3,4%	542,716	16%	4 348,966	126%
Contrat de projet interrégional Plan Seine (3)	105,910	71,600	34,310	0,000	0,0%	0,867	3%	9,892	29%
TOTAL CPER Régional + CPER Interrégional Plan Seine	5 624,972	2 138,924	3 486,048	115,837	3,3%	543,583	16%	4 358,859	125%

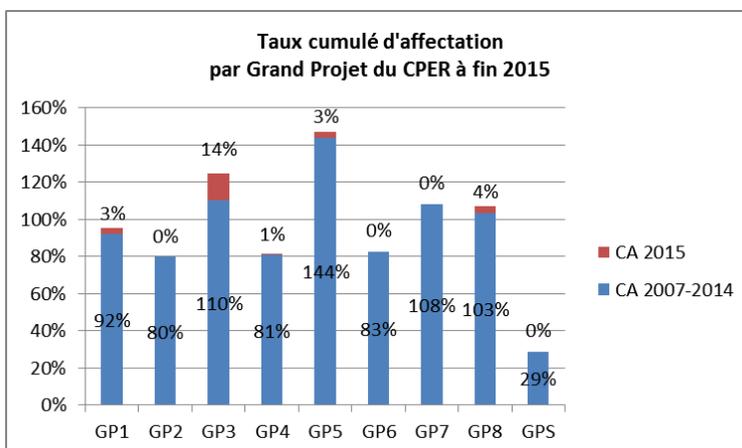
(1) - Les montants tiennent compte des ajustements apportés au Contrat de projets, présentés dans la délibération CR 99-11 du 23 juin 2012

(2) - Cette ligne intègre les études relatives aux quatre premiers volets du GPS ayant fait l'objet d'une affectation globale ainsi que des affectations spécifiques CPT

(3) - La part Etat comprend également la participation de l'Agence de l'eau Seine-Normandie telle que révisée par la délibération CR13-11 du 10 février 2011 relatif à l'avancement au CPER

B. Affectations cumulées 2007-2015

Les affectations de l'exercice 2015 portent le taux cumulé d'affectation à 4 358,86 M€ à fin 2015 soit 125 % du montant initial des engagements régionaux ²² sur la durée du CPER, ventilés comme suit :



Il convient de noter que :

- le Grand Projet 5, qui concentre les projets de Transports et Mobilités, présente un taux de réalisation très supérieur aux engagements initiaux sur ce Grand Projet : il atteint un montant de 3 030,4 M€ pour un montant d'engagement régional initial de 2 063 M€, ce qui traduit un taux de réalisation de 147 %. Ce taux d'exécution supérieur à 100 % s'explique, d'une part, par le fait que, pour le GP5, les surcoûts, actualisation et révision des prix n'avaient pas été intégrés dans le coût initial des opérations, et, d'autre part, par la prise en compte dans ce décompte des opérations affectées au titre de la Convention particulière Transports, adoptée par délibération CR 50-11 du 23 juin 2011 ;
- dans le cas du GP4, notamment en enseignement supérieur, certaines opérations sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la Région qui assure l'avance en AP de la part cofinancée par l'Etat (cas du Campus Jourdan).

2.2.2. Situation des crédits mandatés

A. Les mandats de l'exercice 2015

Le montant des crédits de paiement mandatés sur l'exercice 2015 au titre du contrat de projets s'élève à 543,6 M€ (soit 16 % du total des engagements régionaux au titre du CPER). Ils se répartissent comme suit :

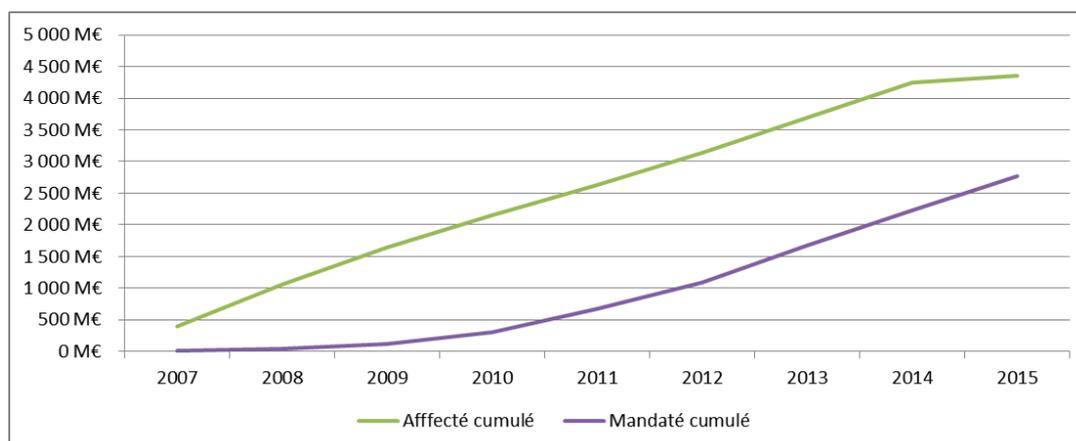
- 386,2 M€ concernent le GP5 « Contribuer à l'accessibilité » (71 % des mandats au titre du CPER en 2015 et 19 % des engagements au titre de ce grand projet) dont une majorité consacrée :
 - à la réalisation des infrastructures de la phase 1 de la Tangentielle Nord reliant Epinay-sur-Seine au Bourget (127 M€),
 - au paiement des travaux de plusieurs lignes de tramways (53 M€) notamment le prolongement du T2 au Pont de Bezons (5,8 M€), du T7 de Villejuif à Athis-Mons (2,9 M€), du T6 de Châtillon à Viroflay (21,7 M€), du T8 de Saint-Denis à Epinay et Villetaneuse (22,6 M€),

²² Hors Convention spécifique des Transports (737,83 M€) et du Plan « Espoir banlieue » (220M€).

- à diverses opérations de Transports en Commun en Site propre (TCSP) dont notamment le prolongement du RER Eole à l'Ouest (13,3 M€).
- 60,6 M€ ont trait au GP3 « Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France » (soit 11,2 % des mandats au titre du CPER en 2015 et 19 % des engagements au titre de ce volet du CPER), principalement dans le cadre de la politique en faveur du développement des Territoires d'intérêt régional et national (Plaine de France, Orly-Rungis-Seine-Amont, Seine-Aval / Cergy-Pontoise, Communauté d'agglomération du Pays de Meaux) ;
- 59,5 M€ concernent le volet « Enseignement supérieur et recherche universitaire » du GP4 « Conforter le rayonnement international de la Région capitale » (soit 11 % des mandats au titre du CPER en 2015 et 10 % des engagements au titre de ce volet du CPER), avec notamment le paiement des travaux du bâtiment de recherche et d'enseignement en économie partagé entre l'École Normale Supérieure et l'École d'Économie de Paris sur le campus Jourdan (14,6 M€), de la Maison Internationale de la recherche de Neuville (5,4 M€) et de la bibliothèque de l'université de Paris 13 (5,3 M€).

B. Les mandats cumulés 2007-2015

Au terme de la neuvième année d'exécution du Contrat de Projets, et alors que celui-ci est achevé, le montant cumulé de crédits mandatés s'élève à 2 769,6 M€ (2 763,9 M€ hors CPIER), ce qui représente 79 % de l'engagement régional initial total et une couverture de 63,5 % du total des affectations votées au titre de ce contrat à fin 2015.



2.3. Le bilan du Contrat de plan 2015-2020

Le Contrat de Plan pour la période 2015-2020 (CPER 2015-2020) a été adopté lors de la séance du Conseil Régional du 18 juin 2015.

Le CPER compte sept volets :

- Volet 1 : mobilité multimodale,
- Volet 2 : enseignement supérieur, recherche et innovation,
- Volet 3 : transition écologique et énergétique,
- Volet 4 : numérique,
- Volet 5 : innovation, filières d'avenir, usine du futur
- Volet 6 : volet territorial
- Volet 7 : volet prospectif du CPER

L'enveloppe du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 s'élève à 7 330,484 millions d'euros. L'engagement régional est de 4 428,21 millions d'euros pour la durée du Contrat soit 60 % du total du CPER. A cet engagement de la région au CPER, il convient de rajouter celui au titre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine 2015-2020 (CPIER) pour lequel la Région Ile-de-France s'est engagée à hauteur de 51,316 M€.

2.3.1. Situation des affectations

Le CPER 2015-2020

Au cours de ce premier exercice d'application du CPER 2015-2020, 431,6 M€ d'autorisations de programme et d'engagement ont été affectés, soit seulement 9,7 % des engagements régionaux sur ce contrat.

Volet 1 - Mobilité multimodale

Ce volet a pour vocation de poursuivre et d'amplifier l'effort d'amélioration des transports.

La programmation du CPER 2015-2020 porte à la fois sur la modernisation du réseau des RER, l'amélioration des grands pôles multimodaux, la constitution d'un réseau des rocade ferrées, le développement des radiales du réseau métro, en cohérence avec la mise en service du Grand Paris Express, et la poursuite des programmes tramways et TZen.

En 2015, le volet « mobilité multimodale » a concentré la majorité des affectations réalisées au titre du CPER avec 342,7 M€ soit 79,4 % des affectations votées en 2015 au titre du CPER ; cela représente par ailleurs 10 % des engagements régionaux sur ce volet.

Les affectations ont notamment concerné les travaux liés à la phase 2 des travaux du T7 Villejuif-Juvisy (68 M€), aux travaux du débranchement du T4 à Clichy (63,2 M€), aux travaux de prolongement de la ligne 11 du métro (33,2 M€), à la mise en œuvre des schémas directeurs des RER (32,2 M€) et à des dépenses relatives au réaménagement du pont de Nogent (A4/A86) pour 20,8 M€.

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	Rappels des engagements prévus au CPER (en M€)					Part Région - Exécution 2015 (en M€)			Part Région - Exécution 2015 (en % des engagements initiaux)		
			Total	Région	Etat	SGP	Autres	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
V1	MOBILITE MULTIMODALE		8 738,6	3 436,4	1 877,6	1 453,0	1 971,6	342,7	342,7	0,0	10,0%	10,0%	0,0%
	11	NOUVEAU GRAND PARIS	7 513,0	3 047,0	1 412,0	1 453,0	1 601,0	310,8	310,8	0,0	10,2%	10,2%	0,0%
	12	OPERATIONS MULTIMODALES HORS NGP	731,2	230,2	257,1	0,0	243,9	11,1	11,1	0,0	4,8%	4,8%	0,0%
	13	OPE. OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER	494,4	159,2	208,5	0,0	126,7	20,8	20,8	0,0	13,1%	13,1%	0,0%
V2	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION		788,5	394,0	394,5	0,0	0,0	56,1	56,6	0,0	14,2%	14,1%	0,0%
V3	TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE		323,2	157,5	165,7	0,0	0,0	13,9	13,9	0,0	8,8%	8,8%	0,0%
	31	ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	156,6	83,6	73,0	0,0	0,0	10,0	10,0	0,0	11,9%	11,9%	0,0%
	32	ECONOMIE CIRCULAIRE ET ECONOMIE DE RESSOURCES	52,6	30,6	22,0	0,0	0,0	2,7	2,7	0,0	8,8%	8,8%	0,0%
	33	RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE ET PRESERVATION DES RESSOURCES	69,8	36,7	33,1	0,0	0,0	1,2	1,2	0,0	3,3%	3,3%	0,0%
	34	RISQUES	29,1	1,5	27,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
		PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 21)	0,9	0,0	0,9	0,0	0,0						
	35	AIRPARIF	14,1	5,1	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
		EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0						
V4	NUMERIQUE		232,9	102,7	130,2	0,0	0,0	16,0	16,0	0,0	15,6%	15,6%	0,0%
V5	INNOVATION, FILIERES D'AVENIR, USINE DU FUTUR		30,0	15,0	15,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,2	2,0%	2,0%	1,6%
V6	VOLET TERRITORIAL		641,9	322,6	319,3	0,0	0,0	2,7	2,7	0,2	0,8%	0,8%	0,1%
	61	ARTICULATION ENTRE L'AMENAGEMENT ET L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN	576,5	285,8	310,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
	62	ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES PERIURBAINS, RURAUX ET LES POLES DE CENTRALITE	65,4	56,8	8,6	0,0	0,0	2,7	2,7	0,2	4,8%	4,8%	0,4%
	63	RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	170,0	0,0	17,0	0,0	0,0						
V7	VOLET PROSPECTIF DU CPER		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
	TOTAL CPER		10 755,1	4 428,2	2 902,3	1 453,0	1 971,6	431,6	431,1	0,5	9,7%	9,7%	0,0%
	TOTAL CPER (ETAT + REGION)		7 330,5	4 428,2	2 902,3								
	CPER												
S1	CPER 2015-2020 PLAN SEINE		39,08	8,17	30,91	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%	0,0%
S1	CPER 2015-2020 VALLEE DE LA SEINE		131,90	43,13	41,24	0,00	47,53	4,7	4,7	0,0	11,0%	11,0%	0,0%
	TOTAL CPER		170,98	51,31	72,15	0,00	47,53	4,7	4,7	0,0	9,2%	9,2%	0,0%

Volet 2 - Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ce volet vise à :

- améliorer les conditions de la vie étudiante et l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers ;
- faciliter l'accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire ;
- développer l'attractivité et le rayonnement international des universités et centres de recherche franciliens ;
- favoriser les synergies, la recherche partenariale et en réseau ;
- encourager la participation citoyenne au dialogue Sciences – Société et favoriser sa diffusion.

Au cours de l'exercice 2015, 56,1 M€ ont été affectés sur ce volet soit 13 % des affectations 2015 au titre du CPER. Cela représente 14,2 % des engagements régionaux sur ce volet.

Les affectations 2015 ont notamment concerné la construction d'un bâtiment de recherche à Saint-Denis dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Région (11 M€), la réhabilitation / reconstruction des locaux de l'université Paris Sud pour accueillir de nouveaux équipements structurants dans le domaine de la Physique des deux infinis (10 M€) ou encore l'extension de la faculté de médecine au Kremlin-Bicêtre (10 M€). Un montant de 6,5 M€ a, par ailleurs, été affecté, dans le cadre de l'opération Campus Condorcet, pour la construction de l'institut du climat et de l'environnement à Saint-Aubin.

Volet 3 - Transition écologique et énergétique

La transition écologique et énergétique vise à une prise en compte globale des enjeux environnementaux et notamment la préservation de la ressource en eau, la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables et de récupération, la préservation de la biodiversité, la prise en compte du risque d'inondation.

Les principales priorités de ce volet sont ainsi :

- la maîtrise de l'énergie et du changement climatique,
- la promotion de l'économie circulaire et de l'économie de ressources,
- la reconquête de la biodiversité et la préservation des ressources,
- les risques naturels.

En 2015, 13,9 M€ ont été affectés au titre de ce volet soit 3,2 % de l'ensemble des affectations 2015 au titre du CPER et 8,8 % des engagements régionaux sur ce volet.

Ces affectations ont concerné :

- les énergies renouvelables et de récupération pour 7,5 M€ : notamment l'extension de réseaux de chaleur (Meaux), la création d'un doublet géothermique dans la commune d'Ivry-sur-Seine ou la réalisation d'unités de méthanisation ;
- la rénovation énergétique pour 2,3 M€, avec le versement de subventions à des bailleurs et syndicats de copropriétaires ;
- le recyclage et la valorisation des déchets pour 1,5 M€, avec principalement la réhabilitation de déchetteries (Bonnelles, Monthyon...) ou la construction de nouvelles déchetteries (Montgeron, Neuilly-sur-Marne...) ;
- le versement de subventions pour des actions de prévention et de valorisation des déchets, pour 1,1 M€.

Volet 4 - Numérique

Dans le cadre de la Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN), la Région et l'Etat se sont fixé, avec les collectivités territoriales, l'objectif de généraliser à tous les franciliens l'accès au très haut débit par fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) à l'horizon 2020 et de faire de l'Île-de-France la première région fibrée d'Europe.

Cette ambition est affirmée dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 visant à soutenir la mise en œuvre effective de la SCORAN et la desserte à court terme en réseaux de fibre optique adaptés des sites d'intérêt public stratégiques.

En 2015, 16 M€ ont été affectés au titre de la mise en œuvre de ce volet. Ces affectations représentent 3,7 % des affectations 2015 au titre du CPER et 15,6 % des engagements régionaux sur ce volet.

Ces affectations doivent permettre de soutenir la réalisation de trois Réseaux d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit par le versement de subventions d'investissement aux syndicats mixtes « Seine et Marne Numérique », « Val d'Oise Numérique » et au Conseil départemental de l'Essonne (13 M€). Par ailleurs, une affectation de 3 M€ a été votée en faveur de la régie départementale des Yvelines « Yvelines Entreprises Numériques » pour le projet d'extension du réseau départemental d'infrastructures passives et le raccordement des lycées.

Volet 5 - Innovation, filières d'avenir, usine du futur

En 2015, 0,3 M€ ont été affectés (0,07 % des affectations 2015 du CPER et 2 % des engagements régionaux sur ce volet) pour le soutien au programme d'actions 2015 de l'ARACT IDF, structure d'accompagnement de l'emploi.

Volet 6 – Volet territorial

Dans le prolongement du volet territorial du précédent CPER, la Région et l'Etat entendent se mobiliser autour de trois axes fondateurs :

- poursuivre la construction d'une ville plus durable en recherchant une articulation renforcée entre les projets d'aménagement et l'arrivée des transports en commun ;
- répondre à l'urgence des besoins des franciliens en matière de logement ;
- veiller à l'égalité territoriale avec le soutien aux territoires péri-urbains, ruraux et aux quartiers en difficulté.

En 2015, 2,7 M€ ont été affectés (0,63 % des engagements 2015 du CPER et 0,8 % des engagements régionaux sur ce volet) dont 0,3 M€ au titre de la convention avec la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et 2,4 M€ au titre du soutien des projets menés par les parcs naturels régionaux.

Le CPIER 2015-2020 « Plan Seine » et « Vallée de la Seine »

En 2015, 4,7 M€ ont été affectés au titre du CPIER de la Vallée de la Seine sur l'axe « Maîtrise des flux et des déplacements » dont l'objectif est de favoriser le maillage du territoire, la complémentarité des infrastructures de transport et le développement des services logistiques.

2.3.2.Situation des crédits mandatés

Seuls 0,5 M€ ont été mandatés au titre de ce contrat en 2015. Ils correspondent aux engagements en fonctionnement, sur le volet 5, pour l'ARACT IDF (0,24 M€) et, sur le volet 6, pour les Parcs naturels régionaux (0,06 M€) et le soutien à l'action foncière (0,15 M€).

ANNEXES

GLOSSAIRE

- ❖ «**chapitre fonctionnel**» : il existe 9 fonctions définies par l'instruction M 71 (fonction 0 : services généraux, fonction 1 : formation professionnelle et apprentissage, fonction 2 : enseignement, fonction 3 : culture, sports et loisirs, fonction 4 : santé et action sociale, fonction 5 : aménagement des territoires, fonction 7 : environnement, fonction 8 : transports et fonction 9 : action économique). A chaque fonction sont rattachés deux chapitres fonctionnels, en investissement et en fonctionnement qui retracent l'ensemble des dépenses relatives à la fonction considérée.
- ❖ «**programme**» : déclinaison de la nomenclature fonctionnelle M 71 représentative des domaines d'intervention de la Région Ile - de - France. Une autorisation de programme ou une autorisation d'engagement se rattache à un programme et un seul. Un programme peut être financé par plusieurs autorisations de programme ou autorisations d'engagement. Les programmes sont associés à des objectifs précis et à des résultats attendus.
- ❖ «**action**» : découpage du programme permettant le regroupement des crédits ayant une même finalité. Une action n'appartient qu'à un seul programme. Un programme peut comporter plusieurs actions.
- ❖ «**autorisation de programme**» : limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'investissements.
- ❖ «**autorisation de programme de projet**» : limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'une opération de grande envergure, telles la réalisation d'infrastructures de transports en commun, de voirie nationale ou de projets lourds de recherche et d'enseignement supérieur, la création de bases de loisirs.
- ❖ «**autorisation d'engagement**» : limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses de fonctionnement.
- ❖ «**crédit de paiement**» : limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées au cours de l'exercice budgétaire, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme ou d'engagement correspondantes.

MODALITÉS DE CODIFICATION DES PROGRAMMES ET ACTIONS

❖ Les programmes

A chaque programme sont associés un code enveloppe et un code programme :

- **Le code enveloppe** (alphanumérique) indique :
 - la contractualisation ou non des crédits avec l'Etat, codifiée par 2 lettres :
 - HP pour les enveloppes «Hors Contrat de Plan» et «Hors Contrat de Projets»
 - CP pour les enveloppes «Contrat de Plan 2000-2006»
 - PJ pour les enveloppes relevant du « Contrat de Projets 2007-2013 » ou du « Plan Seine 2007-2013 »
 - PR pour les enveloppes relevant du « Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 ».
 - le code fonctionnel M 71 codifié sur 2, 3, ou 4 chiffres
 - le numéro d'ordre du programme codifié sur 3 chiffres
- **Le code programme** est une traduction numérique du code enveloppe nécessaire à la saisie de l'imputation budgétaire dans Coriolis :
 - les 2 lettres du code enveloppe traduisant la contractualisation ou non des crédits avec l'Etat sont remplacées par un chiffre :

- 1 pour "Hors Contrat de Plan" et "Hors Contrat de Projets"
 - 2 pour "Contrat de Plan 2000-2006"
 - 3 pour "Contrat de Projets 2007-2013" et "Plan Seine"
 - 4 pour "Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020."
- le code fonctionnel M 71 est codifié obligatoirement sur 2 chiffres (pour les codes fonctionnels à 3 ou 4 chiffres, le 3ème et, le cas échéant, le 4ème chiffre, ne sont pas repris)
 - le numéro d'ordre du programme est codifié sur 3 chiffres.

Exemples :

- code enveloppe HP 23-001 à code programme : 123001
- code enveloppe PJ 811-005 à code programme : 381005
- code enveloppe CP 52-001 à code programme : 252001
- code enveloppe PR 811-005 à code programme : 481005.

Remarque :

- Un même libellé de programme peut être associé à 2 voire 3 ou 4 codes enveloppes et codes programmes si la dépense correspondante relève pour partie du « Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 », du « Contrat de Projets 2007-2013 », pour partie du « Hors Contrat de Plan » ou « Hors Contrat de Projets », voire aussi du « Contrat de Plan 2000-2006 ».
- Un même programme peut se trouver à la fois en investissement et en fonctionnement.
- Un programme comprend une ou plusieurs actions.

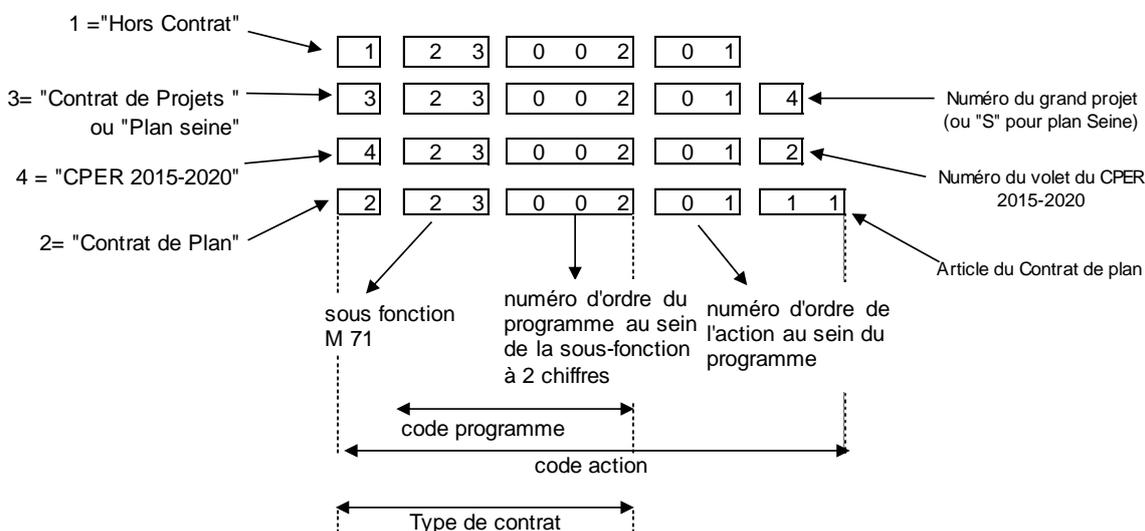
❖ **Les actions**

La codification d'une action est composée, dans l'ordre :

- du code programme auquel elle se rattache
- du numéro d'ordre de l'action au sein de ce programme, codifié sur 2 chiffres
- et, le cas échéant :
 - du numéro du grand projet (pour le contrat de projets) codifié sur un chiffre de 1 à 8,
 - de la lettre S pour le Plan Seine
 - de l'article du contrat de plan 2000-2006 codifié sur 2 chiffres de 1 à 23
 - du numéro du volet CPER 2015-2020.

Le code action n'étant pas rattaché à l'une ou l'autre des deux sections du budget, une même action peut se trouver à la fois en investissement et en fonctionnement.

Exemples de composition d'un code programme et d'un code action



LES ABREVIATIONS DES NOMS DES SECTEURS

Actions internationales et européennes	AIE
Aménagement	AM
Citoyenneté	CI
Communication	COM
Coopération interrégionale	COO
Culture	CU
Développement économique, innovation et TIC	DEEE
Développement social et santé	DSS
Environnement, agriculture et énergie	EAE
Enseignement secondaire	ESE
Enseignement supérieur	ESU
Formation professionnelle, apprentissage et emploi	FPA
Logement	LO
Mobilités	MO
Patrimoine et moyens généraux	PMG
Personnel et ressources humaines	PRH
Politique de la ville	PV
Recherche	RIN
Sécurité	SE
Systèmes d'information	SI
Sports et Loisirs	SL
Transports en commun	TC
Transports de marchandise en site propre	TMSP
Tourisme	TO
Gestion des fonds européens	UE

LES RECETTES

LES RECETTES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE DE 2005 A 2015

NATURE DES RECETTES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
A. RECETTES FISCALES											
SECTION DE FONCTIONNEMENT											
Fiscalité directe											
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	1 369,391	1 750,072	1 999,141	2 134,219	2 193,309	2 215,792	2 244,372	2 257,206	2 324,207	3 422,238	2 694,521
Fonds national de garantie individuelle des ressources (dépendances)	509,347	637,516	605,429	623,841	650,336	671,283	665,543	694,738	800,287	637,661	799,754
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)							1 205,792	1 240,517	1 363,256	1 264,970	1 363,395
Fonds de pérennisation des ressources des régions (dépendances)							668,884	-	674,816	674,816	674,816
Rôles supplémentaires de taxe professionnelle							120,211	119,134	121,091	121,145	121,406
Autres recettes fiscales											
Taxe régionale sur les cartes grises (TRCG)	478,560	590,280	643,898	633,703	629,487	628,180	656,453	646,642	646,968	704,258	829,718
Taxe régionale additionnelle aux droits d'enregistrement (TRADE)	284,776	365,039	385,039	371,530	362,241	358,314	371,244	358,034	333,967	333,115	339,565
Reversement de la part régionale de la taxe sur les bureaux	3,519	4,394	0,632	0,618	1,006	0,256	0,183	0,070	0,071	0,197	0,007
Frais de gestion de fiscalité directe locale	162,386	162,839	163,801	162,952	164,984	167,672	183,370	182,939	182,939	182,939	182,939
Transfert de la contribution au développement de l'apprentissage	27,879	57,293	93,856	98,603	101,257	101,938	101,666	105,598	107,992	110,104	79,858
Fracton régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage											
Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE)											
TICPE Droit à compensation	381,484	528,276	749,814	876,675	913,485	916,329	919,376	916,825	922,952	962,553	1 065,049
TICPE Modulation 2007	381,484	528,275	667,311	796,526	840,956	849,921	842,700	846,009	849,462	845,425	879,443
TICPE Formation professionnelle			82,503	80,148	72,529	66,408	76,676	69,616	73,480	73,483	83,415
TICPE Primes d'apprentissage										38,952	38,952
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage										40,778	40,778
B. DOTATIONS											
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	990,742	1 058,186	1 032,669	1 046,263	1 057,936	1 061,952	1 074,650	1 078,813	1 073,949	883,231	653,199
Dotation générale de décentralisation (DGD)	675,957	695,097	707,421	719,797	731,889	735,578	734,695	734,695	734,695	704,491	628,180
DGD Formation professionnelle	163,441	139,215	113,388	115,749	115,749	116,856	116,856	116,856	116,856	8,820	8,820
Dotation Primes apprentissage										78,862	7,172
Compensation Transfert indemnité forfaitaire des apprentis	106,323	112,416	118,930	118,915	118,915	118,915	119,034	119,007	119,006		
Fonds national de développement de l'apprentissage (1ère partie)	19,157	21,002	22,431	22,976	23,900	25,700	26,797	27,831	27,670	27,756	
Fonds national de développement de l'apprentissage (2e partie)		65,000	45,000	45,000	45,000	43,000	55,850	60,000	56,144	53,140	
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité										11,060	9,027
C. RECETTES DIVERSES											
Intérêts perçus sur créances											
Reversement du FSE - P rog. 2000-2006 et 2007-2013	64,464	75,954	116,690	103,455	112,685	101,412	83,950	79,000	105,488	214,534	149,167
Fonds européens prog 2014-20 - Actions tiers	14,467	11,992	13,223	15,910	15,822	12,323	8,793	8,621	5,426	2,044	1,244
Produits financiers	49,937	63,962	103,467	88,880	93,432	87,742	73,937	71,523	101,293	212,511	148,188
Divers (ex : reversements de trop perçus de subventions)		6,738	28,753	1,092		13,796	4,639		11,992	6,212	11,755
Intérêts courus non échus (ICNE)											4,115
SECTION INVESTISSEMENT											
A. RECETTES FISCALES											
Redevance pour création de bureaux, commerces, entrepôts (RCBCE)	316,057	287,189	359,610	385,929	506,923	438,737	431,337	547,481	538,050	582,797	712,360
Part régionale de la taxe d'aménagement (TA) et reliquats de taxes d'urbanisme	67,969	115,570	86,939	107,554	72,687	106,524	70,920	213,643	229,874	287,792	404,515
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement (TASS)	55,911	102,099	71,893	91,588	54,363	86,967	49,039	124,662	139,001	174,777	154,236
Taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA)	12,058	13,471	15,046	15,967	18,324	19,557	21,880	25,737	23,367	25,446	34,415
TICPE Grenelle											80,041
B. DOTATIONS											
Fonds national de développement de l'apprentissage (2e partie)	78,902	81,175	83,571	86,089	94,089	96,089	96,089	96,089	97,039	97,949	86,089
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)											86,089
C. RECETTES DIVERSES											
Reversement en capital des créances											
Amendes de police	169,226	30,454	189,100	192,285	340,146	236,124	264,329	237,750	211,136	217,056	221,755
Reversement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	33,531	33,516	38,130	42,038	48,689	45,691	44,614	43,618	43,618	44,714	44,344
Divers (ex : participations aux travaux dans les cités mixtes)	135,695	56,398	150,370	150,247	291,258	190,434	219,715	193,932	172,342	172,342	177,212
Reversement de la TVA (FCTVA)	72,926	79,266	56,279	44,484	59,178	41,282	62,651	62,651	56,447	62,489	60,777
Divers (ex : participations aux travaux dans les cités mixtes)	56,991	48,979	82,583	86,077	201,724	111,703	119,595	105,237	93,825	83,135	73,949
TOTAL RECETTES PERMANENTES	2 740,694	3 177,411	3 506,110	3 669,865	3 870,852	3 817,894	3 834,309	3 952,499	4 065,894	4 005,035	4 209,247
EMPRUNT	331,899	310,240	378,637	539,528	575,769	624,503	732,796	645,000	705,816	729,000	712,000
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	3 072,593	3 487,651	3 884,747	4 209,393	4 446,621	4 442,397	4 567,105	4 607,499	4 771,711	4 734,035	4 921,247
EXCÉDENT N-1	30,324	3,053	2,091	0,919	0,203	0,203	0,474	0,474	0,983	1,583	1,013
TOTAL GENERAL	3 102,917	3 490,754	3 889,038	4 210,111	4 447,540	4 442,600	4 568,079	4 607,974	4 772,693	4 735,619	4 922,261

LA DETTE

SITUATION DE LA DETTE AU 31/12/2015												
Type d'opération	Etablissements arrangeurs dans le cadre des émissions obligataires et des placements privés, établissements prêteurs dans le cadre des prêts bancaires	Emprunteur et responsable	Date début emprunt	Date fin emprunt	Durée du contrat	Type de taux épousé swap le cas échéant hors swaps de devises)	Capital initial	Capital restant à amortir au 31/12/2015	Annuité 2015 (1)+(2)	dont		
										Capital (1)	Intérêts nets des recettes de swap (2)	Intérêts bruts
EMPRUNTS OBLIGATAIRES												
Emission obligataire publique (CHF)	BNP PARIBAS et CSFP (98,8 M€)	-	28/12/2005	28/12/2016	11,0	Variable	96 792 927,86	96 792 927,66	-40 370,72	0,00	6 483,78	
Emission obligataire publique (EUR)	IXIS CIB et SOCIETE GENERALE (220,0 M€)	-	25/07/2006	25/07/2017	11,0	Variable après swap	220 000 000,00	220 000 000,00	-22 800,56	0,00	9 363 366,66	
Emission obligataire publique (CHF)	UBS et ABN AMRO (203,8 M€)	-	27/11/2007	17/11/2018	11,0	Variable	203 836 930,46	203 836 930,46	-172 722,06	0,00	4 172 390,80	
Emission obligataire (CHF)	BNP PARIBAS (100,0 M€)	-	15/12/2008	15/05/2015	6,4	Fixe	100 033 344,45	104 205 735,25	104 205 735,25	0,00	11 097 111,12	
Emission obligataire publique (EUR)	SOC GEN. HSBC France et BANCA MI (200,0 M€)	-	23/04/2009	23/04/2019	10,0	Variable après swap	200 000 000,00	200 000 000,00	2 097 111,12	0,00	664 440,30	
Emission obligataire publique (EUR)	CSFB et BNP PARIBAS (131,1 M€)	-	28/04/2009	28/09/2015	6,4	Variable garanti	131 100 000,00	131 100 000,00	131 764 440,30	0,00	9 600 000,00	
Emission obligataire publique (CHF)	SOCIETE GENERALE et BANCA MI (300,0 M€)	-	04/06/2010	04/06/2020	10,0	Fixe	300 000 000,00	300 000 000,00	2 766 834,17	0,00	14 862 500,00	
Emission obligataire publique (EUR)	UBS (100,5 M€)	-	06/07/2010	08/12/2017	7,4	Fixe	100 502 512,56	100 502 512,56	12 687 500,00	0,00	14 862 500,00	
Emission obligataire publique (EUR)	SOCIETE GENERALE, DB, HSBC France, Natixis (410,0 M€)	OUI	06/06/2011	07/10/2022	10,6	Fixe	410 000 000,00	410 000 000,00	12 687 500,00	0,00	14 862 500,00	
Emission obligataire publique (EUR)	BNP PARIBAS et CACIB (350,0 M€)	-	27/03/2012	27/03/2024	12,0	Fixe	350 000 000,00	350 000 000,00	6 750 000,00	0,00	14 250 000,00	
Emission obligataire publique (EUR)	BARCLAYS, NATIXIS (300,0 M€)	-	10/06/2013	10/06/2023	10,0	Fixe	300 000 000,00	300 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Emission obligataire publique (EUR)	ISR CACIB, HSBC France & Natixis (600,0 M€)	OUI	24/04/2014	24/04/2026	12,0	Fixe	600 000 000,00	600 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Emission obligataire publique (EUR)	ISR BNPP, CACIB, NATIXIS (500,0 M€)	OUI	23/04/2015	23/04/2027	12,0	Fixe	500 000 000,00	500 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Emission obligataire publique (EUR)	TAP 2010 LEF EUR,300 avec ICBC, SG, UBS (110,0 M€)	OUI	19/10/2015	04/06/2020	4,7	Fixe	110 000 000,00	110 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Emission obligataire publique (EUR)	TAP ISR 2012 EP EUR,350 avec BNPP (25,0 M€)	OUI	28/10/2015	27/03/2024	8,4	Fixe	25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	
Placement Privé (EUR)	CDC-INS (51,0 M€)	-	18/12/2003	18/12/2015	12,0	Variable	51 000 000,00	0,00	51 007 118,74	0,00	13 713,33	
Placement privé (JPY)	HSBC CCF (30,5 M€)	-	18/12/2003	18/12/2018	15,0	Variable	30 522 701,26	0,00	4 260,46	0,00	8 207,21	
Placement privé (JPY)	Mitsui (37,0 M€)	-	18/12/2004	18/12/2016	12,0	Variable	36 974 000,00	0,00	4 890,84	0,00	9 993,25	
Placement privé (CHF)	BNP PARIBAS (48,7 M€)	-	28/04/2009	28/12/2018	9,7	Variable	49 668 874,17	49 668 874,17	447 592,44	0,00	447 592,44	
Placement privé (AUD)	BNP PARIBAS (100,0 M€)	-	21/06/2010	21/06/2017	7,0	Variable	100 000 000,00	100 000 000,00	316 477,78	0,00	316 477,78	
Placement privé (AUD)	CREDIT AGRICOLE CB (66,8 M€)	-	28/06/2011	28/06/2021	10,0	Variable	66 796 318,16	66 796 318,16	271 647,64	0,00	271 647,64	
Placement privé (EUR)	SOCIETE GENERALE (60,0 M€)	-	13/07/2011	13/07/2026	15,0	Variable après swap	60 000 000,00	60 000 000,00	313 673,33	0,00	2 734 873,33	
Placement privé (EUR)	BNP PARIBAS (80,0 M€)	-	14/12/2012	14/12/2018	6,0	Fixe après swap	80 000 000,00	80 000 000,00	1 017 205,48	0,00	1 017 205,48	
Placement privé (JPY)	NATIXIS (40,0 M€)	-	28/03/2013	28/03/2025	12,0	Fixe	40 000 000,00	40 000 000,00	1 037 600,00	0,00	1 037 600,00	
Placement privé (EUR)	CACIB (40,8 M€)	-	11/04/2013	11/04/2028	15,0	Variable	40 816 326,53	40 816 326,53	330 368,49	0,00	330 368,49	
Placement privé (EUR)	HSBC France (70,0 M€)	-	31/10/2013	31/10/2028	15,0	Fixe	70 000 000,00	70 000 000,00	2 142 000,00	0,00	2 142 000,00	
Placement privé (EUR)	Commerzbank (50,0 M€)	-	29/11/2013	29/11/2024	11,0	Fixe	50 000 000,00	50 000 000,00	1 337 500,00	0,00	1 337 500,00	
Placement privé (EUR)	HSBC France (35,0 M€)	-	25/09/2014	25/09/2025	11,0	Fixe	35 000 000,00	35 000 000,00	574 000,00	0,00	574 000,00	
Placement privé (EUR)	ISR Bred (100,0 M€)	OUI	31/07/2015	31/07/2021	6,0	Variable	100 000 000,00	100 000 000,00	32 355,56	0,00	32 355,56	
EMPRUNT SCHULDSCHEN												
Placement Schuldschein (EUR)	HELABA (50,0 M€)	-	10/04/2013	10/04/2028	15,0	Fixe	50 000 000,00	50 000 000,00	1 375 000,00	0,00	1 375 000,00	
EMPRUNTS BANCAIRES												
Prêt bancaire (EUR)	Crédit Agricole Cile-de-France (75,0 M€)	-	01/06/2007	01/06/2017	10,0	Variable après swap	75 000 000,00	75 000 000,00	334 849,99	0,00	1 518 750,00	
Prêt bancaire (EUR)	Prêt bancaire (EUR)	-	19/11/2007	19/11/2016	9,0	Variable	50 000 000,00	50 000 000,00	960 000,00	0,00	960 000,00	
Prêt bancaire (EUR)	DEXIA (50,0 M€)	-	14/11/2008	01/12/2022	14,1	Fixe	50 000 000,00	50 000 000,00	2 162 118,06	0,00	2 162 118,06	
Prêt bancaire (EUR)	DEXIA (50,0 M€)	-	28/11/2008	01/12/2022	14,1	Fixe	50 000 000,00	50 000 000,00	2 060 729,17	0,00	2 060 729,17	
Prêt bancaire (EUR)	Prêt sur ligne revolving Caisses d'épargne (100,0 M€)	-	17/02/2010	17/02/2015	5,0	Fixe	100 000 000,00	0,00	102 565 138,89	0,00	2 565 138,89	
Prêt bancaire (EUR)	Caisses des Dépôts et Consignations (252,0 M€)	-	20/12/2011	01/10/2026	15,0	Fixe	197 179 829,88	197 179 829,88	21 700 589,36	0,00	7 266 232,80	
Prêt bancaire (EUR)	Caisses des Dépôts et Consignations (40,0 M€)	-	22/12/2011	16/05/2016	5,1	Fixe	16 956 048,61	16 956 048,61	8 995 183,45	0,00	1 007 717,97	
Prêt bancaire (EUR)	Banque Européenne d'investissement (200,0 M€)	-	26/03/2012	25/03/2027	15,0	Fixe	200 000 000,00	200 000 000,00	7 654 000,00	0,00	7 654 000,00	
Prêt bancaire (EUR)	Banque Européenne d'investissement (100,0 M€)	-	17/12/2014	17/12/2019	5,0	Fixe	100 000 000,00	100 000 000,00	321 000,00	0,00	321 000,00	
Prêt bancaire (EUR)	Banque Européenne d'investissement (24,0 M€)	-	30/06/2015	30/06/2019	4,0	Fixe	24 000 000,00	24 000 000,00	27 600,00	0,00	27 600,00	
Prêt bancaire (EUR)	Revolving (EUR)	-	31/12/2007	31/12/2022	15,0	Variable	374 000 000,00	374 000 000,00	37 007 325,77	0,00	7 325,77	
TOTAL GENERAL							5 448 043 935,25	5 363 046 489,25	542 748 452,95	441 555 166,49	101 193 286,46	123 799 327,34

(a) Un remboursement complémentaire de 47 M€ a été réalisé en 2015 sur cette ligne

**TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE ET DE GESTION ACTIVE DE DETTE PAR LIGNE D'EMPRUNT
EMPRUNTS & OPERATIONS EN COURS AU 31/12/2015**

Intitulé	Emprunt initial			1er Swap			2e Swap		
	Etablissement arrangeur	Durée du contrat	Taux initial	Etablissement contrepartie	Durée du contrat	Taux après le 1 ^{er} swap	Etablissement contrepartie	Durée du contrat	Taux après le 2 ^{ème} swap
Emission obligataire CHF 96,8 M€	CSFB et BNP Paribas	28/12/2005 à 28/12/2016	Taux fixe 2,385 % *	CSFB et BNP Paribas	28/12/2005 à 28/12/2016	EURIBOR 3 MOIS marge négative			
Emission obligataire EURO 220,0 M€	IXIS et Société Générale	25/07/2006 à 25/07/2017	Taux fixe 4,25 %	IXIS et Société Générale	25/07/2006 à 25/07/2017	EURIBOR 3 MOIS marge négative			
Emission obligataire CHF 203,8 M€	UBS et A BN AMRO	27/11/2007 à 27/11/2018	Taux fixe 3,25 % *	UBS et A BN AMRO	27/11/2007 à 27/11/2018	EURIBOR 6 MOIS marge négative			
<i>Emission obligataire CHF 100,0 M€</i>	<i>BNP Paribas</i>	<i>15/12/2008 à 15/05/2015</i>	<i>Taux fixe 2,76 % *</i>	<i>BNP Paribas</i>	<i>15/12/2008 à 15/05/2015</i>	<i>Taux fixe 4,171 %</i>			
Emission obligataire EURO 200,0 M€	HSBC France, SG et Banca IMI	23/04/2009 à 23/04/2019	Taux fixe 4,5 %	HSBC France et SOCIETE GENERALE	23/04/2009 à 23/04/2019	EURIBOR 3 MOIS marge positive			
<i>Emission obligataire CHF 131,1 M€</i>	<i>CSFB et BNP Paribas</i>	<i>28/04/2009 à 28/09/2015</i>	<i>Taux fixe 2,51 % *</i>	<i>BNP Paribas et CSFB</i>	<i>28/04/2009 à 28/09/2015</i>	<i>EURIBOR 3 MOIS marge positive</i>	<i>DEXIA</i>	<i>28/09/2009 à 28/09/2015</i>	<i>Cap avec barrière désactivante</i>
Emission obligataire CHF 100,5 M€	UBS	08/07/2010 à 08/12/2017	Taux fixe 1,635% *	Natixis	08/07/2010 à 08/12/2017	Taux fixe 2,753%			
<i>Placement privé EURO 51,0 M€</i>	<i>CDC IXIS</i>	<i>18/12/2003 à 18/12/2015</i>	<i>Taux variable **</i>	<i>CDC IXIS</i>	<i>18/12/2003 à 18/12/2015</i>	<i>EURIBOR 3 MOIS</i>			
Placement privé JPY 30,5 M€	HSBC CCF	18/12/2003 à 18/12/2018	Taux fixe 1,5% *	HSBC CCF	18/12/2003 à 18/12/2018	EURIBOR 3 MOIS			
Placement privé JPY 37,0 M€	Mizuho	18/11/2004 à 18/11/2016	Taux fixe 1,65% *	BNP Paribas	18/11/2004 à 18/11/2016	EURIBOR 3 MOIS marge négative			
Placement privé CHF 49,7 M€	BNP Paribas	28/04/2009 à 28/12/2018	Taux fixe 2,917 % *	BNP Paribas	28/04/2009 à 28/12/2018	EURIBOR 3 MOIS marge positive			
Placement privé \$ AUD 66,8 M€	CA - CIB	28/06/2011 à 28/06/2021	Taux fixe 6,24% *	CA - CIB	28/06/2011 à 28/06/2021	EURIBOR 3 MOIS marge positive			
Placement privé EUR 60,0 M€	Société Générale	13/07/2011 à 13/07/2026	Taux fixe 4,035%	Société Générale	13/07/2011 à 13/07/2026	EURIBOR 3 MOIS marge positive			
Placement privé EUR 80,0 M€	BNP Paribas	14/12/2012 à 14/12/2018	EURIBOR 3 MOIS marge positive	BNP Paribas	14/12/2012 à 14/12/2018	Taux fixe 1,275%			
Placement privé JPY 40,8 M€	CA - CIB	11/04/2013 à 11/04/2028	Taux fixe 1,3875% *	CA - CIB	11/04/2013 à 11/04/2028	EURIBOR 3 MOIS marge positive			
Prêt bancaire CADIF EURO 75,0 M€	-	01/06/2007 à 01/06/2017	Livret A + marge	Crédit Agricole IdF	01/06/2008 à 01/06/2017	Livret A + marge	Calyon	01/06/2007 à 01/06/2017	EURIBOR 3 MOIS marge négative

* niveau du taux fixe en devise (CHF, JPY, HKD, USD, AUD), non payé par la Région

** taux variable composé non payé par la Région

Les opérations de gestion active en italique et grisées sont arrivées à échéance dans le courant de l'année 2015

REPARTITION PAR TYPE DE RISQUE DES PRODUITS FINANCIERS UTILISES COMME INSTRUMENTS DE GESTION ACTIVE ¹									
AU 31/12/2015									
Contrepârtie(s)	Montant	Année de souscription	Durée du contrat	Swaps : taux échangés		Option d'annulation	Caps : taux garanti	Barrière désactivante	
				Taux reçu	Taux payé				
1/ Produits indexés sur un taux d'intérêt de la zone euro, dont									
<i>- 5 swaps simple d'échange de taux fixe contre taux variable ou inversement</i>									
Ixis et Société Générale	220 000 000,00	2006	25/07/2006 à 25/07/2017	Fixe 4,25%	Eur3M	-	-	-	
Calyon	75 000 000,00	2007	01/06/2007 à 01/06/2017	Livret A	Eur3M	-	-	-	
HSBC France & Soc Gen	200 000 000,00	2009	23/04/2009 à 23/04/2019	Fixe 4,5%	Eur3M	-	-	-	
Société Générale	60 000 000,00	2011	13/07/2011 à 13/07/2026	Fixe 4,035%	Eur3M	-	-	-	
BNP Paribas	80 000 000,00	2012	14/12/2012 à 14/12/2018	Eur3M	1,275%	-	-	-	
Cap arrivé à terme en 2015 :									
Dexia	131 100 000,00	2009	28/09/2009 à 28/09/2015	-	-	-	3% si Eur3M > 3%	Eur3M > 5%	
2/ Produits indexés sur l'inflation									
-									
3/ Produits indexés sur des écarts d'indices en zone euro									
-									
4/ Produits indexés sur des indices hors zone euro, ou écarts entre ces indices									
-									

Lecture : Eur3M correspond au taux variable Euribor 3 mois, Eur6M à celui à 6 mois et Eur12M à celui à 12 mois.

Les lignes de couverture en italique sont arrivés à échéance en 2015.

1) Les montants notionnels affichés sur ces produits de couverture ne peuvent être agrégés. En effet, si une même ligne d'emprunt peut avoir donné lieu à plusieurs opérations de gestion active de dette, le montant notionnel couvert reste celui de l'emprunt sous-jacent.

EMISSIONS OBLIGATAIRES DOCUMENTEES SOUS PROGRAMME EMTN DE LA REGION
AU 31/12/2015

Année d'émission	Type d'opération	Etablissements arrangeurs utilisés comme intermédiaires lors de l'émission obligatoire ou du placement privé	Durée	Cotation	Souche	Montant souscrit (en €)	Montant résiduel au 31/12/2015 (en €)
2001	Emission obligatoire (euro)	HSBC CCF 100,0 M€ (2001-2013)	12	Euronext Paris	1	100 000 000,00	0,00
2003	Placement privé (dollar US)	BNP Paribas 42,6 M€ (2003-2014)	11	Luxembourg	2	42 622 000,00	0,00
2003	Placement privé (yen)	HSBC CCF 16,2 M€ (2003-2008)	5	Aucune cotation	3	16 193 373,00	0,00
2003	Placement privé (euro)	CDC-IXIS 51,0 M€ (2003-2015)	12	Luxembourg	4	51 000 000,00	0,00
2003	Placement privé (yen)	HSBC CCF 30,5 M€ (2003-2018)	15	Aucune cotation	5	30 522 701,26	30 522 701,26
2004	Placement privé (dollar HKD)	HSBC CCF 30,3 M€ (2004-2014)	10	Aucune cotation	8	30 263 291,00	0,00
2004	Placement privé (euro)	Deutsche Bank 35,0 M€ (2004-2011)	7	Luxembourg	6	35 000 000,00	0,00
2004	Placement privé (euro)	Morgan Stanley 50,0 M€ (2004-2011)	7	Luxembourg	7	50 000 000,00	0,00
2004	Placement privé (yen)	Mizuho 37,0 M€ (2004-2016)	12	Aucune cotation	9	36 974 000,00	36 974 000,00
2004	Emission obligatoire (euro)	HSBC CCF et BNP Paribas 230,0 M€ (2004-2012)	8	Euronext Paris	10	230 000 000,00	0,00
2005	Emission obligatoire (franc suisse)	BNP Paribas 147,1 M€ (2005-2014)	9	SWX Swiss Exchange	11	147 105 852,25	0,00
2005	Emission obligatoire (franc suisse)	BNP Paribas et CSFB 96,8 M€ (2005-2016)	11	SWX Swiss Exchange	12	96 792 927,66	96 792 927,66
2006	Emission obligatoire (euro)	IXIS-CIB et Société Générale 220,0 M€ (2006-2017)	11	Euronext Paris	13	220 000 000,00	220 000 000,00
2006	Placement privé (franc suisse)	Deutsche Bank 38,3 M€ (2006-2008)	2	Aucune cotation	14	38 289 725,59	0,00
2007	Placement privé (euro)	HSBC CCF 50,0 M€ (2007-2009)	2	Eurolist	16	50 000 000,00	0,00
2007	Emission obligatoire (franc suisse)	UBS et ABN AMRO 203,8 M€ (2007-2018)	11	SWX Swiss Exchange	15	203 836 930,46	203 836 930,46
2008	Emission obligatoire (franc suisse)	UBS 125,4 M€ (2008-2014)	6	SIX Swiss Exchange	17	125 391 849,53	0,00
2008	Placement privé (franc suisse)	UBS 45,1 M€ (2008-2010)	18 mois	SIX Swiss Exchange	18	45 103 092,78	0,00
2008	Emission obligatoire (franc suisse)	BNP PARIBAS 100,0 M€ (2008-2015)	7	SIX Swiss Exchange	19	100 033 344,45	0,00
2009	Emission obligatoire (franc suisse)	CREDIT SUISSE et BNP PARIBAS 131,1 M€ (2009-2015)	6	SIX Swiss Exchange	20	131 100 000,00	0,00
2009	Placement privé (franc suisse)	BNP PARIBAS 49,7 M€ (2009-2018)	10	SIX Swiss Exchange	21	49 668 874,17	49 668 874,17
2009	Emission obligatoire (euro)	HSBC FRANCE, SOC GEN et BANCA IMI 200,0 M€ (2009-2019)	10	Euronext Paris	22	200 000 000,00	200 000 000,00
2010	Emission obligatoire (euro)	Société Générale et BANCA IMI 300,0 M€ (2010-2020)	10	Euronext Paris	23-1	300 000 000,00	300 000 000,00
2010	Placement privé (euro)	BNP PARIBAS 100,0 M€ (2010-2017)	7	Euronext Paris	24	100 000 000,00	100 000 000,00
2010	Emission obligatoire (franc suisse)	UBS 100,5 M€ (2010-2017)	7	SIX Swiss Exchange	25	100 502 512,56	100 502 512,56
2011	Emission obligatoire (euro)	HSBC FRANCE, SOC GEN et DEUTSCHE BANK 300,0 M€ (2011-2022)	10,5	Euronext Paris	26	410 000 000,00	410 000 000,00
2011	Placement privé (dollar australien)	CREDIT AGRICOLE CIB 66,8 M€ (2011-2021)	15	Aucune cotation	27	66 796 318,16	66 796 318,16
2012	Emission obligatoire (euro)	SOCIETE GENERALE 60,0 M€ (2011-2026)	15	Euronext Paris	28	60 000 000,00	60 000 000,00
2012	Placement privé (euro)	BNP PARIBAS et CACIB 350,0 M€ (2012-2024)	12	Euronext Paris	29-1	350 000 000,00	350 000 000,00
2012	Placement privé (euro)	BNP PARIBAS 80,0 M€ (2012-2018)	6	Euronext Paris	30	80 000 000,00	80 000 000,00
2013	Placement privé (euro)	NATIXIS 40,0 M€ (2013-2025)	12	Euronext Paris	31	40 000 000,00	40 000 000,00
2013	Placement privé (yen)	CA - CIB 40,8 M€ (2013 - 2028)	15	Aucune cotation	32	40 816 326,53	40 816 326,53
2013	Emprunt obligatoire (euro)	BARCLAYS et NATIXIS 300,0 M€ (2013 - 2023)	10	Euronext Paris	33	300 000 000,00	300 000 000,00
2013	Placement privé (euro)	HSBC France 70,0 M€ (2013 - 2028)	15	Euronext Paris	34	70 000 000,00	70 000 000,00
2013	Placement privé (euro)	Commerzbank 50,0 M€ (2013 - 2024)	11	Euronext Paris	35	50 000 000,00	50 000 000,00
2014	Emission obligatoire (euro)	CA - CIB, NATIXIS et HSBC France 600,0 M€ (2014 - 2026)	12	Euronext Paris	36	600 000 000,00	600 000 000,00
2014	Placement privé (euro)	HSBC France 35,0 M€ (2014 - 2025)	11	Aucune cotation	37	35 000 000,00	35 000 000,00
2015	Emprunt obligatoire (euro)	ISR BNPP, CACIB, NATIXIS 500,0 M€ (2015-2027)	12	Euronext Paris	38	500 000 000,00	500 000 000,00
2015	Abonnement obligatoire (euro)	TAP 2010.EP.EUR.300 avec ICBC, SG, UBS 110,0 M€ (2015-2020)	5	Euronext Paris	23-2	110 000 000,00	110 000 000,00
2015	Abonnement obligatoire (euro)	TAP ISR 2012.EP.EUR.350 avec BNPP 25,0 M€ (2015-2024)	8	Euronext Paris	29-2	25 000 000,00	25 000 000,00
2015	Placement privé (euro)	ISR Bred 100,0 M€ (2015-2021)	6	Euronext Paris	39	100 000 000,00	100 000 000,00
TOTAL						5 368 013 119,40	4 175 910 590,80

LA TRESORERIE

MOUVEMENT LIGNE DE TRESORERIE EN 2015 *				
Date de réalisation	Organisme prêteur	Montant des tirages de l'année 2015	Montant des remboursements de l'année 2015	Encours quotidien
Janvier				
		359 M€	456 M€	
02-janv	CE - CFF		150 M€	308 M€
05-janv	CE - CFF	1 M€		309 M€
06-janv	CE - CFF	1 M€		310 M€
07-janv	CE - CFF		81 M€	229 M€
08-janv	CE - CFF	253 M€		482 M€
09-janv	CE - CFF		4 M€	478 M€
12-janv	CE - CFF		2 M€	476 M€
13-janv	CE - CFF		18 M€	458 M€
14-janv	CE - CFF		2 M€	456 M€
15-janv	CE - CFF			456 M€
16-janv	CE - CFF		1 M€	455 M€
19-janv	CE - CFF			455 M€
16-janv	CE - CFF			455 M€
19-janv	CE - CFF			455 M€
20-janv	CE - CFF		13 M€	442 M€
21-janv	CE - CFF	19 M€		461 M€
22-janv	CE - CFF	3 M€		464 M€
23-janv	CE - CFF	38 M€		502 M€
26-janv	CE - CFF		103 M€	399 M€
27-janv	CE - CFF	6 M€		405 M€
28-janv	CE - CFF		82 M€	323 M€
29-janv	CE - CFF	30 M€		353 M€
30-janv	CE - CFF	8 M€		361 M€
Février				
		554 M€	444 M€	
02-févr	CE - CFF	57 M€		418 M€
03-févr	CE - CFF	6 M€		424 M€
04-févr	CE - CFF	7 M€		431 M€
05-févr	CE - CFF	8 M€		439 M€
06-févr	CE - CFF		176 M€	263 M€
09-févr	CE - CFF	142 M€		405 M€
10-févr	CE - CFF	4 M€		409 M€
11-févr	CE - CFF	7 M€		416 M€
12-févr	CE - CFF	3 M€		419 M€
13-févr	CE - CFF	11 M€		430 M€
16-févr	CE - CFF	6 M€		436 M€
17-févr	CE - CFF	113 M€		549 M€
18-févr	CE - CFF	8 M€		557 M€
19-févr	CE - CFF		68 M€	489 M€
20-févr	CE - CFF		200 M€	289 M€
23-févr	CE - CFF	64 M€		353 M€
24-févr	CE - CFF	47 M€		400 M€
25-févr	CE - CFF	67 M€		467 M€
26-févr	CE - CFF	1 M€		468 M€
27-févr	CE - CFF	3 M€		471 M€
mars				
		308 M€	229 M€	
02-mars	CE - CFF	74 M€		545 M€
03-mars	CE - CFF	13 M€		558 M€
04-mars	CE - CFF	1 M€		559 M€
05-mars	CE - CFF	4 M€		563 M€
06-mars	CE - CFF	8 M€		571 M€
09-mars	CE - CFF		10 M€	561 M€
10-mars	CE - CFF	4 M€		565 M€
11-mars	CE - CFF	22 M€		587 M€
12-mars	CE - CFF	1 M€		588 M€
13-mars	CE - CFF	2 M€		590 M€
16-mars	CE - CFF	5 M€		595 M€
17-mars	CE - CFF	9 M€		604 M€
18-mars	CE - CFF	23 M€		627 M€
19-mars	CE - CFF	6 M€		633 M€
20-mars	CE - CFF		218 M€	415 M€
23-mars	CE - CFF			415 M€
24-mars	CE - CFF	85 M€		500 M€
25-mars	CE - CFF	20 M€		520 M€
26-mars	CE - CFF		1 M€	519 M€
27-mars	CE - CFF	20 M€		539 M€
30-mars	CE - CFF	9 M€		548 M€
31-mars	CE - CFF	2 M€		550 M€

Date de réalisation	Organisme prêteur	Montant des tirages de l'année 2015	Montant des remboursements de l'année 2015	Encours quotidien
Avril				
		560 M€	754 M€	
01-avr	CE - CFF	11 M€		561 M€
02-avr	CE - CFF	64 M€		625 M€
03-avr	CE - CFF			625 M€
07-avr	CE - CFF	19 M€		644 M€
08-avr	CE - CFF	11 M€		655 M€
09-avr	CE - CFF	5 M€		660 M€
10-avr	CE - CFF	23 M€		683 M€
13-avr	CE - CFF	1 M€		684 M€
14-avr	CE - CFF	28 M€		712 M€
15-avr	CE - CFF			712 M€
16-avr	CE - CFF	2 M€		714 M€
17-avr	CE - CFF	8 M€		722 M€
20-avr	CE - CFF		175 M€	547 M€
21-avr	CE - CFF		72 M€	475 M€
22-avr	CE - CFF	32 M€		507 M€
23-avr	CE - CFF		507 M€	0 M€
24-avr	CE - CFF	54 M€		54 M€
27-avr	CE - CFF	16 M€		70 M€
28-avr	CE - CFF	1 M€		71 M€
29-avr	CE - CFF	60 M€		131 M€
30-avr	CE - CFF	225 M€		356 M€
Mai				
		330 M€	332 M€	
04-mai	CE - CFF		178 M€	178 M€
05-mai	CE - CFF	28 M€		206 M€
06-mai	CE - CFF	6 M€		212 M€
07-mai	CE - CFF			212 M€
11-mai	CE - CFF	67 M€		279 M€
12-mai	CE - CFF	2 M€		281 M€
13-mai	CE - CFF	4 M€		285 M€
15-mai	CE - CFF	105 M€		390 M€
18-mai	CE - CFF	14 M€		404 M€
19-mai	CE - CFF	20 M€		424 M€
20-mai	CE - CFF		82 M€	342 M€
21-mai	CE - CFF	16 M€		358 M€
22-mai	CE - CFF	44 M€		402 M€
26-mai	CE - CFF			402 M€
27-mai	CE - CFF		72 M€	330 M€
28-mai	CE - CFF	20 M€		350 M€
29-mai	CE - CFF	4 M€		354 M€
Juin				
		311 M€	234 M€	
01-juin	CE - CFF	7 M€		361 M€
02-juin	CE - CFF	98 M€		459 M€
03-juin	CE - CFF	39 M€		498 M€
04-juin	CE - CFF			498 M€
05-juin	CE - CFF	2 M€		500 M€
08-juin	CE - CFF	19 M€		519 M€
09-juin	CE - CFF	20 M€		539 M€
10-juin	CE - CFF	11 M€		550 M€
11-juin	CE - CFF	16 M€		566 M€
12-juin	CE - CFF	4 M€		570 M€
15-juin	CE - CFF	10 M€		580 M€
16-juin	CE - CFF		16 M€	564 M€
17-juin	CE - CFF	1 M€		565 M€
18-juin	CE - CFF	10 M€		575 M€
19-juin	CE - CFF	7 M€		582 M€
22-juin	CE - CFF		137 M€	445 M€
23-juin	CE - CFF	14 M€		459 M€
24-juin	CE - CFF	41 M€		500 M€
25-juin	CE - CFF			500 M€
26-juin	CE - CFF	5 M€		505 M€
29-juin	CE - CFF	7 M€		512 M€
30-juin	CE - CFF		81 M€	431 M€

Date de réalisation	Organisme prêteur	Montant des tirages de l'année 2015	Montant des remboursements de l'année 2015	Encours quotidien
Juillet				
		235 M€	477 M€	
01-juil	CE - CFF	51 M€		482 M€
02-juil	CE - CFF			482 M€
03-juil	CE - CFF	2 M€		484 M€
06-juil	CE - CFF		3 M€	481 M€
07-juil	CE - CFF		211 M€	270 M€
08-juil	CE - CFF	18 M€		288 M€
09-juil	CE - CFF	15 M€		303 M€
10-juil	CE - CFF	8 M€		311 M€
13-juil	CE - CFF			311 M€
15-juil	CE - CFF	3 M€		314 M€
16-juil	CE - CFF	2 M€		316 M€
17-juil	CE - CFF	12 M€		328 M€
20-juil	CE - CFF		221 M€	107 M€
21-juil	CE - CFF	8 M€		115 M€
22-juil	CE - CFF	38 M€		153 M€
23-juil	CE - CFF	31 M€		184 M€
24-juil	CE - CFF		16 M€	168 M€
27-juil	CE - CFF	29 M€		197 M€
28-juil	CE - CFF	2 M€		199 M€
29-juil	CE - CFF	4 M€		203 M€
30-juil	CE - CFF	12 M€		215 M€
31-juil	CE - CFF		26 M€	189 M€
Août				
		154 M€	232 M€	
03-août	CE - CFF		20 M€	169 M€
04-août	CE - CFF	13 M€		182 M€
05-août	CE - CFF	3 M€		185 M€
06-août	CE - CFF			185 M€
07-août	CE - CFF	8 M€		193 M€
10-août	CE - CFF			193 M€
11-août	CE - CFF	13 M€		206 M€
12-août	CE - CFF	13 M€		219 M€
13-août	CE - CFF	2 M€		221 M€
14-août	CE - CFF	3 M€		224 M€
17-août	CE - CFF	3 M€		227 M€
18-août	CE - CFF	14 M€		241 M€
19-août	CE - CFF	24 M€		265 M€
20-août	CE - CFF		138 M€	127 M€
21-août	CE - CFF	26 M€		153 M€
24-août	CE - CFF		58 M€	95 M€
25-août	CE - CFF		16 M€	79 M€
26-août	CE - CFF	2 M€		81 M€
27-août	CE - CFF			81 M€
28-août	CE - CFF	27 M€		108 M€
31-août	CE - CFF	3 M€		111 M€
Septembre				
		380 M€	202 M€	
01-sept	CE - CFF	19 M€		130 M€
02-sept	CE - CFF	55 M€		185 M€
03-sept	CE - CFF			185 M€
04-sept	CE - CFF	5 M€		190 M€
07-sept	CE - CFF	2 M€		192 M€
08-sept	CE - CFF	5 M€		197 M€
09-sept	CE - CFF	1 M€		198 M€
10-sept	CE - CFF		7 M€	191 M€
11-sept	CE - CFF	24 M€		215 M€
14-sept	CE - CFF	4 M€		219 M€
15-sept	CE - CFF		3 M€	216 M€
16-sept	CE - CFF	15 M€		231 M€
17-sept	CE - CFF	2 M€		233 M€
18-sept	CE - CFF	10 M€		243 M€
21-sept	CE - CFF		126 M€	117 M€
22-sept	CE - CFF			117 M€
23-sept	CE - CFF	42 M€		159 M€
24-sept	CE - CFF			159 M€
25-sept	CE - CFF	6 M€		165 M€
28-sept	CE - CFF	128 M€		293 M€
29-sept	CE - CFF		66 M€	227 M€
30-sept	CE - CFF	62 M€		289 M€

Date de réalisation	Organisme prêteur	Montant des tirages de l'année 2015	Montant des remboursements de l'année 2015	Encours quotidien
Octobre				
		243 M€	395 M€	
01-oct	CE - CFF			289 M€
02-oct	CE - CFF	6 M€		295 M€
05-oct	CE - CFF	14 M€		309 M€
06-oct	CE - CFF	9 M€		318 M€
07-oct	CE - CFF	46 M€		364 M€
08-oct	CE - CFF	23 M€		387 M€
09-oct	CE - CFF	9 M€		396 M€
12-oct	CE - CFF	8 M€		404 M€
13-oct	CE - CFF	6 M€		410 M€
14-oct	CE - CFF	6 M€		416 M€
15-oct	CE - CFF	12 M€		428 M€
16-oct	CE - CFF		11 M€	417 M€
19-oct	CE - CFF		124 M€	293 M€
20-oct	CE - CFF		136 M€	157 M€
21-oct	CE - CFF	26 M€		183 M€
22-oct	CE - CFF	3 M€		186 M€
23-oct	CE - CFF	53 M€		239 M€
26-oct	CE - CFF		94 M€	145 M€
27-oct	CE - CFF		13 M€	132 M€
28-oct	CE - CFF		17 M€	115 M€
29-oct	CE - CFF	5 M€		120 M€
30-oct	CE - CFF	17 M€		137 M€
Novembre				
		293 M€	324 M€	
02-nov	CE - CFF	59 M€		196 M€
03-nov	CE - CFF	5 M€		201 M€
04-nov	CE - CFF		4 M€	197 M€
05-nov	CE - CFF	12 M€		209 M€
06-nov	CE - CFF	33 M€		242 M€
09-nov	CE - CFF	32 M€		274 M€
10-nov	CE - CFF	2 M€		276 M€
12-nov	CE - CFF	21 M€		297 M€
13-nov	CE - CFF	7 M€		304 M€
16-nov	CE - CFF		102 M€	202 M€
17-nov	CE - CFF	3 M€		205 M€
18-nov	CE - CFF			205 M€
19-nov	CE - CFF	21 M€		226 M€
20-nov	CE - CFF		137 M€	89 M€
23-nov	CE - CFF	31 M€		120 M€
24-nov	CE - CFF	51 M€		171 M€
25-nov	CE - CFF	10 M€		181 M€
26-nov	CE - CFF		81 M€	100 M€
27-nov	CE - CFF			100 M€
30-nov	CE - CFF	6 M€		106 M€
Décembre				
		450 M€	182 M€	
01-déc	CE - CFF		100 M€	6 M€
02-déc	CE - CFF		6 M€	0 M€
03-déc	CE - CFF			0 M€
04-déc	CE - CFF			0 M€
07-déc	CE - CFF			0 M€
08-déc	CE - CFF	1 M€		1 M€
09-déc	CE - CFF	5 M€		6 M€
10-déc	CE - CFF	6 M€		12 M€
11-déc	CE - CFF			12 M€
14-déc	CE - CFF	17 M€		29 M€
15-déc	CE - CFF	19 M€		48 M€
16-déc	CE - CFF	11 M€		59 M€
17-déc	CE - CFF	55 M€		114 M€
18-déc	CE - CFF	72 M€		186 M€
21-déc	CE - CFF			186 M€
22-déc	CE - CFF	264 M€		450 M€
23-déc	CE - CFF			450 M€
24-déc	CE - CFF			450 M€
28-déc	CE - CFF			450 M€
29-déc	CE - CFF			450 M€
30-déc	CE - CFF			450 M€
31-déc	CE - CFF		76 M€	374 M€
Total au 31 décembre 2015	CE-CFF	4 177 M€	4 261 M€	374 M€

* Seuls les jours ayant compté un mouvement sur la ligne revolving sont indiqués

L'EXECUTION DETAILLEE DU CPER 2007-2014

GRAND PROJET 1 - Agir sur le chômage

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	1001	GIP CARIF	39,900	13,500	26,400	28,166	28,157	26,486
IdF	1002	AFPA	8,042	8,042				
IdF	1003	Compétences linguistiques	15,000		15,000	14,852	14,852	11,846
IdF	1004	Ecoles de la deuxième chance	4,500		4,500	7,915	7,915	6,199
IdF	1005	Maisons de l'emploi et de la formation	4,000	1,500	2,500	0,113	0,113	0,075
IdF	1006	ARACT	4,550	2,450	2,100	2,700	2,700	2,392
IdF	1007	Anticipation des mutations économiques : soutien aux filières, accompagnement et redynamisation	54,800	26,800	28,000	20,955	20,923	14,424
Total			130,792	52,292	78,500	74,701	74,660	61,421
						95%	95%	78%

GRAND PROJET 2 - Favoriser une plus grande cohésion sociale

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	2001	Création de places nouvelles pour les personnes handicapées et pour les personnes âgées	56,656	28,328	28,328	22,593	22,593	20,029
Total			56,656	28,328	28,328	22,593	22,593	20,029
						80%	80%	71%

GRAND PROJET 3 - Renforcer l'attractivité de l'Île-de-France

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	3001	Territoires d'intérêt régional et national	368,060	184,030	184,030	319,847	319,800	147,402
IdF	3002	Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation	151,150	22,400	128,750	69,927	69,927	37,505
Total			519,210	206,43	312,780	389,775	389,727	184,907
						125%	125%	59%

GRAND PROJET 4 - Conforter le rayonnement de la région capitale

VOLET 41 - Culture

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
92	4101	Centre européen de création contemporaine de l'île Seguin	-	-	-	-	-	-
77	4102	Scène nationale de Sénart	12,000	9,000	3,000	3,000	3,000	2,406
77	4103	Centre de musique de Chambre à Fontainebleau	-	-	-	-	-	-
77	4104	Royaumont	4,000	1,000	3,000	4,134	4,134	2,325
78	4105	Port Royal des Champs	2,000	2,000		-	-	-
91	4106	Musée de la Photographie de l'Essonne	4,300	0,800	3,500	-	-	-
94	4107	Centre chorégraphique de Vitry	4,000	1,000	3,000	3,000	3,000	3,000
77	4108	Musée de transports de Chelles	8,000		8,000	-	-	-
93	4109	Centre des archives nationales de Pierrefitte sur Seine	6,300	6,300		-	-	-
93	4110	Conservatoire National de Région d'Aubervilliers	5,000	1,000	4,000	4,000	4,000	4,000
77		Musée de la Grande guerre à Meaux	2,100	2,100	*	-	-	-
Total			47,700	23,200	24,500	14,134	14,134	11,731
						58%	58%	48%

* la participation de la Région à cette opération est inscrite dans sa convention territoriale avec le Pays de Meaux. Celle-ci est fléchée sur le GP3 du CPER à hauteur de 5,1 M€ au titre du GP3 ainsi que sur des crédits de droit commun.

VOLET 42 - Sport

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
77	4201	Centre aquatique de Vaires-sur-Marne	17,260	8,630*	8,630	58,248	20,942	1,365
78	4202	Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines	26,720	13,360	13,360	13,360	13,360	13,360
93	4203	Centre aquatique d'Aubervilliers	29,970	15,900	14,070	-	-	-
Total			73,950	37,890	36,060	71,608	34,302	14,725
						199%	95%	41%

* dont 3,049 M€ déjà engagés par l'Etat en 2002

VOLET 43 - Pôles de compétitivité et création d'entreprises innovantes

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	4301	Cluster/pôles				11,855	11,855	10,651
IdF	4302	Création d'entreprises innovantes				40,736	39,683	31,447
Total			54,000	18,000	36,000	52,591	51,538	42,099
						146%	143%	117%

VOLET 44 - Enseignement supérieur et recherche universitaire

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
75	4401	Paris 1 : construction du pôle universitaire du 18ème arrondissement	21,000		21,000	-	-	-
75	4402	Paris 4. Extension Clignancourt	12,000	12,000	-	-	-	-
75	4403	INALCO Recherche	5,650	-	5,650	5,234	4,650	3,499
75	44XX	Observatoire de Paris : Instrumentation du futur pour l'astronomie et l'astrophysique	0,600	0,600	-	-	-	-
75	4404	EHESS	40,000		40,000	23,800	23,723	2,217
75	4405	Paris 1, Paris 3, Paris 4 : Réaménagement de la Sorbonne, construction de silos pour la BIU de la Sorbonne à Marne-la-Vallée et déménagement de l'EPHE	32,500	32,500	-	-	-	-
75	4406	Logement étudiant Paris CROUS	13,850	13,850	-	-	-	-
75	44XX	Saraillh : mise en sécurité CROUS	8,150	8,150	-	-	-	-
75	4407	Paris 5 désamiantage site Necker.	30,000	30,000	-	-	-	-
75	4408	Paris 7 IUT Zac Pajol	14,100	5,900	8,200	13,960	13,948	13,466
75	4409	Paris 5 Poursuite rénovation ST Pères	10,000	10,000	-	-	-	-
75	4410	ENSAM	1,000	1,000	-	-	-	-
75	4411	ENS Campus Jourdan dont EEP	46,000	14,500	31,500	46,046	46,046	23,576
75	4412	Institut de la vision	0,500		0,500	0,500	0,500	0,218
75	4413	INALCO-BULAC équipement	9,000	3,000	6,000	6,050	6,050	6,712
75	4414	Rénovation, création de locaux tampons pour Paris 5	34,250	34,250	-	-	-	-
75	4415	Institut de France	1,000	1,000	-	-	-	-
75	4416	1er équipement, ZAC Tolbiac, IPGP	5,000	5,000	-	-	-	-
75	4417	Paris 7 finalisation du bâtiment M3F sur la ZAC PRG	11,150	11,150	-	-	-	-
75	4418	IPGP	35,000	24,400	10,600	10,600	10,600	10,600
75	4419	Paris 3 Institut des Amériques	5,500	5,000	0,500	-	-	-

VOLET 44 - Enseignement supérieur et recherche universitaire

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
75	4401	Paris 1 : construction du pôle universitaire du 18ème arrondissement	21,000		21,000	-	-	-
75	4402	Paris 4. Extension Clignancourt	12,000	12,000	-	-	-	-
75	4420	ENS Rue Lhomond	41,000	31,000	10,000	10,000	10,000	6,000
75	4421	Paris 2 Réhabilitation Assas	36,000	36,000		-	-	-
75	4422	Désamiantage et réhabilitation de la Maison des Sciences de l'Homme, Bibliothèque et Institut d'études avancées	10,000	5,000	5,000	-	-	-
75	4423	Paris 3 Désamiantage, démolition et reconstruction de Censier, locaux d'enseignement et bibliothèque	71,000	51,000	20,000	-	-	-
75	4424	Collège de France	28,000	28,000		-	-	-
75	4425	CIUP, Maison de l'île de France	21,640		21,640	21,880	4,087	5,668
75	4426	CIUP	18,360	10,000	8,360	5,200	5,200	2,161
75	44XX	Paris VSTAPS	1,500	1,500		-	-	-
75	44XX	Reprogrammation 75	0,400	-	0,400	-	-	-
77	4427	Descartes +	14,000	5,000	9,000	9,000	9,000	8,566
77	4428	IUFM Torcy ou Meaux	1,000	1,000		-	-	-
77	4429	Institut de la Ville	11,190		11,190	11,193	11,005	11,005
77	4430	Maison des étudiants Marne la Vallée	7,220		7,220	7,100	7,154	6,328
77	4431	Paris 12 Bibliothèque Sénart	5,000		5,000	5,000	5,000	3,835
77	4432	Reprogrammation 77	1,000		1,000	1,000	0,966	0,992
77	4433	UMLV rénovation bâtiment Copernic	11,000	5,500	5,500	-	-	-
77	4434	UMLV Bibliothèque centrale	34,400	17,400	17,000	20,823	20,788	17,456
78	4435	UVSQFR de médecine à Montigny le Bretonneux	10,000	10,000		-	-	-
78	4436	Pôle de Rambouillet (STVE)	3,430	1,715	1,715	1,715	1,715	1,172
78	4437	Reprogrammation 78	1,450		1,450	1,256	1,256	0,995
78	4438	Maison de l'Etudiant UVSQ	9,430		9,430	9,995	2,655	8,957
78	4439	UVSQ Pôle techno de Mantes Fin de tranche 1 et Tranche 2	16,570	8,000	8,570	0,950	0,950	0,194
78	4440	HEC	4,000	2,000	2,000	-	-	-
78	4441	MICALIS (pôle STVE)	9,200		9,200	9,200	9,200	5,209
91	4442	Institut de biologie d'Evry, tranche 2	20,000		20,000	5,636	5,636	0,841
91	4444	Campus d'ORSAY	11,500	-	11,500	-	-	-
91	4445	IUT d'Evry	5,000	5,000		-	-	-
91	4446	Paris 11. Pôle exoplanètes, exobiologie et enseignement (institut d'astrophysique spatiale)	2,000		2,000	-	-	-
91	4447	Maison de l'Université à Evry	8,000		8,000	-	-	-
91	4448	Paris 11 Institut de mathématiques dans la vallée d'Orsay	34,000	28,000	6,000	6,000	6,000	-
91	44XX	Soleil CPMS	8,000	8,000	-	-	-	-
91	4449	CNRS Plateforme Imagerie du vivant	8,000	-	8,000	8,000	8,000	7,145
92	44XX	Plateforme de formulation pour l'Institut du médicament (Chatenay)	2,000		2,000	-	-	-
91	4450	Institut des systèmes hybrides SUPELEC	2,000	2,000	-	-	-	-
91	4451	Paris 11 Maison de l'Etudiant	5,500		5,500	5,350	1,185	4,668
91	4452	Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (Gifs sur Yvette)	6,000		6,000	3,575	3,595	0,570
91	4453	Reprogrammation 91	1,000		1,000	3,057	3,057	3,057
91	4454	IOTA	6,000	6,000		-	-	-
92	4455	IUT Ville d'Avray	5,000	5,000		-	-	-
92	4457	Laboratoires de l'Ecole centrale	7,000	7,000		-	-	-
92	4458	Maison des savoirs à Fontenay-aux-roses	3,000	3,000		-	-	-
92	4459	BDIC	20,000	10,000	10,000	-	-	-

VOLET 44 - Enseignement supérieur et recherche universitaire

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
92	4460	Paris 10 pôle SHS	13,000	9,000	4,000	4,000	4,000	2,595
92	4461	Reprogrammation 92	1,050		1,050	0,991	0,991	0,893
92	4462	restructuration INSHEA	1,000	1,000		-	-	-
92	4463	Paris X Bât formation continue, fin du bâtiment des langues et de la maison de l'étudiant	20,120		20,120	19,081	5,024	3,730
92	4464	Bibliothèque Malakoff	8,000		8,000	9,008	2,701	7,540
92	4465	CROUS à Nanterre et Antony	7,000	7,000		-	-	-
93	4466	CST IUFM Saint-Denis	10,000	10,000		-	-	-
93	4467	MSH P8 et P13, plateforme AST	20,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
93	4468	P 13 Site de l'illustration à Bobigny	13,000	8,000	5,000	-	-	-
93	4469	Nanosciences et nanotechnologies P13	2,800	2,800		-	-	-
93	4470	Reprogrammation 93	2,000		2,000	1,287	1,287	1,166
93	4471	Paris 13 : Bibliothèque centrale de Villeteuse, tranche 2	13,500		13,500	13,850	13,850	5,509
93	4472	Achèvement de la réhabilitation de la halle Monjoie dont IUT et restaurant universitaire	8,000	4,000	4,000	-	-	-
93	4473	Création d'espaces de recherche dans les bâtiments du Landy et Synergie	4,000		4,000	4,700	4,700	0,047
93	4474	Paris 8 Bât de recherche	20,000		20,000	3,416	2,494	1,121
93	4475	P13, LAGA, LIPN	11,000	4,000	7,000	-	-	-
93	4476	CNAM Extension du Landy	35,000	5,000	30,000	9,458	8,838	0,778
93	4477	Paris 8 IUT Montreuil	19,600	9,800	9,800	9,800	9,800	8,293
94	4478	Paris 2 IRBC Mondor	25,000		25,000	9,100	9,100	0,990
94	4479	Paris 11 Extension de la faculté de médecine de P 11 au KB	16,000	6,000	10,000	-	-	-
94	4480	ENS Cachan Institut Farman	8,000	8,000		-	-	-
94	4481	ENVA, hôpital vétérinaire	1,800		1,800	1,800	1,800	1,800
94	4482	Réhabilitation du bâtiment G à Cachan	6,400	6,400		-	-	-
94	4483	Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, Thiais	9,640	5,250	4,390	4,390	4,390	4,039
94	4484	Paris 6 : Pôle longévité et vieillissement	11,100		11,100	5,755	5,755	4,712
94	4485	Reprogrammation 94	0,800		0,800	0,790	0,790	0,639
94	4487	Paris 12 Maison des sciences de l'environnement	15,000		15,000	14,600	2,697	4,068
95	4488	Maison internationale de la recherche de Neuville	17,000	6,000	11,000	11,000	11,000	5,405
95	4490	Installation de l'IUFM à Cergy	6,500	6,500		-	-	-
95	4491	ENSEA Cergy	15,000	10,000	5,000	5,000	5,000	5,000
95	4492	ESSEC	4,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
IDF	4493	Agro Paris tech (INAPG ENSIA ENGREF, ENVA), Pôle STVE	2,500		2,500	1,200	1,200	1,166
IDF	4494	Chaires Blaise Pascal	6,900	3,450	3,450	3,875	3,875	3,109
IDF	4495	Provision marchés mobilier				0,046	-	-
Total			1 211,750	623,615	588,135	397,267	333,257	229,708
						68%	57%	39%

VOLET 45 - Recherche et innovation

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
75	4501	Paris 5 Necker Imagine Institut de recherche dédié aux maladies génétiques	18,000	9,000	9,000	9,000	9,000	6,760
75	4502	INSERM centre de recherche en psychiatrie et neurosciences (Ste Anne)	8,400	3,400	5,000	5,000	5,000	0,211
75	4503	Institut Pasteur. Centre de recherche sur la biologie intégrative des matières émergentes	20,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000
75	4504	Observatoire de Paris : instrumentation du futur pour l'astronomie et l'astrophysique	0,700	0,700		-	-	-
75	4505	Pôle alimentation parisien	2,000	2,000		-	-	-
78	4506	MICALIS (STVE)	2,700	2,700		-	-	2,150
78	4507	EGER 1 (STVE)	4,500		4,500	-	-	-
78	4508	EGER 2 (STVE)	2,700	2,700		-	-	-
78,91	4509	Réseau de biologie végétale (STVE)	4,800	3,300	1,500	1,500	1,500	1,307
91	4510	DIGITEO LABS 2ème tranche dont laboratoire franco-allemand dédié à QUAERO	24,600	14,600	10,000	10,000	10,000	-
91	4511	Institut de la lumière extrême	17,700	11,900	5,800	5,800	5,800	2,332
91	45XX	Centre de Pharmacologie Moléculaire et Structurale auprès de SOLEIL	1,000	1,000		-	-	-
91	45XX	Plate-Forme de pharmacologie cellulaire et moléculaire de l'ENS Cachan	2,000	2,000		-	-	-
91	45XX	Plate-forme intégrée imagerie du vivant "de la molécule à l'organisme" CNRS Gif-sur-Yvette	2,800	2,800		-	-	-
91	4513	Soleil IPANEMA	9,000	4,500	4,500	4,500	4,500	4,489
91	4514	Questions de sciences enjeux citoyens	4,600	0,500	4,100	3,090	3,085	2,377
91	4515	Génopôle, INSERM, CNRS : Centre de recherche clinique et translationnel dans le futur hôpital sud francilien.	10,000		10,000	10,000	10,000	7,859
91	4516	Centre de bioproduction du Généthon d'Evry	8,000		8,000	8,000	8,000	8,000
91	4517	TERATEC	5,000	5,000		-	-	-
91,78	4518	PReMie (STVE)	3,000	1,500	1,500	2,265	2,265	0,735
92	4519	CEMAGREF : Ecoprocédés pour un environnement urbain durable (STVE)	6,150	6,150		-	-	-
92	4520	MAE Nanterre	1,150	1,150		-	-	-
92	4521	Exploradome Vitry-sur-Seine	1,000	1,000		-	-	-
94	4522	Paris 11 plate forme Paris sud sur cellules souches embryonnaires	9,860	3,500	6,360	6,360	6,360	0,001
	4523	Institut de chimie et des matériaux Paris-Est, Thiais	0,400	0,400		-	-	-
75 - 94	4524	IRD, CIRAD : Campus du développement durable. Rénovation du jardin d'Agronomie tropicale de Paris.	3,000		3,000	3,000	3,000	0,668
IdF	4525	Soutien aux dispositifs de transfert de technologie (CRITT, CRT...)	28,000	10,000	18,000	26,536	26,858	26,442
Total			201,060	99,800	101,260	105,051	105,368	73,332
						104%	104%	72%
TOTAL GRAND PROJET 4			1 588,460	802,505	785,955	640,651	538,599	371,595
						82%	69%	47%

GRAND PROJET 5 - Contribuer à l'accessibilité

50	Etudes non ventilées*	90,543	90,543	19,715
----	-----------------------	--------	--------	--------

VOLET 51 - Modernisation du réseau existant et plus particulièrement du Réseau Express Régional

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER				Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	RFF et autres	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
77/93/95	5101	RER B+	260,500	65,000	65,500	130,000	63,985	63,985	51,032
IdF	5102	Schéma directeur RER D	200,000	45,000	105,000	50,000	108,906	108,906	47,593
IdF	5103	Schéma directeur RER C	13,000	3,000	7,000	3,000	41,245	41,245	14,449
Total			473,500	113,000	177,500	183,000	214,136	214,136	113,074
							121%	121%	64%

VOLET 52 - Engagement des travaux de 16 opérations

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER				Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Autres coll. Territoriales	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
78	5201	Pôle de Versailles – Chantiers (1ère phase)	19,000	**	11,000	8,000	16,241	16,241	2,022
94	5202	TCSP Pompadour-Sucy-Bonneuil	64,000	22,000	28,000	14,000	29,887	29,887	26,075
94	5203	Pôle de Choisy-le-Roi	0,300	**	0,300	**	2,581	2,581	0,033
92/95	5204	Tramway T2 – Prolongement au Pont de Bezons	154,300	30,000	91,300	33,000	115,084	115,084	102,225
94/91	5205	Tramway Villejuif – Juvisy (A3B – 1ère phase à Athis Mons)*	237,000	48,000	145,000	44,000	253,133	253,133	237,076
95	5206	Tramway RN1 – RN16 St-Denis / Garges-Sarcelles	134,700	22,000	100,700	12,000	116,010	116,010	109,191
94	5207	TCSP RN 305 Nord	7,000	**	7,000	**	-	-	-
92/78	5208	Croix du Sud : Tramway Chatillon – Vélizy - Viroflay	353,400	56,000	168,400	129,000	207,411	207,411	196,419
92/93	5209	Tramway T1 Saint-Denis – Asnières - Gennevilliers*	130,000	24,000	67,000	39,000	79,066	79,066	68,505
94	5210	Ligne 8 - Prolongement à Créteil Sud*	15,500	**	15,500		2,581	2,581	-
93	5211	Pôle de Noisy-le-Grand*	**	**	**		-	-	-
77-91	5212	Liaison Sénart – Evry 1ère phase***	60,500	18,000	42,500		64,522	64,522	58,025
93	5213	Tramway St Denis Epinay Villetaneuse*	165,400	42,000	123,400		214,260	214,260	192,572
93	5214	Tangentielle Nord*	299,100	98,000	201,100		344,837	344,837	243,817
75	5215	Eole Evangile*	84,200	28,500	55,700		57,360	57,360	35,415
94	5216	Pôle de Pompadour*	13,300	3,500	9,800		30,682	30,682	20,954
Total			1 737,700	392,000	1 066,700	279,000	1 533,655	1 533,655	1 292,330
							144%	144%	121%

*Part de financement des autres collectivités territoriales restant à déterminer lors de la signature du Contrat de projets

**Financement déjà mis en place dans le CPER précédent

***Révision des participations Etat / Région à la suite d'un accord de décroisement validé par la CST

VOLET 53 - Mise en œuvre des deuxièmes phases d'opérations lourdes

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015			
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements	
92	5301	Métro ligne 4 Mairie de Montrouge Bagneux*	219,500	65,800	153,700	261,556	261,556	93,455	
92	5303	Pôle de Nanterre Université*	33,800	12,600	21,200	19,710	19,710	13,105	
93	5305	Métro ligne 12 Proudhon Gardinoux-Mairie d'Aubervilliers*	156,800	47,000	109,800	83,053	83,053	76,199	
78/95/93	5307	Tangentielle Nord suite*	48,700	14,600	34,100	58,446	58,446	28,055	
Total			458,800	140,000	318,800	422,765	422,765	210,815	
							133%	133%	66%

VOLET 54 - Etudes et premiers travaux d'opérations de transports en commun

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
ETUDES								
75/92/93	5401	Amélioration de la ligne 13*	25,500	7,500	18,000	217,181	217,181	73,566
75/78/92	5402	RER Eole à l'ouest*	10,000	5,000	5,000	146,912	146,912	92,637
IDF	5403	Arc Express*	25,500	7,500	18,000	14,800	14,800	9,454
91	5404	Tram Train Massy Evry*	10,000	3,000	7,000	4,128	4,128	7,567
93	5405	Prolongement de la ligne 11*	10,000	3,000	7,000	21,991	21,991	18,838
93	5406	T4 – Clichy-sous-Bois - Montfermeil*				47,634	47,624	8,021
95	5407	Barreau de raccordement de Gonesse, RER D RER B à Roissy*				21,445	21,445	7,212
93	5408	Tramway/Noisy-le-Sec - Montreuil (Murs à Péches) (T1)(A1d)*	50,000	15,000	35,000	26,000	26,000	17,353
78	5409	Tangentielle Ouest *				6,999	6,999	4,882
75-94	5410	Gare de Lyon et Paris/villeneuve St Georges (capacité - cf LGV Rhin-Rhône*)				6,987	6,987	1,907
	5411	Autres opérations*				69,996	69,996	21,749
SOUS-TOTAL ETUDES			131,000	41,000	90,000	584,071	584,061	263,185
TRAVAUX								
91	5412	Tram Train Massy Evry*	30,000	9,000	21,000	36,940	36,940	3,389
	5413	Autres opérations*	239,000	71,000	168,000	-	-	0,220
SOUS-TOTAL TRAVAUX			269,000	80,000	189,000	36,940	36,940	3,609
Total			400,000	121,000	279,000	621,011	621,001	266,794
						223%	223%	96%

VOLET 55 - Opérations interrégionales

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
94-91	5501	Interconnexion Sud TGV : études	6,000	3,000	3,000	2,950	2,950	2,091
IdF/ Normandie	5502	Ligne Paris Mantes Normandie : études et travaux	30,000	15,000	15,000	1,792	1,792	0,638
IdF/ Normandie	5503	Ligne Normandie Mantes Roissy : études et travaux				-	-	-
IdF/Picardie	5504	Liaison Creil/Roissy : études	16,000	8,000	8,000	1,500	1,500	0,681
IdF/Picardie	5505	Liaison Paris Amiens Londres : études				0,200	0,200	0,155
IdF/ Champagne	5506	Electrification liaison Paris-Troyes : travaux 1ère phase	30,000	10,000	20,000	2,600	2,600	1,171
Total			82,000	36,000	46,000	9,042	9,042	4,736
						20%	20%	10%

VOLET 56 - Opérations fret

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER				Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	VNF ou Autres	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
	5601	Seine Aval	59,000	10,000	23,600	25,400	27,100	27,100	19,886
	5602	Seine Amont/Marne	105,600	18,000	42,200	45,400	46,280	46,280	29,203
	5603	Yonne Aval	12,600	2,000	5,000	5,600	-	-	-
	5604	Nogent sur Seine	0,700	-	0,200	0,500	0,999	0,999	0,518
	5605	Oise	133,000	10,000	41,000	82,000	16,699	16,699	13,368
	5606	Plates formes portuaires multimodales	65,000	-	26,000	39,000	27,618	20,697	14,530
	5607	Plates formes transport passagers	8,000	-	3,200	4,800	2,765	2,615	1,980
	5608	Voies ferrées portuaires	4,000	-	1,800	2,200	0,753	0,753	0,285
	SOUS-TOTAL		387,900	40,000	143,000	204,900	122,213	115,142	79,770
OPERATIONS FERROVIAIRES									
	5609	Etudes (logistique urbaine et schéma directeur logistique)	4,000	2,000	2,000		1,808	1,620	0,268
	5610	Etudes TGV fret	1,000	0,500	0,500		0,015	0,015	-
	5611	Réactivation ligne Flamboin-Montereau	14,000	7,000	7,000		11,950	11,950	7,921
	5612	Autoroutes ferroviaires	39,000	16,000	16,000	7,000	3,177	3,177	0,610
	5613	Plate forme de transport combiné Saint Mard	13,000	6,500	6,500		0,125	0,218	0,093
	SOUS-TOTAL		71,000	32,000	32,000	7,000	17,075	16,980	8,893
	Total		458,900	72,000	175,000	211,900	139,288	132,122	88,662
							80%	75%	51%
Total Grand Projet 5			3 610,900	874,000	2 063,000	673,900	3 030,440	3 023,264	1 996,124
							147%	147%	97%

GRAND PROJET 6 - Valoriser l'agriculture et la forêt

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	6001	Constitution d'un pôle de compétence en sciences et technologie du vivant *	6,621	6,621				
IdF	6002	Valorisation économique de la forêt biomasse	4,215	1,295	2,920	0,998	0,973	0,584
IdF	6003	Renforcement des filières agricoles	23,013	3,313	19,700	17,323	17,323	14,601
IdF	6004	Transmission et reprise des installations pour les jeunes agriculteurs	4,035	1,900	2,135	1,501	1,501	1,285
IdF	6005	Actions foncières (SAFER)	4,200	2,100	2,100	2,354	2,354	2,353
78	6006	Bergerie Nationale de Rambouillet	2,000	2,000				
Total			44,084	17,229	26,855	22,175	22,150	18,823
* les crédits régionaux sont affectés dans le cadre du GP4						83%	82%	70%

GRAND PROJET 7 - Lutter contre le changement climatique

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	7001	Energies renouvelables	68,190	9,800	58,390	64,746	64,746	30,410
IdF	7002	Valorisation économique de la biomasse : développement de la filière bois énergie	7,470	1,300	6,170	13,207	13,207	3,992
IdF	7003	Efficacité énergétique des bâtiments	41,360	19,900	21,460	20,293	20,293	16,924
IdF	70XX	Accompagnement des acteurs et animation territoriale	17,180	12,600	4,580	-	-	-
Total			134,200	43,600	90,600	98,246	98,245	51,325
						108%	108%	57%

GRAND PROJET 8 - Prendre en compte les enjeux environnementaux de l'Île-de-France

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	8001	Prévenir et diminuer les risques technologiques et naturels : PPRT	39,000	39,000	-			
IdF	8002	Protéger et valoriser la biodiversité : observatoires	6,960	1,540	5,420	17,053	17,053	16,500
IdF	8003	Protéger et valoriser la biodiversité : soutien aux PNR	62,700	2,400	60,300	53,332	53,248	43,131
Total			108,660	42,940	65,720	70,385	70,301	59,631
						107%	107%	91%

CONTRAT DE PROJET INTERREGIONAL "SEINE"

Dpt	Code	Projet	Engagement prévu au CPER			Exécution à fin 2015		
			Total	Etat	Région	Cumul affecté	Engagements	Mandatements
IdF	S101	Bassin Oise-Aisne	14,610	10,300	4,310	1,204	1,204	0,922
IdF	S102	Bassin Seine : La Bassee	31,608	24,108	7,500	2,273	2,273	1,051
IdF	S103	Bassin de la Marne	3,000	1,500	1,500	-	-	-
IdF	S201	Restauration des zones humides	4,500	3,000	1,500	-	-	-
IdF	S202	Restauration libre circulation des poissons	13,000	7,000	6,000	0,500	0,500	0,011
IdF	S203	Renaturation des berges SIRE	12,400	2,400	10,000	5,915	5,915	3,748
IdF	S301	Reconnaissance des secteurs prioritaires				-	-	-
IdF	S302	Elaboration de schémas de développement	6,300	2,800	3,500	-	-	-
IdF	S303	Amenagement des ouvrages				-	-	-
Total			85,418	51,108	34,310	9,892	9,892	5,733
						29%	29%	17%

L'EXECUTION DETAILLEE DU CPER 2015-2020

CONTRAT DE PLAN ETAT REGION ET CONTRATS DE PLAN INTERREGIONAUX 2015-2020

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	OPERATION	Rappels des engagements prévus au CPER		Part Région - Exécution 2015			Part Région - Taux d'exécution 2015		
				Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
V1	MOBILITE MULTIMODALE			8 738,6	3 438,4	342,7	342,7	0,0	10%	10%	0%
11	NOUVEAU GRAND PARIS			7 513,0	3 047,0	310,8	310,8	0,0	10%	10%	0%
	111		Modernisation du réseau existant - Schémas directeurs du Réseau Express Régional et schémas de secteurs	3 135,0	1 027,0	34,6	34,6	0,0	3%	3%	0%
			Schémas directeurs des RER (y compris barreau ferroviaire de Gonesse et nœud de Brétigny)	1 074,0	560,0	32,2	32,2	0,0	6%	6%	0%
			11101 Schéma directeur du RER A			14,6	14,6	0,0			
			11102 Schéma directeur du RER B			3,5	3,5	0,0			
			11103 Schéma directeur du RER C			7,3	7,3	0,0			
			11104 Schéma directeur du RER D			6,7	6,7	0,0			
			11105 Schéma directeur du RER E est			0,0	0,0	0,0			
			11106 Barreau ferroviaire de Gonesse			0,0	0,0	0,0			
			Modernisation des gares RER	221,0	116,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
			11107 Modernisation des gares RER A			0,0	0,0	0,0			
			11108 Modernisation des gares RER B			0,0	0,0	0,0			
			11109 Modernisation des gares RER C			0,0	0,0	0,0			
			11110 Modernisation des gares RER D			0,0	0,0	0,0			
			Schémas de secteurs Transilien	90,0	63,0	2,5	2,5	0,0	4%	4%	0%
			11111 Schéma de secteurs Transilien - ligne J			0,0	0,0	0,0			
			11112 Schéma de secteurs Transilien - ligne K			0,0	0,0	0,0			
			11113 Schéma de secteurs Transilien - ligne L			0,0	0,0	0,0			
			11114 Schéma de secteurs Transilien - ligne N			0,0	0,0	0,0			
			11115 Schéma de secteurs Transilien - ligne P			0,0	0,0	0,0			
			11116 Schéma de secteurs Transilien - ligne R			1,4	1,4	0,0			
			11117 Schéma de secteurs Transilien - ligne U			0,0	0,0	0,0			
			11118 Schéma de secteurs Transilien - ligne H			1,1	1,1	0,0			
			11119 Prolongement Eole à l'ouest	1 750,0	288,0	0,0	0,0	0,0			
	112		Développement du réseau	3 872,0	1 788,0	271,8	271,8	0,0	15%	15%	0%
			Tram Train Massy Evry et prolongement Versailles	475,0	250,0	15,2	15,2	0,0	6%	6%	0%
			11201 Tram Train Massy Evry			15,2	15,2	0,0	s.o.	s.o.	s.o.
			11202 Tram Train Massy Evry prolongement Versailles			0,0	0,0	0,0			
			Tangentielle Ouest Saint Cyr-Saint Germain - Achères	284,0	139,0	69,8	69,8	0,0	42%	42%	0%
			11203 Tangentielle Ouest - Saint Cyr-Saint Germain (phase 1)			10,6	10,6	0,0			
			11204 Tangentielle Ouest - Achères (phase 2)			1,5	1,5	0,0			
			11205 Métro Ligne 11 à Roissy-Bois Perrier	900,0	348,0	33,2	33,2	0,0	10%	10%	0%
			11206 T1 à l'Est - Val de Fontenay	400,0	210,0	0,0	0,0	0,0			
			11207 T1 à Colombes	152,0	75,0	24,5	24,5	0,0	33%	33%	0%
			T3 à la Porte d'Asnières et prolongements	265,0	75,0	186,7	186,7	0,0	249%	249%	0%
			11208 T3 à la Porte d'Asnières			23,2	23,2	0,0	s.o.	s.o.	s.o.
			11209 T3 Maillot			0,0	0,0	0,0			
			11210 T3 Nation			0,0	0,0	0,0			
			11211 Débranchement T4 à Clichy-Montfermeil	142,0	86,0	63,2	63,2	0,0	73%	73%	0%
			11212 T7 - Tramway Villejuif Juvisy (phase 2)	200,0	98,0	68,0	68,0	0,0	69%	69%	0%
			11213 T9 - Tramway RD5 Paris - Oly-Ville (phase 1)	256,0	134,0	22,1	22,1	0,0	16%	16%	0%
			11214 T10 - Tramway Antony-Clamart	194,0	95,0	0,0	0,0	0,0			
			11215 Tzen, BHNS et autres TCSP	420,0	206,0	4,4	4,4	0,0	2%	2%	0%
			11216 Voies bus sur réseau structurant	65,0	30,0	5,8	5,8	0,0	19%	19%	0%
			Pôles multimodaux PDUJF	119,0	42,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
			11217 Pôle de Chessy			0,0	0,0	0,0			
			11218 Pôle de Noisy de Sec			0,0	0,0	0,0			
			11219 Pôle de Melun			0,0	0,0	0,0			
			11220 Pôle de Mantes la Jolie			0,0	0,0	0,0			
			11221 Pôle de Poissy			0,0	0,0	0,0			
			11222 Pôle de Cergy			0,0	0,0	0,0			
			11223 Bipôle gare du Nord / gare de l'Est			0,0	0,0	0,0			
	113		Interconnexions Grand Paris	176,0	61,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
			11301 Ligne 15 sud			0,0	0,0	0,0			
			11302 Ligne 15 ouest			0,0	0,0	0,0			
			11303 Ligne 16			0,0	0,0	0,0			
	114		Etudes, acquisitions foncières, 1ers travaux éventuels et provisions	330,0	171,0	4,3	4,3	0,0	3%	3%	0%
			11401 TLN phase 2			0,0	0,0	0,0			
			11402 T8 sud			0,0	0,0	0,0			
			11403 TCO phase 3			0,0	0,0	0,0			
			11404 T1 Rueil			0,0	0,0	0,0			
			11405 Autres études, acquisitions			4,3	4,3	0,0	s.o.	s.o.	s.o.

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	OPERATION	Rappels des engagements prévus au CPER		Part Région - Exécution 2015			Part Région - Taux d'exécution 2015		
				Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
12 OPERATIONS MULTIMODALES HORS NGP				731,2	230,2	11,1	11,1	0,0	5%	5%	0%
121 Etudes et interventions générales				292,0	86,1	7,0	7,0	0,0	8%	8%	0%
	12101		Etudes ferroviaires Ile de France	17,4	5,8	0,8	0,8	0,0	14%	14%	0%
	12102		Mesures d'accompagnement des infrastructures ferroviaires (bruit)	60,0	15,0	6,2	6,2	0,0	41%	41%	0%
	12103		A14/A86 - Brette B5 - Enfouissement	68,0	17,0	0,0	0,0	0,0			
	12104		A4/A86 - Protections phoniques Saint-Maurice Maisons-Alfort Créteil	17,0	7,0	0,0	0,0	0,0			
	12105		A6 Qualité - Protections phoniques	5,6	4,3	0,0	0,0	0,0			
	12106		A13 - Protections acoustiques du Viaduc de Saint Cloud	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0			
	12107		RN10 - Requalification de la traversée de Trappes	100,0	25,0	0,0	0,0	0,0			
	12108		RN10 - Aménagement entre Rambouillet et Ables (assainissement)	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0			
	12109		RN118 - Protections acoustiques de Bièvres	11,0	7,0	0,0	0,0	0,0			
	12110		Mobilités actives (vélo...)	10,0	5,0	0,0	0,0	0,0			
122 Projets ferroviaires				250,0	87,2	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
	12201		Gare de Lyon (études)	30,0	12,0	0,0	0,0	0,0			
	12202		Roissy Picardie (part Ile-de-France) (études)	8,0	3,0	0,0	0,0	0,0			
	12203		Interconnexion sud et POCL (études)	12,0	4,0	0,0	0,0	0,0			
	12204		Paris-Troyes (part Ile-de-France)	50,0	22,5	0,0	0,0	0,0			
	12205		Massy Valenton	150,0	45,7	0,0	0,0	0,0			
123 Projets fluviaux				77,0	21,1	2,3	2,3	0,0	11%	11%	0%
	12301		Remise en état écluses Haute Seine (UE 20%)	14,0	3,1	0,2	0,2	0,0	7%	7%	0%
	12302		Régénération ouvrages (UE 20%)	5,8	1,3	0,0	0,0	0,0			
	12303		Etudes Seine Amont (UE 20%)	2,0	0,4	0,0	0,0	0,0			
			Total Seine Amont	21,8	4,8	0,2	0,2	0,0	5%	5%	0%
	12304		Reconstruction barrage de Meaux	36,0	12,0	0,4	0,4	0,0	3%	3%	0%
	12305		Bray Nogent (part Ile-de-France) (UE 20%) études	7,8	1,7	1,7	1,7	0,0	100%	100%	0%
	12306		MAGEO - part Ile-de-France (UE 40%) études (dt Pont de Mours et dragage Creil)	11,5	2,6	0,0	0,0	0,0			
			Total Grands projets	55,3	16,3	2,1	2,1	0,0	13%	13%	0%
124 Projets portuaires				112,2	35,8	1,8	1,8	0,0	5%	5%	0%
	12401		RN406 - Desserte du port de Bonneuil (phase principale)	77,2	25,1	0,0	0,0	0,0			
	12402		Terminaux conteneurs, logistique et desserte fermée des ports	35,0	10,7	1,8	1,8	0,0	17%	17%	0%
13 OPE. OPTIMISATION DU RESEAU ROUTIER				494,4	159,2	20,8	20,8	0,0	13%	13%	0%
131 Opérations d'optimisation des caractéristiques du réseau routier structurant				327,4	142,2	20,8	20,8	0,0	15%	15%	0%
	13101		RN 19 - Déviation de Boissy-Saint-Léger - Tranchée couverte et A 104 Contournement Est de Roissy	102,0	41,0	0,0	0,0	0,0			
	13102		A 104 Contournement Est de Roissy	89,6	35,5	0,0	0,0	0,0			
	13103		A4 / A86 - Pont de Nogent	48,0	20,8	20,8	20,8	0,0	100%	100%	0%
	13104		RN66 - Carrefour de l'Obélisque et études d'aménagements ultérieurs	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0			
	13105		RN 104 - Elargissement entre A4 et RN4	0,0	40,4	0,0	0,0	0,0			
132 Opérations de traitement des points de congestion et d'amélioration du				105,5	17,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
	13201		RN118 Requalification de la desserte de la ZAI de Courtaboeuf Ring des Ulis	50,0	10,0	0,0	0,0	0,0			
	13202		RN6 - Réaménagement du pôle gare et de la tête de pont de Villeneuve-Saint-Georges	3,0	1,5	0,0	0,0	0,0			
	13203		A86- Réaménagement du carrefour Pleyel à St Denis	4,5	1,5	0,0	0,0	0,0			
	13204		A86/RN118 - Diffuseur de Vélizy	48,0	4,0	0,0	0,0	0,0			
Concrétisation d'opérations co-financées par l'Etat sans contribution de la Région				61,5	0,0	0,0	0,0	0,0			
			RN12 - Réaménagement Carrefour RN12/RD91 (1 ^{er} phase)	12,0							
			RN 10 - Réaménagement du carrefour de la Mâmedonne à La Vernières	18,0							
			A4/A104/RD471 - Traitement du nœud de Collégien (déviation de Collégien)	7,2							
			RN118/RD36 - Réaménagement du Christ de Saclay	18,0							
			RN1 - Requalification dans le cadre du prolongement d'A16 (1 ^{er} phase)	6,3							

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	OPERATION	Rappels des engagements prévus au CPER		Part Région - Exécution 2015			Part Région - Taux d'exécution 2015		
				Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
V2			ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION	788,5	394,0	56,1	55,6	0,0	14%	14%	0%
21			ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (Part Etat : hors Plan Campus et Condorcet)	788,5	394,0	56,1	55,6	0,0	14%	14%	0%
	211		Opérations nouvelles	522,3	189,8	49,6	49,1	0,0	26%	26%	0%
		21101	Pavillon Victor Lyon logements de chercheurs	5,0	5,0	5,0	5,0	0,0	100%	100%	0%
		21102	Mise en sécurité, conformité, reconstruction des bâtiments existants	7,2	3,2	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21103	Maison Ile-de-France. Fin travaux et mobilier.	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21104	Poursuite de la reconstruction du site Lhomond - MO Etat	25,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21105	Réhabilitation du bâtiment qui accueille les collections de paléontologie. MO MNHN	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21106	Rénovation bâtiment Perin (IHP)	5,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21107	Projets santé pour Larboisière, Pitié Salpêtrière, Saints-Pères	22,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21108	Réhabilitation/construction du campus Vauquelin	7,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21109	Construction d'un bâtiment sur le Campus Val d'Europe à Senlis en remplacement des locaux provisoires mis à disposition par le SAN. MO Région	15,0	9,5	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21130	Réalisation de la maison des étudiants de Sarnat (études et travaux)	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21110	Reconstruction du Restaurant Universitaire Les Etats-Unis à Versailles	3,4	1,7	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21111	Construction d'un bâtiment Learning center et d'une maison des sciences de l'homme et de la société à Evry - MO UEVE	8,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21112	Création d'un site d'hébergement pour les élèves de la MISS à Orsay et Bures-sur-Yvette - Paris-Sud	5,0	5,0	0,5	0,4	0,0	9%	7%	0%
		21113	Réhabilitation / reconstruction pour la création de P20 à Orsay - Projet de refondation de l'ensemble des équipes et laboratoires de la physique des 2 infinis et des origines - 1ère tranche	10,0	10,0	10,0	10,0	0,0	100%	100%	0%
		21114	Rachat des bâtiments G1/G2 afin de réduire les coûts de fonctionnement (location) et faciliter le maintien des équipes du CEA à Evry (6,7 M déjà versés Etat)	6,0	6,0	6,0	6,0	0,0	100%	100%	0%
		21115	Aménagement de plateformes technologiques pour l'Institut des Plantes de Saclay à Gif-sur-Yvette.	1,1	1,1	1,05	1,1	0,0	100%	100%	0%
		21116	Construction (neuve) du musée de la BDIC à Nanterre.	24,3	10,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21117	Equipped du bâtiment formation continue (construction neuve) - MO Région	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21118	Extension du bâtiment du CNAM situé rue du Landy à Aubervilliers. MO Région et démolition	25,4	25,4	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21119	Construction du LAGA IPN à Villetauseuse	10,6	7,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21120	Construction d'un bâtiment de recherche à Saint-Denis. MO Région	11,3	11,3	11,0	11,0	0,0	97%	97%	0%
		21121	Réalisation d'un bâtiment de recherche par la réhabilitation de bâtiments existants.	5,3	5,3	5,3	5,3	0,0	100%	100%	0%
		21122	Restaurant CROUS de Bobigny	6,5	3,5	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21123	Equipped de la maison des sciences et de l'environnement à Créteil	0,4	0,4	0,8	0,4	0,0	188%	100%	0%
		21124	Construction 2ème phase du Pôle longévité et vieillissement. MO UPMC	5,6	5,6	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21125	Extension de la faculté de médecine au KB	14,5	10,0	10,0	10,0	0,0	100%	100%	0%
		21131	Construction d'un pôle interdisciplinaire de santé (PIUS) à Villejuri (études)	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21126	Reconstruction de l'ENVA à Maisons-Alfort	45,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21127	Phase 1 de la construction d'un ensemble immobilier pour la recherche biomédicale sur le site de la faculté de médecine à Créteil.	20,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21128	Reconstruction du Restaurant Universitaire Le Parc à Cergy-Pontoise	3,4	1,7	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21129	Construction d'un bâtiment pour l'UT à Neuville, regroupant toutes les activités IUT de l'UCP, à l'exception de celles de Sarcelles	1,5	1,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
	212		Opérations plan campus et Condorcet	580,6	177,6	6,5	6,5	0,0	4%	4%	0%
		21201	Construction d'un pôle universitaire sur le site de La Chapelle à Paris. MO EPCS	35,5	12,5	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21202	Construction du bâtiment de recherche EHESS à Aubervilliers. MO Région	32,3	32,3	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21203	Construction d'un grand équipement documentaire sur le campus Condorcet à Aubervilliers. MO Région	92,0	92,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
			Sous-total Condorcet	244,8	136,8	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21204	Réhabilitation de l'ex caserne Lourcine pour regrouper l'ensemble des bibliothèques de droit sur le campus Lourcine. MO Etat	33,4	6,4	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21205	Déménagement de Censier et implantation sur le site Nation-Picpus. Construction neuve MO Etat	130,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21206	Construction du site francilien d'AGP et des laboratoires associés de l'INRA. Dont 38 M€ plan campus et PIA en cours. Transfert sur le plateau de Saclay des 4 sites franciliens.	43,8	5,8	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21207	Reconstruction du site Cardinal Lemoine pour la création de l'Institut des civilisations	22,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
		21208	Construction de l'Institut du climat et de l'environnement ICE (10 M€ investissements d'avenir) à Saint-Aubin. MO CEA	16,5	6,5	6,5	6,5	0,0	100%	100%	0%
			Sous-total Campus	335,7	40,7	6,5	6,5	0,0	16%	16%	0%

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	OPERATION	Rappels des engagements prévus au CPER		Part Région - Exécution 2015			Part Région - Taux d'exécution 2015		
				Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
	213	Opérations nouvelles financées Région et Etat en fonction de leur maturité		28,9	26,7	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
	21301	Création du pôle technologique universitaire du Marais à St-Qu.		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21302	Création d'un learning center au cœur du campus pour favoriser la qualité de vie et d'accueil des étudiants		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21303	Construction du premier bâtiment emblématique de la Cité Internationale à Neuville. Learning Center (FabLab /Culture/ Art /OpenLab/Médiathèque - études de définition et de faisabilité		0,3		0,0	0,0	0,0			
	21304	Restructuration pour un espace d'accueil du public et création d'un espace muséal sur le site de Meudon. MO Observatoire		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21305	Construction d'un bâtiment recherche du Pôle langues et civilisations regroupant les activités de recherche de l'INALCO, de l'Université Sorbonne Nouvelle et de Paris Descartes sur 10000m² sur la ZAC Paris Rive Gauche. MO Région		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21306	Réhabilitation Institut d'art et d'archéologie - création d'un learning center à Paris. MO Paris 4		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21307	Projet de de reconstruction du site de Censier : vie, culture, logement étudiant		2,0		0,0	0,0	0,0			
	21308	Création d'une plateforme à l'Institut neurosensoriel.		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21309	Restructuration de l'ancienne BU de Villetaneuse en e-learning center et accueil du data center mutualisé. MO Région		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21308	Construction d'un centre interdisciplinaire de santé (CIUS) à Villejuif		0,0		0,0	0,0	0,0			
	21309	Construction d'un pôle universitaire sur le site de la Chapelle à Paris-phase 2		0,0		0,0	0,0	0,0			
		Opérations Recherche (MENESR, Agriculture, Mines) et Innovation (MENESR)		21,3	0,0						
		Crédits contractualisés des organismes de recherche		38,5	0,0						
V3	TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE			323,2	157,5	13,9	13,9	0,0	9%	9%	0%
31	ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE			156,6	83,6	10,0	10,0	0,0	12%	12%	0%
311	Rénovation énergétique			58,0	36,0	2,3	2,3	0,0	6%	6%	0%
312	Energies renouvelables et de récupération			73,0	42,0	7,5	7,5	0,0	18%	18%	0%
313	Accompagnement			25,6	5,6	0,2	0,2	0,0	3%	3%	0%
	PCEAT										
	TEPOS										
	TEDDIF										
32	ECONOMIE CIRCULAIRE ET ECONOMIE DE RESSOURCES			52,6	30,6	2,7	2,7	0,0	9%	9%	0%
	Ecologie industrielle			3,6							
321	Stratégie prévention déchets			19,5	12,0	1,1	1,1	0,0	9%	9%	0%
322	Recyclage et valorisation déchets			8,6	8,6	1,5	1,5	0,0	18%	18%	0%
323	Eco circulaire BTP			20,9	10,0	0,0	0,0	0,0			
33	RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE ET PRESERVATION DES RESSOURCES			69,8	36,7	1,2	1,2	0,0	3%	3%	0%
	Non ventilé										
331	Réservoirs			7,5	7,5	0,4	0,4	0,0	6%	6%	0%
332	Continuités terrestres			3,5	3,5	0,5	0,5	0,0	13%	13%	0%
333	Restauration des milieux			13,0	13,0	0,2	0,2	0,0	2%	2%	0%
334	Connaissance et animation			12,7	12,7	0,1	0,1	0,0	1%	1%	0%
34	RISQUES			29,1	1,5				0%	0%	0%
	PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 21)			0,9							
35	AIRPARIF			14,1	5,1	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
351	AirParif			14,1	5,1	0,0	0,0	0,0			
	EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT			0,1							

VOLET	SOUS VOLET	TYPE D'ACTION	OPERATION	Rappels des engagements prévus au CPER		Part Région - Exécution 2015			Part Région - Taux d'exécution 2015		
				Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
V4	NUMERIQUE			232,9	102,7	16,0	16,0	0,0	16%	16%	0%
41	NUMERIQUE			232,9	102,7	16,0	16,0	0,0	16%	16%	0%
411	Economie numérique			232,9	102,7	16,0	16,0	0,0	16%	16%	0%
41101	Mise en œuvre de l'objectif fixé du très haut débit pour tous			227,5	100,0	16,0	16,0	0,0	16%	16%	0%
41102	Soutien aux projets numériques			5,3	2,7	0,0	0,0	0,0			
V5	INNOVATION, FILIERES D'AVENIR, USINE DU FUTUR			30,0	15,0	0,3	0,3	0,2	2%	2%	2%
51	FILIERES D'AVENIR, EMPLOI			30,0	15,0	0,3	0,3	0,2	2%	2%	2%
511	Filières d'avenir et emploi			30,0	15,0	0,3	0,3	0,2	2%	2%	2%
51101	GIP DEFI métiers, ARACT IDF et actions sectorielles GPEC			30,0	15,0	0,3	0,3	0,2	2%	2%	2%
V6	VOLET TERRITORIAL			641,9	322,6	2,7	2,7	0,2	1%	1%	0%
61	L'ARTICULATION ENTRE L'AMENAGEMENT ET L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN, AU CŒUR			576,5	265,8	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
611	Accompagnement des territoires bâtisseurs			400,0	200,0	0,0	0,0	0,0			
612	Aménagement durable et innovation urbaine			126,6	55,0	0,0	0,0	0,0			
	Projets démonstrateurs			25,9							
613	Ingénierie territoriale			24,0	10,8	0,0	0,0	0,0			
62	ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES PERI-URBAINS, RURAUX ET LES POLES DE CENTRALITE			65,4	56,8	2,7	2,7	0,2	5%	5%	0%
621	Soutien aux dynamiques territoriales			10,0	5,0	0,0	0,0	0,0			
622	Soutien à l'action foncière (SAFER)			3,6	1,8	0,3	0,3	0,15	17%	17%	8%
623	Parcs Naturels Régionaux			51,8	50,0	2,4	2,4	0,06	5%	5%	0%
63	RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE			170,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
	Projets d'intérêt régional et national			170,0							
V7	VOLET PROSPECTIF DU CPER										
TOTAL	CPER			10755,1	4428,2	431,6	431,1	0,5	10%	10%	0%

CPIER	Rappels des engagements prévus au CPIER (en M€)		Part Région - Exécution 2015 (en M€)			Part Région - Exécution 2015 (en M€)		
	Total	Région	Affectations	Engagements	Mandats	Affectations	Engagements	Mandats
VS PLAN SEINE	39,1	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
S1 Gestion des risques d'inondation	16,9	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
S11 Entente Oise-Seine	10,2	2,3	0,0	0,0	0,0			
S12 PAPI (programmes d'actions de prévention contre les inondations Seine-et-Marne)	6,7	2,5	0,0	0,0	0,0			
S2 Préservation et restauration des ressources	22,2	3,4						
VS VALLEE DE LA SEINE	131,9	43,1	4,7	4,7	0,0	11%	11%	0%
S3 Gestion de l'espace et développement durable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
S4 Maîtrise de flux et des déplacements	131,9	43,1	4,7	4,7	0,0	11%	11%	0%
S41 Infrastructures ferroviaires	27,3	14,3	1,8	1,8	0,0	13%	13%	0%
S4101 LNPN-EOLE / 4ème voie Mantes-Epône (part Ile-de-France) - C	13,9	7,6	0,0	0,0	0,0			
S4102 LNPN (phase 1) / dont Paris-Mantes (part Ile-de-France) - CPIER	13,4	6,7	1,8	1,8	0,0	27%	27%	0%
S42 Infrastructures fluviales	41,1	9,7	1,8	1,8	0,0	18%	18%	0%
S4201 Modernisation écluses et barrages (Bouyval, Suresnes, ...)	28,1	6,2	1,8	1,8	0,0	28%	28%	0%
S4202 Pont rail Maisons Laffite	2,5	0,6	0,0	0,0	0,0	0%	0%	0%
S4203 Régénération ouvrages	3,9	0,9	0,0	0,0	0,0			
S4204 Etudes Seine Aval	1,3	0,3	0,0	0,0	0,0			
S4205 Modernisation des équipements de sécurité de stationnement	5,3	1,8	0,0	0,0	0,0			
S43 Infrastructures portuaires	63,5	19,1	1,2	1,2	0,0	6%	6%	0%
S4301 Port Seine Métropole et premiers travaux Ouest	0,0		0,6	0,6	0,0	s.o.	s.o.	s.o.
S4302 Port TriaI	63,5	19,1	0,0	0,0	0,0			
S4303 Extension plateforme de Limay	0,0		0,5	0,5	0,0	s.o.	s.o.	s.o.

VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE EN COURS D'EXERCICE

En application de l'article 3 de la délibération n° CR 90-14 relative au budget primitif de la Région Ile-de-France pour 2015, et conformément aux dispositions du chapitre 3 de l'Instruction budgétaire et comptable M71 relatif aux autorisations budgétaires, le Président a procédé à des mouvements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement d'une part et de la section de fonctionnement d'autre part, dans la limite respective de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Ces virements de crédits ont fait l'objet de décisions expresses du Président transmises au Préfet pour être exécutoires dans les conditions de droit commun prévu par l'article L. 4142-1 du CGCT. Ces décisions ont également été notifiées au comptable.

Ces mouvements ont fait l'objet d'une communication en séance à l'Assemblée délibérante du Conseil Régional, à l'occasion du vote du budget primitif 2016.

Virements de crédits de paiement au sein de la section d'investissement

- Virement d'un montant de 2 415 007,35 € opéré par décision administrative n° 2015-217, en date du 6 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 223 – « Lycées privés »
(-2 415 007,35 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 901 - « Formation professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 12 - « Apprentissage »
(+2 415 007,35 €)

- Virement d'un montant de 232 090 € opéré par décision administrative n° 2015-218, en date du 6 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 223 – « Lycées privés »
(-232 090 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 901 - « Formation professionnelle et apprentissage »
Code fonctionnel 12 - « Apprentissage »
(+232 090 €)

- Virement d'un montant de 600 000 € opéré par décision administrative n° 2015-229 en date du 6 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 041 - « Actions
interrégionales »
(-600 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes
moyennes »
(+600 000 €)*

- Virement d'un montant de 150 000 € opéré par décision administrative n° 2015-234 en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 76 - « Patrimoine naturel »
(-150 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes
moyennes »
(+150 000 €)*

- Virement d'un montant de 91 900 € opéré par décision administrative n° 2015-235 en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 78 - « Autres actions »
(-91 900 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes
moyennes »
(+91 900 €)*

- Virement d'un montant de 48 900 € opéré par décision administrative n° 2015-236 en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 72 - « Actions en matière de déchets »
(-48 900 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes moyennes »
(+48 900 €)

- Virement d'un montant de 779 000 € opéré par décision administrative n° 2015-237, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 74 - « Politique de l'eau »
(-779 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes moyennes »
(+779 000 €)

- Virement d'un montant de 1 624 500 € opéré par décision administrative n° 2015-238, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 75 - « Politique de l'énergie »
(-1 624 500 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes moyennes »
(+1 624 500 €)

- Virement d'un montant de 2 222 500 € opéré par décision administrative n° 2015-239, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 75 - « Politique de l'énergie »
(-2 222 500 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 - « Agglomérations et villes moyennes »
(+2 222 500 €)

- Virement d'un montant de 27 301 € opéré par décision administrative n° 2015-240, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 72 - « Actions en matière de déchets »
(-27 301 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 909 – « Action Economique »
Code fonctionnel 93 – « Agriculture, pêche et agro-industrie »
(+27 301 €)

- Virement d'un montant de 1 000 000 € opéré par décision administrative n° 2015-241, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 72 - « Actions en matière de déchets »
(-1 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 909 – « Action Economique »
Code fonctionnel 93 – « Agriculture, pêche et agro-industrie »
(+1 000 000 €)

- Virement d'un montant de 907 590 € opéré par décision administrative n° 2015-247, en date du 10 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 74 - « Politique de l'eau »
(-907 590 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 - « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 53 – « Espace rural et autres
espaces de développement »
(+907 590 €)

- Virement d'un montant de 143 000 € opéré par décision administrative n° 2015-251, en date du 26 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 923 – « Dettes et autres opérations
financières »
(-143 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 921 – « Taxes non affectées »
(+143 000 €)

- Virement d'un montant de 6 568 101,50 € opéré par décision administrative n° 2015-262, en date du 12 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 77 - « Environnement des
infrastructures de transport »
(-3 500 000,00 € ; -2 825 252,62 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 908 – « Transports »
Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+3 500 000 € ; +2 825 252,62 €)

Chapitre d'origine :

Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 78 - « Autres actions »
(-242 848,88 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 908 – « Transports »
Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+242 848,88 €)

- Virement d'un montant de 6 121 340,38 € opéré par décision administrative n° 2015-263, en date du 12 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 78 - « Autres actions »
(-2 500 000 € ; -3 621 340,38 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 908 – « Transport »
Code fonctionnel 811 – « Transport ferroviaire
régional de voyageurs »
(+2 500 000 € ; +3 621 340,38 €)*

- Virement d'un montant de 67 350,29 € opéré par décision administrative n° 2015-264, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 041 - « Actions
interrégionales »
(-67 350,29 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomération et villes
moyennes »
(+67 350,29 €)*

- Virement d'un montant de 1 009 062,16 € opéré par décision administrative n° 2015-265, en date du 18 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 907 – « Environnement »
Code fonctionnel 78 - « Autres actions »
(-1 009 062,16 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes
moyennes »
(+1 009 062,16 €)*

- Virement d'un montant de 1 000 000 € opéré par décision administrative n° 2015-266, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 0202 - « Autres moyens généraux »
(-1 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+1 000 000 €)

- Virement d'un montant de 210 000 € opéré par décision administrative n° 2015-267, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 0202 - « Autres moyens généraux »
(-210 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+210 000 €)

- Virement d'un montant de 5 686 000 € opéré par décision administrative n° 2015-282, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 903 – « Culture, Sports et Loisirs »
Code fonctionnel 32 - « Sports »
(-5 686 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+5 686 000 €)

- Virement d'un montant de 614 000 € opéré par décision administrative n° 2015-283, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 903 – « Culture, Sports et Loisirs »
Code fonctionnel 32 - « Sports »
(-614 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+614 000 €)

- Virement d'un montant de 395 000 € opéré par décision administrative n° 2015-284, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 904 – « Développement social et santé »
Code fonctionnel 41 - « Santé »
(-395 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+395 000 €)

- Virement d'un montant de 100 000 € opéré par décision administrative n° 2015-285, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 904 – « Développement social et santé »
Code fonctionnel 41 - « Santé »
(-100 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+100 000 €)

- Virement d'un montant de 483 000 € opéré par décision administrative n° 2015-286, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 904 – « Développement social et santé »
Code fonctionnel 41 - « Santé »
(-483 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+483 000 €)

- Virement d'un montant de 50 000 € opéré par décision administrative n° 2015-287, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 048 - « Autres actions internationales »
(-50 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+50 000 €)

- Virement d'un montant de 100 000 € opéré par décision administrative n° 2015-288, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 048 - « Autres actions internationales »
(-100 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+100 000 €)

- Virement d'un montant de 99 917 € opéré par décision administrative n° 2015-289, en date du 20 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 900 – « Services généraux »
Code fonctionnel 041 - « Actions interrégionales »
(-99 917 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 905 – « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel 52 – « Agglomérations et villes moyennes »
(+99 917 €)*

- Virement d'un montant de 2 018 000 € opéré par décision administrative n° 2015-295, en date du 23 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 28 - « Autres services périscolaires et annexes »
(-2 018 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 909 – « Action économique »
Code fonctionnel 92 – « Recherche et innovation »
(+2 018 000 €)*

- Virement d'un montant de 128 000 € opéré par décision administrative n° 2015-296, en date du 23 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 224 - « Participation à des cités mixtes »
(-128 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 909 – « Action économique »
Code fonctionnel 92 – « Recherche et innovation »
(+128 000 €)*

- Virement d'un montant de 504 000 € opéré par décision administrative n° 2015-297, en date du 23 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 223 - « Lycées privés »
(-504 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 909 – « Action économique »
Code fonctionnel 92 – « Recherche et innovation »
(+504 000 €)

- Virement d'un montant de 250 000 € opéré par décision administrative n° 2015-298, en date du 23 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 223 - « Lycées privés »
(-250 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 909 – « Action économique »
Code fonctionnel 92 – « Recherche et innovation »
(+250 000 €)

- Virement d'un montant de 1 569 000 € opéré par décision administrative n° 2015-299, en date du 23 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 902 – « Enseignement »
Code fonctionnel 222 - « Lycées publics »
(-1 569 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 909 – « Action économique »
Code fonctionnel 92 – « Recherche et innovation »
(+1 569 000 €)

Au total, ces virements de crédits entre chapitres au sein de la section d'investissement portent à l'issue de l'exécution budgétaire 2015 sur une somme de 37 214 559,68 €, soit 1,73 % des dépenses réelles du total de la section d'investissement du budget primitif 2015.

Virements de crédits de paiement au sein de la section de fonctionnement

- Virement d'un montant de 5 400 000 € opéré par décision administrative n° 2015-304, en date du 26 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement »
Code fonctionnel 28 – « Autres services
périscolaires et annexes »
(-5 400 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 938 - « Transports »
Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+5 400 000 €)*

- Virement d'un montant de 400 000 € opéré par décision administrative n° 2015-305, en date du 26 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 932 - « Enseignement »
Code fonctionnel 28 – « Autres services
périscolaires et annexes »
(-400 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 938 - « Transports »
Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+400 000 €)*

- Virement d'un montant de 6 400 000 € opéré par décision administrative n° 2015-306, en date du 26 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 931 - « Formation professionnelle et
apprentissage »
Code fonctionnel 11 – « Formation
professionnelle »
(-6 400 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 938 - « Transports »
Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+6 400 000 €)*

- Virement d'un montant de 4 000 000 € opéré par décision administrative n° 2015-307, en date du 26 novembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 931 - « Formation professionnelle et apprentissage »

Code fonctionnel 12 – « Apprentissage »
(-4 000 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 938 - « Transports »

Code fonctionnel 810 – « Services communs »
(+4 000 000 €)

- Virement d'un montant de 600 000 € opéré par décision administrative n° 2015-314, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 937 - « Environnement »

Code fonctionnel 75 – « Politique de l'énergie »
(-600 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »

Code fonctionnel 32 – « Sports »
(+600 000 €)

- Virement d'un montant de 650 000 € opéré par décision administrative n° 2015-315, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

Chapitre 939 - « Action économique »

Code fonctionnel 93 – « Agriculture, pêche, agro-industrie »
(-650 000 €)

Chapitre bénéficiaire :

Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »

Code fonctionnel 32 – « Sports »
(+650 000 €)

- Virement d'un montant de 82 000 € opéré par décision administrative n° 2015-316, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 76 – « Patrimoine naturel »
(-82 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 32 – « Sports »
(+82 000 €)*

- Virement d'un montant de 815 000 € opéré par décision administrative n° 2015-317, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 930 - « Services généraux »
Code fonctionnel 0202 – « Autres moyens
généraux »
(-815 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+815 000 €)*

- Virement d'un montant de 135 000 € opéré par décision administrative n° 2015-318, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 930 - « Services généraux »
Code fonctionnel 021 – « Conseil régional »
(-135 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+135 000 €)*

- Virement d'un montant de 20 000 € opéré par décision administrative n° 2015-319, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 930 - « Services généraux »
Code fonctionnel 022 – « Conseil économique,
social et environnemental »
(-20 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+20 000 €)*

- Virement d'un montant de 1 000 000 € opéré par décision administrative n° 2015-320, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 71 – « Actions transversales »
(-1 000 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+1 000 000 €)*

- Virement d'un montant de 400 000 € opéré par décision administrative n° 2015-321, en date du 1er décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 937 - « Environnement »
Code fonctionnel 72 – « Actions en matière de
déchets »
(-400 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+400 000 €)*

- Virement d'un montant de 430 000 € opéré par décision administrative n° 2015-327, en date du 9 décembre 2015.

Chapitre d'origine :

*Chapitre 930 - « Services généraux »
Code fonctionnel 0202 – « Autres moyens
généraux »
(-430 000 €)*

Chapitre bénéficiaire :

*Chapitre 933 - « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 – « Activités culturelles et
artistiques »
(+430 000 €)*

Au total, ces virements entre chapitres au sein de la section de fonctionnement portent à l'issue de l'exécution budgétaire 2015 sur une somme de 20 332 000 €, soit 0,73 % des dépenses réelles du total de la section de fonctionnement du budget primitif 2015.

Ces informations sont données en application de l'instruction budgétaire et comptable M71.

Les tableaux annexés à la présente communication récapitulent les virements opérés en cours d'exercice.

TRANSFERTS DE CREDITS DE PAIEMENT ENTRE CHAPITRES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT - BP 2015

DE				VERS				Montant
Imputation budgétaire source				Imputation budgétaire de destination				
Chapitre	Code fonctionnel			Chapitre	Code fonctionnel			
900	Services généraux	0202	Autres moyens généraux	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	1 210 000,00
								1 210 000,00
900	Services généraux	041	Actions Interrégionales	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	767 267,29
								767 267,29
900	Services généraux	048	Aide publique au développement	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	150 000,00
								150 000,00
902	Enseignement	222	Lycées publics	909	Action économique	92	Recherche et innovation	1 569 000,00
902	Enseignement	223	Lycées privés	901	Formation professionnelle et apprentissage	12	Apprentissage	2 647 097,35
				909	Action économique	92	Recherche et innovation	754 000,00
902	Enseignement	224	Participation à des cités mixtes	909	Action économique	92	Recherche et innovation	128 000,00
902	Enseignement	28	Autres services périscolaires et annexes	909	Action économique	92	Recherche et innovation	2 018 000,00
								7 116 097,35
903	Culture, sports et loisirs	32	Sports	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	6 300 000,00
								6 300 000,00
904	Développement social et santé	41	Santé	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	978 000,00
								978 000,00
907	Environnement	72	Actions en matière de déchets	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	48 900,00
				909	Action économique	93	Agriculture, pêche et agro-industrie	1 027 301,00
								1 076 201,00
907	Environnement	74	Politique de l'eau	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	779 000,00
				905	Aménagement des territoires	53	Espaces rural et autres espaces de développement	907 590,00
								1 686 590,00
907	Environnement	75	Politique de l'énergie	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	3 847 000,00
								3 847 000,00
907	Environnement	76	Patrimoine naturel	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	150 000,00
								150 000,00
907	Environnement	77	Environnement et infrastructures de transport	908	Transports	810	Services communs	6 325 252,62
								6 325 252,62
907	Environnement	78	Autres actions	905	Aménagement des territoires	52	Agglomérations et villes moyennes	1 100 962,16
				908	Transports	810	Services communs	242 848,88
				908	Transports	811	Transport ferroviaire régional de voyageurs	6 121 340,38
								7 465 151,42
923	Dettes et autres participations financières			921	Taxes non affectées			143 000,00
								143 000,00
Total des virements de crédits au sein de la section d'investissement								37 214 559,68
Dépenses réelles de la section d'investissement (BP 2015)								2 155 474 000,00
Pourcentage de virements par rapport aux dépenses réelles de la section d'investissement								1,73%

TRANSFERTS DE CREDITS DE PAIEMENT ENTRE CHAPITRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - BP 2015

DE			VERS			Montant
Imputation budgétaire source			Imputation budgétaire de destination			
Chapitre		Code fonctionnel	Chapitre		Code fonctionnel	
930	Services généraux	0202 021 022	Autres moyens généraux Conseil régional Conseil économique et social régional	933	Culture, sports et loisirs	1 245 000,00
				933	Culture, sports et loisirs	135 000,00
				933	Culture, sports et loisirs	20 000,00
						1 400 000,00
931	Formation professionnelle et apprentissage	11 12	Formation professionnelle Apprentissage	938	Transports	6 400 000,00
				938	Transports	4 000 000,00
						10 400 000,00
932	Enseignement	28	Autres services périscolaires et annexes	938	Transports	5 800 000,00
						5 800 000,00
937	Environnement	71 72 75 76	Actions transversales Actions en matière de déchets Politique de l'énergie Patrimoine naturel	933	Culture, sports et loisirs	1 000 000,00
				933	Culture, sports et loisirs	400 000,00
				933	Culture, sports et loisirs	600 000,00
				933	Culture, sports et loisirs	82 000,00
						2 082 000,00
939	Action économique	93	Agriculture, pêche, agro-industrie	933	Culture, sports et loisirs	650 000,00
						650 000,00
Total des virements de crédits au sein de la section de fonctionnement						20 332 000,00
Dépenses réelles de la section de fonctionnement (BP 2015)						2 793 960 000,00
Pourcentage de virements par rapport aux dépenses réelles de la section de fonctionnement						0,73%